

BAROMETRE

DES PLACES D'APPRENTISSAGE

AVRIL 2006

RAPPORT DETAILLE DE RESULTATS

SUR L'ENQUETE REALISEE AUPRES DES JEUNES

ET DES ENTREPRISES

Sur mandat de



BUNDESAMT FÜR BERUFSBILDUNG UND TECHNOLOGIE BBT
OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE OFFT
UFFICIO FEDERALE DELLA FORMAZIONE PROFESSIONALE E DELLA TECNOLOGIA UFFT

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Avril 2006

Editeur: Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
D^r Hugo Barmettler

Rédaction: Institut LINK,
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Isabelle Kaspar

Table des matières

	Page
Résumé des résultats les plus importants	7
Introduction	11
1. Situation initiale et données du problème.....	11
2. Déroulement de l'enquête	12
2.1 Concept de base.....	12
2.2 Enquête auprès des entreprises.....	12
2.2.1 Univers de base.....	12
2.2.2 Groupe cible.....	12
2.2.3 Procédé de sélection	12
2.2.4 Méthode d'investigation	13
2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation.....	13
2.2.6 Pondération des données.....	14
2.2.7 Extrapolation.....	14
2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une profession.....	15
2.3.1 Univers de base.....	15
2.3.2 Groupe cible.....	15
2.3.3 Procédé de sélection	15
2.3.4 Méthode d'investigation	17
2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation.....	18
2.3.6 Pondération des données.....	19
2.3.7 Extrapolation.....	19
3. Réalisation des interviews	20
4. Evaluation des données et établissement du rapport.....	21
Commentaires	25
1. Fournisseurs de places d'apprentissage: entreprises	25
1.1 Situation des places d'apprentissage le 15 avril 2006.....	25
1.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage.....	29
1.3 Etat de la décision relative à l'offre	33
1.4 Places d'apprentissage demeurées vacantes l'an dernier.....	35
1.5 Pression de la demande sur les entreprises.....	38
1.6 Qualification des postulants/tes aux places d'apprentissage.....	41
1.7 Vignette «Entreprise formatrice»	43

	Page
2. Enquête auprès des jeunes.....	45
2.1 Les jeunes face au choix d'une profession	45
2.2 Intérêts des jeunes envers la formation scolaire et professionnelle	49
2.2.1 Souhaits de formation en général	49
2.2.2 L'apprentissage en tant que souhait de formation	52
2.3 Déroulement actuel des postulations.....	57
2.4 Etat actuel des accords	59
2.5 Qualification des postulants/tes aux places d'apprentissage.....	67
2.6 Campagne «Chance 06»	69
3. Comparaison entre entreprises et jeunes	70
3.1 Comparaison entre offre et intérêt aux places d'apprentissage.....	70
3.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage.....	73
3.3 Demandes et postulation pour les places d'apprentissage.....	75
3.4 Qualification des postulants/tes aux places d'apprentissage.....	77
3.5 Campagne «Chance 06» et vignette «Entreprise formatrice»	79
Vue d'ensemble 2006	83
1. Vue d'ensemble des entreprises	83
2. Vue d'ensemble des jeunes	85
Annexe: professions d'apprentissage	89

RESUME DES RESULTATS LES PLUS IMPORTANTS

Résumé des résultats les plus importants

En avril 2006, la situation était très tendue sur le marché des places d'apprentissage. La **demande** de la part des jeunes, 79'000 candidats/tes à une telle place, dépassait de 5'500 l'**offre** des entreprises, qui atteignait alors 73'500 places. Selon notre expérience toutefois, on peut s'attendre à ce que la dynamique qui existe sur le marché de l'apprentissage conduise au cours de l'été à une nouvelle augmentation de l'offre de places et à des changements d'orientation chez certains jeunes.

Parmi les jeunes, 52'000 disposent d'un **accord** oral ou écrit pour une place d'apprentissage, alors que les entreprises affirment avoir attribué définitivement 56'000 places. Au nombre de 27'000, les jeunes intéressés qui ne disposent pas encore à la mi-avril d'un accord pour une place d'apprentissage se trouvent confrontés aux 17'500 places encore vacantes annoncées à la même époque par les entreprises. Il faut toutefois remarquer ici que de nombreux jeunes affirment être intéressés par plusieurs options, si bien que le nombre des jeunes intéressés cette année exclusivement à un apprentissage et qui n'ont pas encore obtenu d'accord se situe à 21'000 personnes.

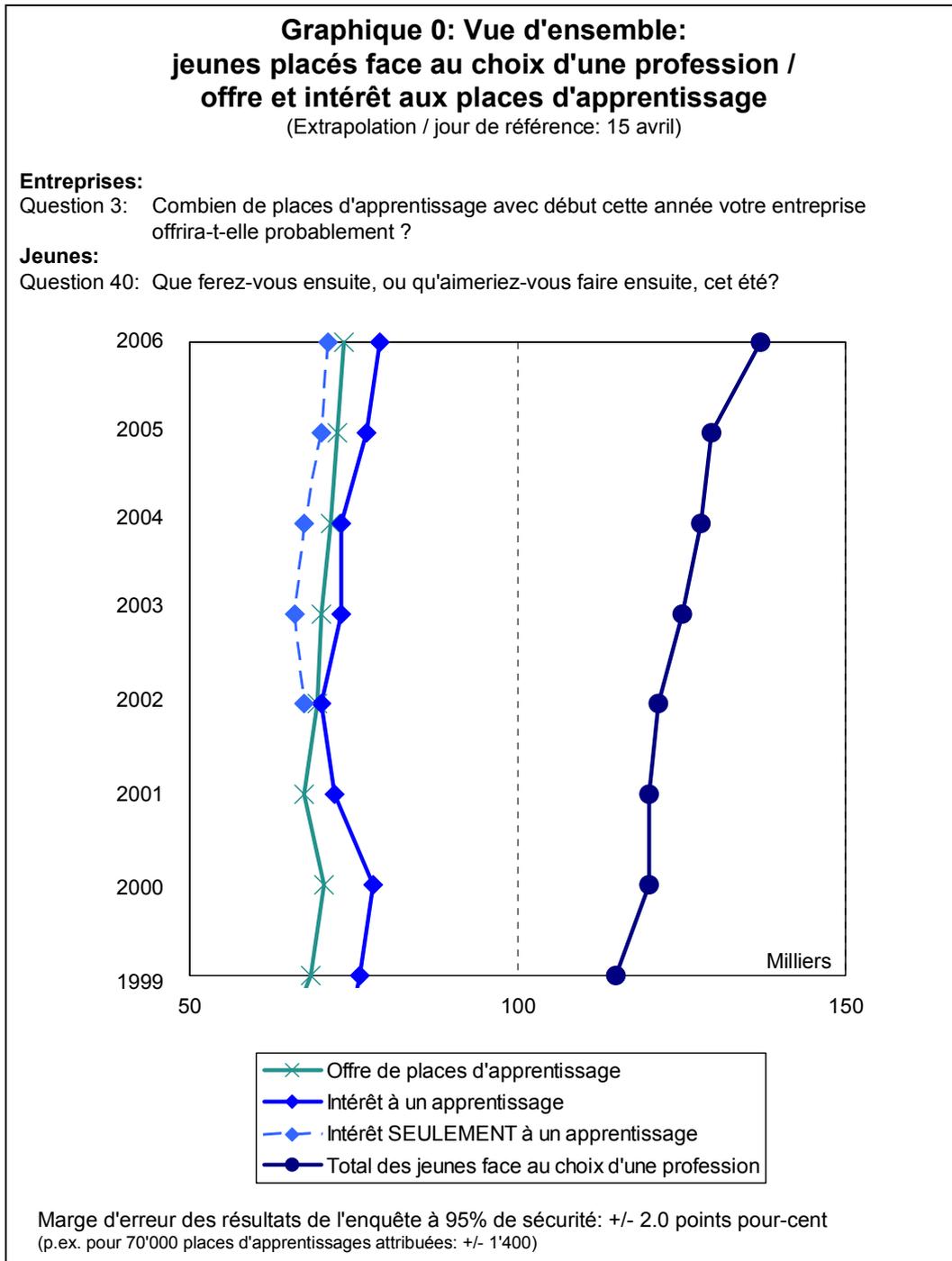
L'**état de l'attribution des places d'apprentissage** dans les entreprises en 2006 semble un plus avancé que lors des années précédentes, la part des places définitivement attribuées présentant une nouvelle augmentation. En revanche, comme dans les années précédentes, il est possible dans de nombreuses professions que le nombre des places annoncées change encore.

Jusqu'à la mi-avril 2006, les entreprises ont reçu en moyenne 15 postulations d'intéressés/ées par place offerte. Cette valeur augmente année après année (2005: 14 postulations). En corrélation avec le fait que les jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession postulent toujours plus tôt comparativement aux années précédentes, on peut en conclure à un renforcement de la **pression de la demande** en 2006.

Globalement, la relation entre offre et demande sur le marché de l'apprentissage en avril 2006 est comparable à celle d'avril 2005:

- L'augmentation de 77'000 à 79'000 jeunes intéressés à un apprentissage peut être attribuée principalement au nombre plus élevé des jeunes placés face au choix d'une profession. La part des intéressés/ées à un apprentissage, avec 58% des jeunes placés face au choix d'une profession, est demeurée constante.
- L'augmentation de 72'500 à 73'500 des places offertes devrait correspondre entre autre à une réaction au nombre des entrées dans la formation professionnelle initiale, à nouveau en augmentation en automne 2005.

Le graphique 0 ci-dessous offre une vue d'ensemble de la situation d'avril 2006. Face à l'offre des entreprises (en vert), il représente les jeunes placés face au choix d'une profession (en bleu sombre), ceux intéressés à une place d'apprentissage (en bleu moyen) ainsi que ceux intéressés exclusivement à une telle place (en bleu clair).



INTRODUCTION

Introduction

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de «Baromètre des places d'apprentissage».

Depuis le début, la réalisation de cette enquête a été confiée à l'Institut LINK de recherche marketing et sociale. L'Institut LINK a collaboré au design de l'étude appliquée aujourd'hui au Baromètre des places d'apprentissage, l'a testé et l'a constamment adapté à l'évolution des conditions. Au cours de ces huit ans de collaboration, les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de ses infrastructures ont été constamment optimisées.

Actuellement, le design de l'enquête doit répondre en particulier aux exigences suivantes:

- Il doit fournir des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché de l'apprentissage. De plus, il aspire à une extrapolation des résultats de l'échantillon à l'univers de base défini.
- Les enquêtes doivent être exhaustives. Cela signifie que la situation de l'offre et de la demande doivent être tirées au clair séparément et mises en parallèle lors de l'interprétation des résultats.
- Le système de recherche doit être conçu de manière souple. Chacun des éléments principaux (les régions, les branches comme les thèmes) doivent pouvoir être mis en œuvre de façon modulaire.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et mis à disposition chaque fois dans les délais prescrits.
- Le système de recherche doit être évalué chaque année et optimisé constamment le cas échéant pour permettre de meilleures comparaisons.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs en mesure de nous fournir au sujet du marché des places d'apprentissage les informations les plus importantes, le plus directement et le plus rapidement possible. Cela signifie que nous nous concentrons sur les personnes directement concernées du côté de l'offre et de la demande: les entreprises formatrices (employeurs) et les jeunes placés face au choix d'une profession.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une première enquête en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premières informations sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés sur leur situation réelle en août lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle, jour de référence = 31 août).

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Univers de base

L'univers de base de l'échantillon de départ des entreprises comprend toutes les entreprises des deuxième et troisième secteurs domiciliées en Suisse, inscrites au Registre fédéral des entreprises et exploitations (RFE) et qui occupent au moins 2 employés.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible clé de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou à titre nouveau). L'interview est réalisée avec la personne responsable dans l'entreprise de l'engagement des apprentis.

2.2.3 Procédé de sélection

Pour la constitution de l'échantillon de départ, l'univers de base est réparti en couches selon les critères suivants:

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés).

La taille brute de cet échantillon se monte à 7'100 adresses. Comme le Registre fédéral des entreprises et exploitations ne permet pas la distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous avons écrit à toutes ces entreprises, qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête est réalisée en principe par écrit. Les entreprises qui ne retournent pas leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés pour cette enquête.

Pendant toute la durée de l'étude, une ligne de renseignements téléphoniques desservie pendant la journée a été en outre maintenue chez LINK, à la disposition des entreprises. Pour la première fois en 2006, trois adresses e-mail ont également été mises en service (lehre@link.ch / apprentissage@link.ch / tirocino@link.ch), pour permettre aux entreprises contactées d'obtenir des renseignements online également.

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 6'140 entreprises de deux employés au moins sur les 7'100 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2'567 entreprises font parties de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

Le tableau suivant donne un aperçu des valeurs concrètes de la saturation obtenue:

Questionnaires expédiés	7'100	100%
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses impossibles à tirer au clair	145	2.1%
- Echs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre site)	81	1.1%
- Pas de réponse / non atteintes (y.c. problèmes de numéro de téléphone)	558	7.9%
- Refus par écrit	15	0.2%
- Refus par téléphone	141	2.0%
- Problèmes de langue	10	0.1%
- Autres échecs	10	0.1%
Réponses au questionnaire, au total	6'140	86.5%

Réponses au questionnaire, au total	6'140	100%
→ dont avec apprentis, au total	2'567	41.8%
→ dont par écrit	1'830	71.3%
→ dont par téléphone	737	28.7%
→ dont sans apprentis, au total	3'573	58.2%
→ dont par écrit	2'198	61.5%
→ dont par téléphone	1'375	38.5%

La saturation se monte ainsi au total à 86.5% des questionnaires expédiés.

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants:

- Régions (SA, SR, TI)
- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés)
- Répartition NOGA (43 classes).

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente (selon l'Office fédéral de la statistique¹) et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

¹ Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année 2006 proviennent de la publication: Statistique de la formation professionnelle initiale, N° 0350-0603-00. Les chiffres de 2002-2005 ont été tirés de la publication: Statistique des apprentis, N° 0350-0502-30, et les chiffres de 2002 de la publication: Statistique des contrats d'apprentissage, N° 365-0x00. Les stages sont intégrés aux entrées en formation professionnelle initiale, car ils débouchent au cours de l'année suivante sur des formations avec attestation – et donc sur des «apprentissages».

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Entrées en formation initiale l'année dernière selon l'OFS}}{\text{Nombre de places attribuées l'année dernière selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année:

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

Concrètement, cela signifie pour 2006:

- Nombre de places attribuées l'année dernière selon l'enquête: 2'712 places
- Entrées en formation initiale en 2005 selon l'OFS: 73'773 entrées
- $H_{2006} = 73'773 / 2'712 = 27.3$

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une profession

2.3.1 Univers de base

L'univers de base de l'échantillon de départ des jeunes se compose de toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une profession.

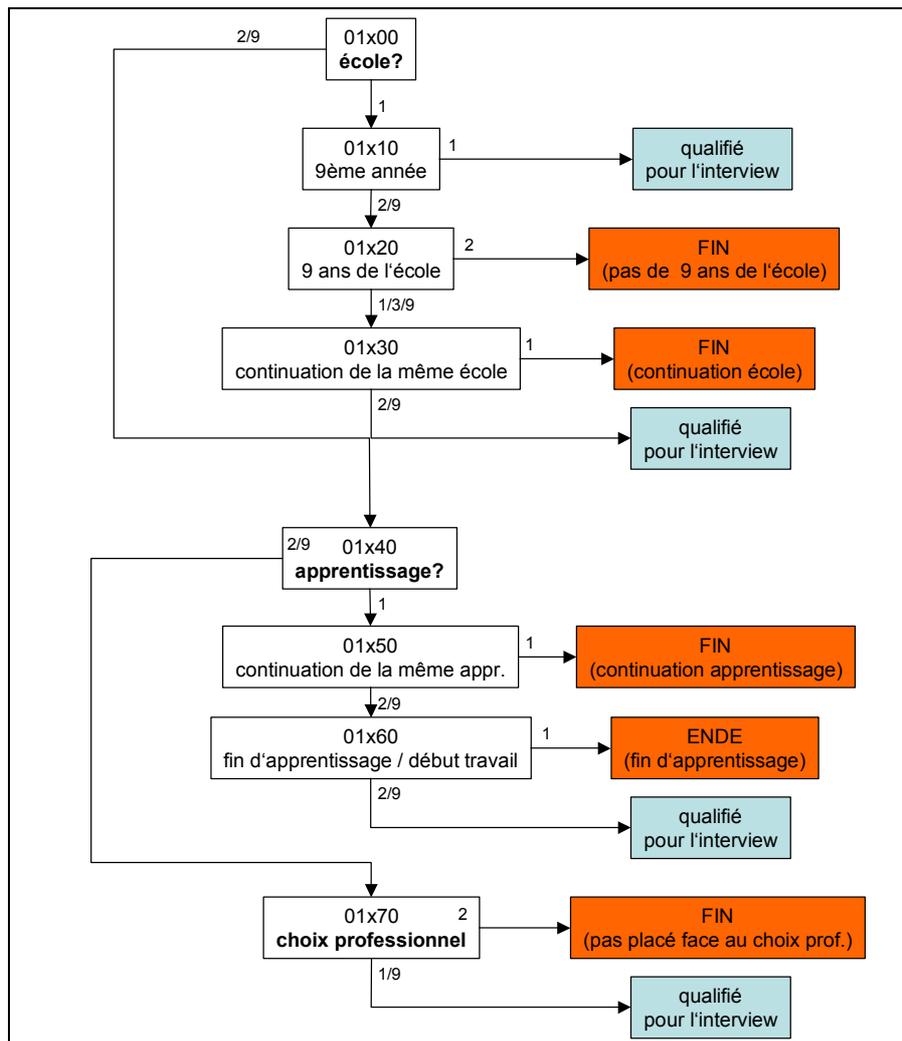
2.3.3 Procédé de sélection

Dans une première étape, on interroge dans le cadre de l'Omnibus CATI de LINK tous les ménages quant à leur composition pour ce qui concerne les différentes catégories d'âges. L'Institut LINK dispose ainsi chaque année d'une nouvelle base d'adresses brute d'environ 60'000 ménages, dans lesquels les personnes interrogées ont donné leur accord pour une

nouvelle interview. Pour chacun de ces ménages, nous savons s'ils comportent ou pas des personnes âgées de 10 à 19 ans.

Dans cet échantillon de base de ménages abritant des personnes âgées de 10 à 19 ans², on enregistre lors d'un premier contact téléphonique tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans et on détermine pour chaque jeune personne si elle fait effectivement partie de notre groupe cible.

En détail, cette condition est tirée au clair à l'aide d'une interview de recrutement complète:



² Comme cette interview remonte à un an au moins, le recrutement intègre également les ménages qui abritent des personnes âgées de 11 à 20 ans.

Font donc partie en principe de notre groupe cible tous les jeunes qui

- suivent actuellement leur 9^e année scolaire
- au cours de l'été à venir interrompront ou termineront une école complémentaire
- au cours de l'été à venir interrompront un apprentissage
- au cours de l'été à venir commenceront une nouvelle formation (p.ex. apprentissage ou école) ou vivront une année de transition.

Au sein de ce groupe de personnes cibles en principe recrutées peuvent surgir au cours de l'interview des raisons pour lesquelles certains jeunes ne font pas partie cependant de ce groupe cible:

- Poursuite de la scolarité obligatoire
- Formation professionnelle initiale terminée (en plus de l'apprentissage) et début du travail et/ou service militaire (travail et/ou service militaire seulement)
- Gymnasiens/ennes: jeunes pour lesquels seule la voie purement gymnasiale entre en considération (actuellement scolarité obligatoire – cet été gymnase)
- Etudiants/es: jeunes pour lesquels seules des études supérieures entrent en considération.

Pour la première vague de l'enquête, les deux derniers groupes cités des gymnasiens/ennes et des étudiants/es ne font pas partie du groupe cible clé; ils seront cependant intégrés à nouveau à l'univers de base pour la seconde vague de l'enquête en août. Ils répondent donc lors de la première vague de l'enquête à une brève interview (situation actuelle, intérêts et statistique seulement).

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK de Lucerne et de Lausanne. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

Toutes les enquêtrices et tous les enquêteurs ont été spécialement formés pour cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées à divers jours de la semaine et à diverses heures de la

journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été définis. Pour les jeunes qui séjournèrent hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), on a tenté de réaliser une interview proxy avec un membre de leur parenté. Avec 15.7%, la part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées demeure dans une proportion comparable à celle des années précédentes.

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente un aperçu du nombre des adresses utilisées prises dans l'Omnibus CATI de LINK jusqu'à obtention du nombre d'interviews exigées avec des jeunes du groupe cible clé:

Total des adresses de ménages avec jeunes mises à disposition (selon l'Omnibus CATI)	59'776	100%
- Adresses non utilisées	39'833	66.6%
- Adresses résiduelles (pool / rendez-vous)	5'479	9.2%
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	14'464	24.2%
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	14'464	100%
- Echs sur adresses en raison de critères de recrutement (pas/plus de jeune dans le ménage)	4'940	34.2%
- Refus	419	2.9%
- Autres échecs (problèmes de numéro de téléphone / impossibles à atteindre / problèmes de langue)	785	5.4%
Total des ménages avec jeunes recrutés	8'320	57.5%
Total des jeunes de 14 à 20 ans recrutés	11'764	100%
- Non appartenance au groupe cible clé	8'375	71.2%
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3'389	28.8%
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3'389	100%
- Brèves interviews de gymnasiens/ennes et étudiants/es	625	18.4%
Total des interviews complètes réalisées avec des jeunes face au choix d'une profession	2'764	81.6%

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes qui ne peuvent pas participer / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de l'univers de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre:

- Cantons (26 classes)
- Ages (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexes.

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes est basée fondamentalement sur l'hypothèse que les jeunes qui ont fréquenté une 8^e classe l'an dernier (selon l'Office fédéral de la statistique³) seront en 9^e classe l'année de l'enquête – et donc totalement intégrés à l'étude. Il s'agit là toutefois d'une estimation, car les écoliers/ères des classes spéciales manquent dans les statistiques et le passage de la 8^e à la 9^e classe se déroule différemment. Les écoliers/ères actuellement en 9^e année se répartissent entre les jeunes qui se trouvent face au choix d'une profession (interviews complètes) et les gymnasiens/ennes recrutés (brèves interviews).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Nb. estimé des jeunes en 9^e classe selon statistique 8^e classe l'année précéd.}}{\text{Nombre des jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une profession selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une profession:

$$\text{Nb. jeunes face au choix d'une prof.} = H * \text{nb. jeunes face au choix d'une prof. selon enquête}$$

³ Les indications de nombre de jeunes en 8^e classe l'an dernier proviennent de la publication: Ecoliers, écolières et étudiants 2004/05 de l'Office fédéral de la statistique (ISBN 3-303-15372-8).

Concrètement pour 2006:

- nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire 2005/2006
selon la statistique de la 8^e classe 2004/2005: 86'000
- Nombre de jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête: 1'650
- $H_{2006} = 86'000 / 1'650 = 52.1$

Il résulte ainsi de ce facteur d'extrapolation de 52.1 que 137'000 jeunes environ se trouvent en 2006 confrontés au choix d'une profession.

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont été optimisés en 2006. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite plus haut en détail. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux questionnaires.

En outre, la base de données des professions d'apprentissage a été mise à jour pour les enquêtes de 2006, la base de données ne contenant plus désormais que les professions dont l'apprentissage est effectivement autorisé (262 professions), alors que la base de données utilisée jusqu'à 2005 était beaucoup plus importante (457 professions). La liste complète des professions d'apprentissage figure en annexe de ce rapport.

La période de réalisation de la première enquête de 2006 a été la suivante:

- Expédition des questionnaires aux entreprises: 4 avril 2006
- Rappels téléphoniques aux entreprises: 27 avril au 9 mai 2006
- Délai final de réception des questionnaires des entreprises: 10 mai 2006
- Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes: 10 au 23 avril 2006

Du côté de notre mandant (OFFT), cette étude a été coordonnée par Hugo Barmettler / Belinda Walther. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant: Isabelle Kaspar (responsable du projet), Giovanni Scarcella (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Anita Huber (direction de terrain, CATI Lucerne), Ermelinda Lopez (direction de terrain, CATI Lausanne), Annemarie Medimurec (direction de l'enquête par

écrit, codification et saisie des données), Jürg Tütsch et Raimund Vogl (évaluation des données).

4. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des données de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine **marge d'erreur**, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95%, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons: pour 2'500 interviews max. +/- 2%, pour 1'000 interviews max. +/- 3,2%, pour 500 interviews max. +/- 4,5% et pour 100 interviews max. +/- 10%.

Les réponses divergentes de certains sous-groupes par rapport au total sont contrôlées au moyen du test Chi carré et marquées dans les tableaux informatiques, en cas de différence significative, du signe «+» ou du signe «-» inséré à côté de la valeur en pour-cent.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport de résultats, d'un condensé de ce rapport ainsi que de tableaux en format PDF.

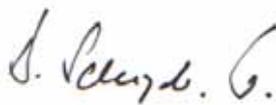
Les résultats du Baromètre des places d'apprentissage d'avril 2006 peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse: www.bbt.admin.ch.

Lucerne, le 30 mai 2006

LINK Institut de recherche
marketing et sociale



Isabelle Kaspar
Resp. de projet



Damian Schnyder v. W.
Directeur de l'Institut

COMMENTAIRES

Commentaires

1. Fournisseurs de places d'apprentissage: entreprises

1.1 Situation des places d'apprentissage le 15 avril 2006

Après extrapolation, on peut se baser pour l'année 2006 sur une offre de 73'500 **places d'apprentissage** (graphique 1). Selon l'enquête de cette année, cette offre est supérieure de 1'000 places environ à celle du même jour de référence de l'an dernier (+1%). La comparaison de l'offre de places d'apprentissage entre les vagues d'avril et d'août révèle que l'offre des entreprises, selon notre expérience, peut augmenter de 8'500 places d'apprentissage au maximum (tableau 1).

Tableau 1: évolution de l'offre de places d'apprentissage (extrapolation)				
Année d'enquête	Vague d'avril	Vague d'août	Augmentation entre avril et août	<i>Places effectivement attribuées selon l'OFS</i>
2005	72'500	76'000	3'500	73'773
2004	71'500	74'000	2'500	70'761
2003	70'000	76'500	6'500	67'964
2002	69'500	75'500	6'500	68'535
2001	67'500	76'000	8'500	70'947
2000	70'500	79'500	8'000	70'914
1999	68'500	75'500	7'000	69'580
1998	63'000	71'500	8'500	69'354

Graphique 1: Offre de places d'apprentissage

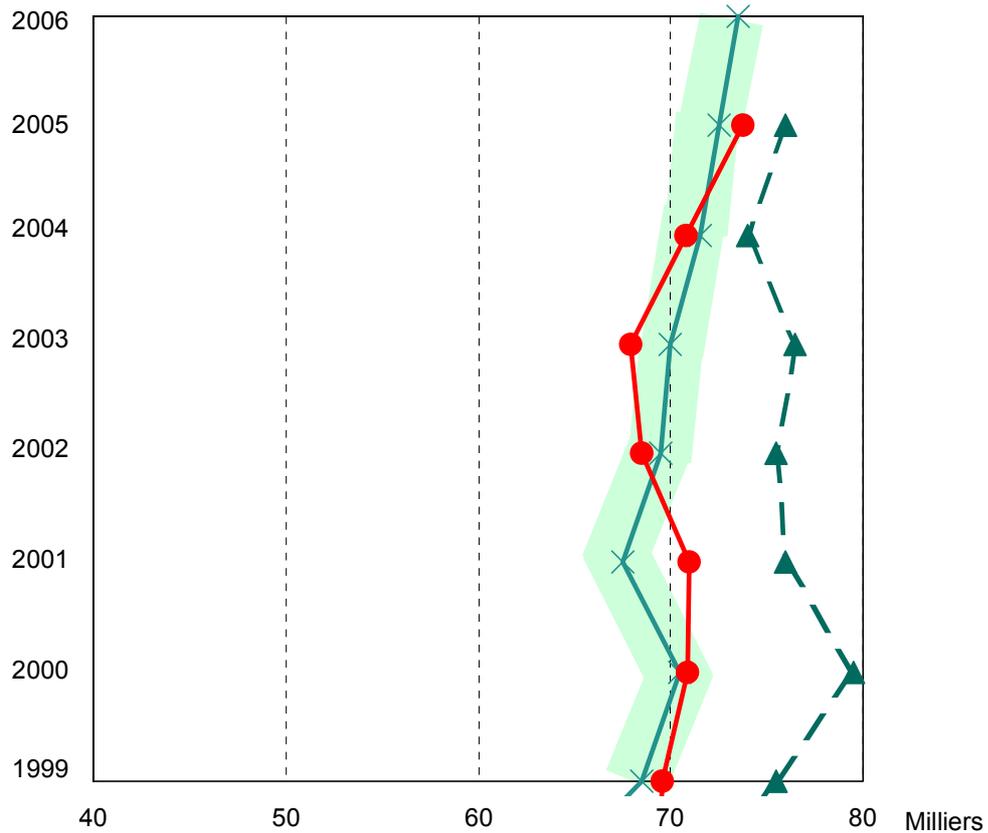
(Extrapolation / jour de référence: 15 avril)

Avril

Question 3: Combien de places d'apprentissage avec début cette année votre entreprise offrira-t-elle probablement?

Août (année précédente)

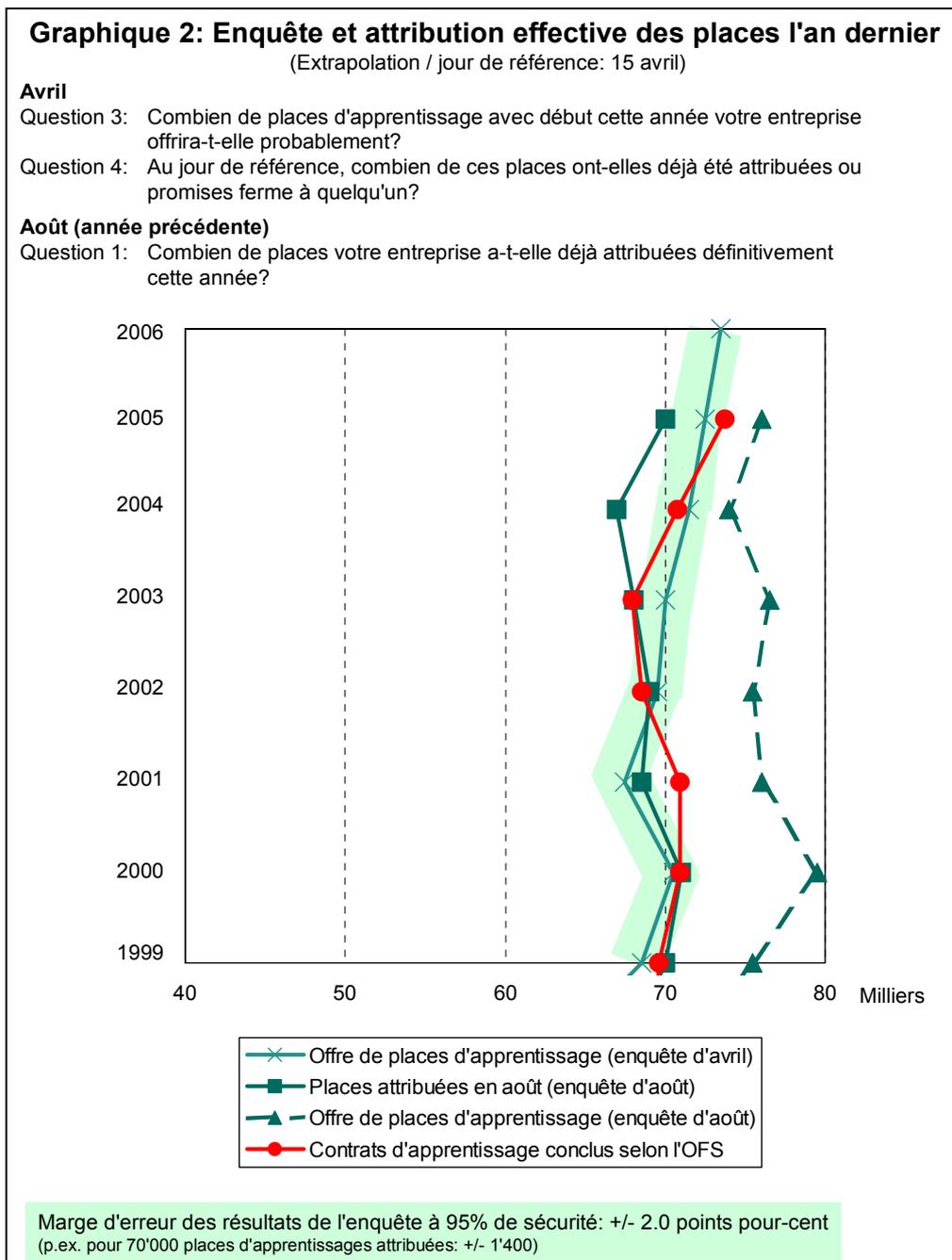
Question 1: Combien de places votre entreprise a-t-elle déjà attribuées définitivement cette année?



x Offre de places d'apprentissage (enquête d'avril)
▲ Offre de places d'apprentissage (enquête d'août)
● Contrats d'apprentissage conclus selon l'OFS

Marge d'erreur des résultats de l'enquête à 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent
 (p.ex. pour 70'000 places d'apprentissages attribuées: +/- 1'400)

Le graphique 2 montre que les places d'apprentissage offertes à mi-avril 2006 (73'500) correspondent à peu près aux contrats d'apprentissage conclus en 2005 selon l'OFS (entrée en formation professionnelle initiale).



La part des entreprises qui cette année **n'offrent aucune place d'apprentissage** (1^{re} année d'apprentissage) se situe avec 37% à un niveau comparable à celui de l'an dernier (38%). La grande part des entreprises formatrices de 2 à 9 employés, 46%, s'explique par le fait qu'elles ne forment simultanément qu'un ou deux apprentis, qui sont remplacés à l'achèvement de leur formation, et donc pas chaque année.

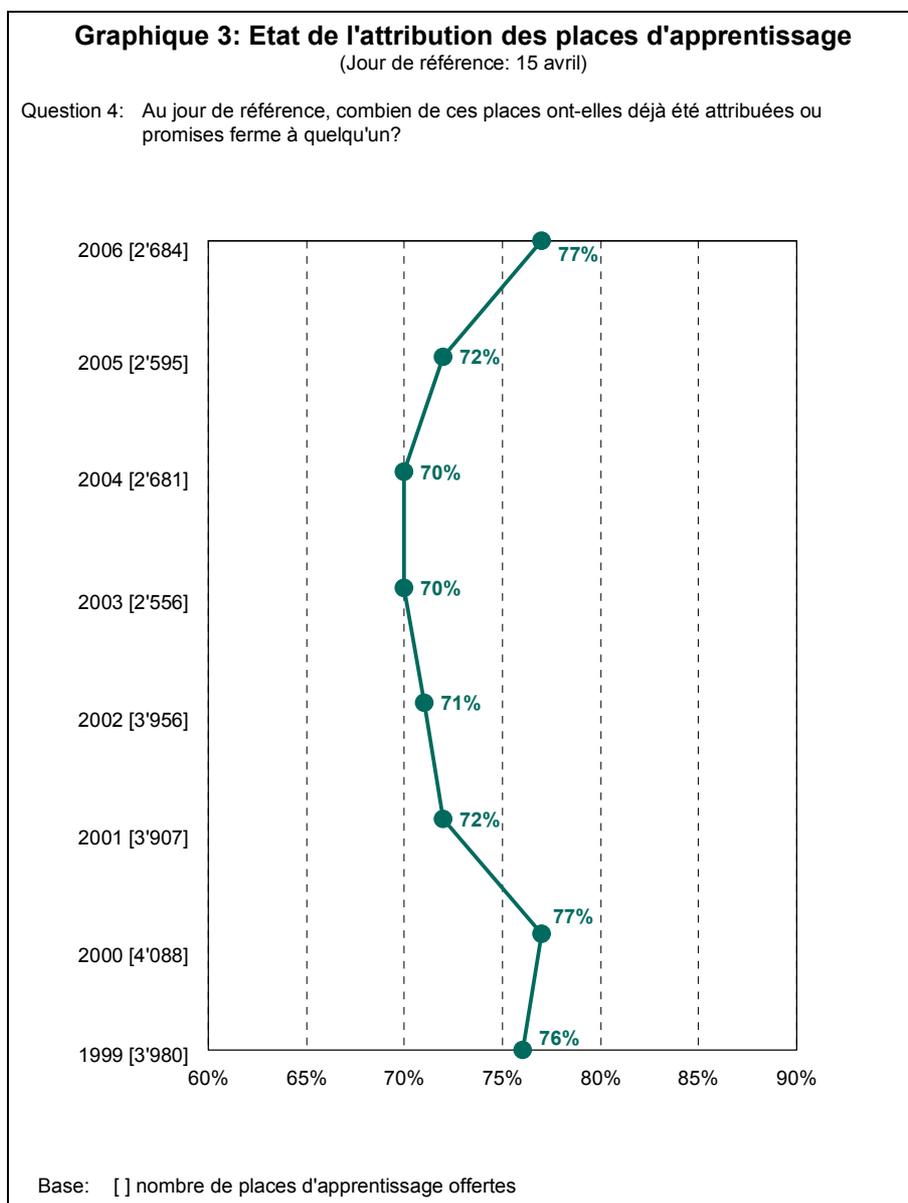
Questions 1 et 3:	Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)				Siège de l'entreprise		
Prévoient cette année de n'offrir aucune place d'apprentissage Base: entreprises avec apprentis (jusqu'ici + nouveau)		2-9	10-19	20-99	100+	SA	SR	TI
- 15 avril 2006	37%	46%	25%	20%	8%	37%	37%	42%
- 15 avril 2005	38%	47%	30%	22%	10%	38%	39%	40%
- 15 avril 2004	39%	49%	30%	20%	10%	38%	38%	46%
- 15 avril 2003	40%	49%	32%	25%	8%	40%	41%	49%
- 15 avril 2002	35%	44%	29%	15%	10%	34%	37%	45%
- 15 avril 2001	33%	42%	33%	19%	8%	32%	34%	42%

La part des entreprises qui forment cette année pour la **première fois des apprentis**, avec 6%, a de nouveau fléchi par rapport à l'année précédente. Les plus fortes modifications dans le domaine de la taille des entreprises sont le fait des petites entreprises (2-9 employés), dont 7% seulement offrent des places d'apprentissage à titre nouveau, alors que cette valeur avait toujours dépassé la limite des 10% ces dernières années. En outre, le recul au niveau national est imputable à la part en régression des régions de la Suisse alémanique et du canton du Tessin.

Questions 1 et 3:	Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)				Siège de l'entreprise		
Prévoient cette année d'offrir des places d'apprentissage à titre nouveau Base: entreprises avec apprentis (jusqu'ici + nouveau)		2-9	10-19	20-99	100+	SA	SR	TI
- 15 avril 2006	6%	7%	5%	5%	1%	5%	10%	4%
- 15 avril 2005	8%	11%	5%	5%	1%	8%	10%	14%
- 15 avril 2004	10%	13%	8%	11%	1%	10%	11%	8%
- 15 avril 2003	10%	12%	6%	5%	2%	9%	11%	15%
- 15 avril 2002	8%	10%	6%	3%	2%	6%	11%	12%
- 15 avril 2001	8%	9%	9%	6%	3%	7%	9%	11%

1.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage

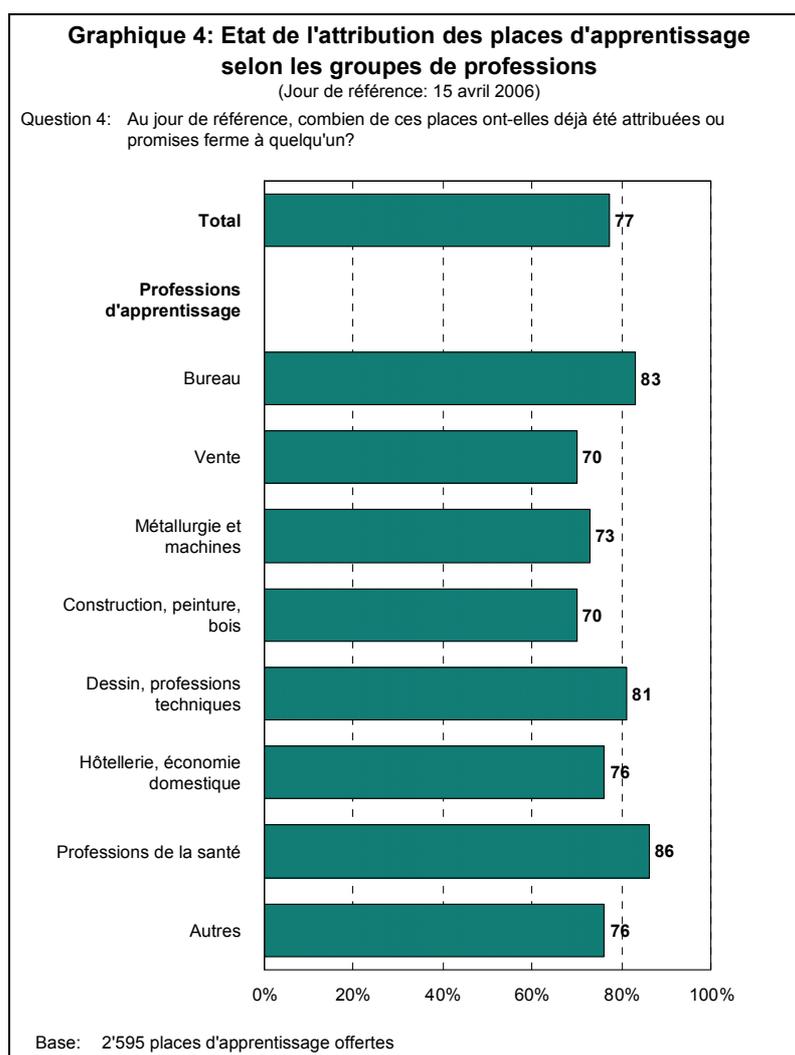
Cette année, 77% des places d'apprentissage offertes par les entreprises sont **déjà attribuées** au jour de référence de l'enquête. Ainsi donc, après 2005, la part des places d'apprentissage attribuées à la mi-avril augmente à nouveau (graphique 3).



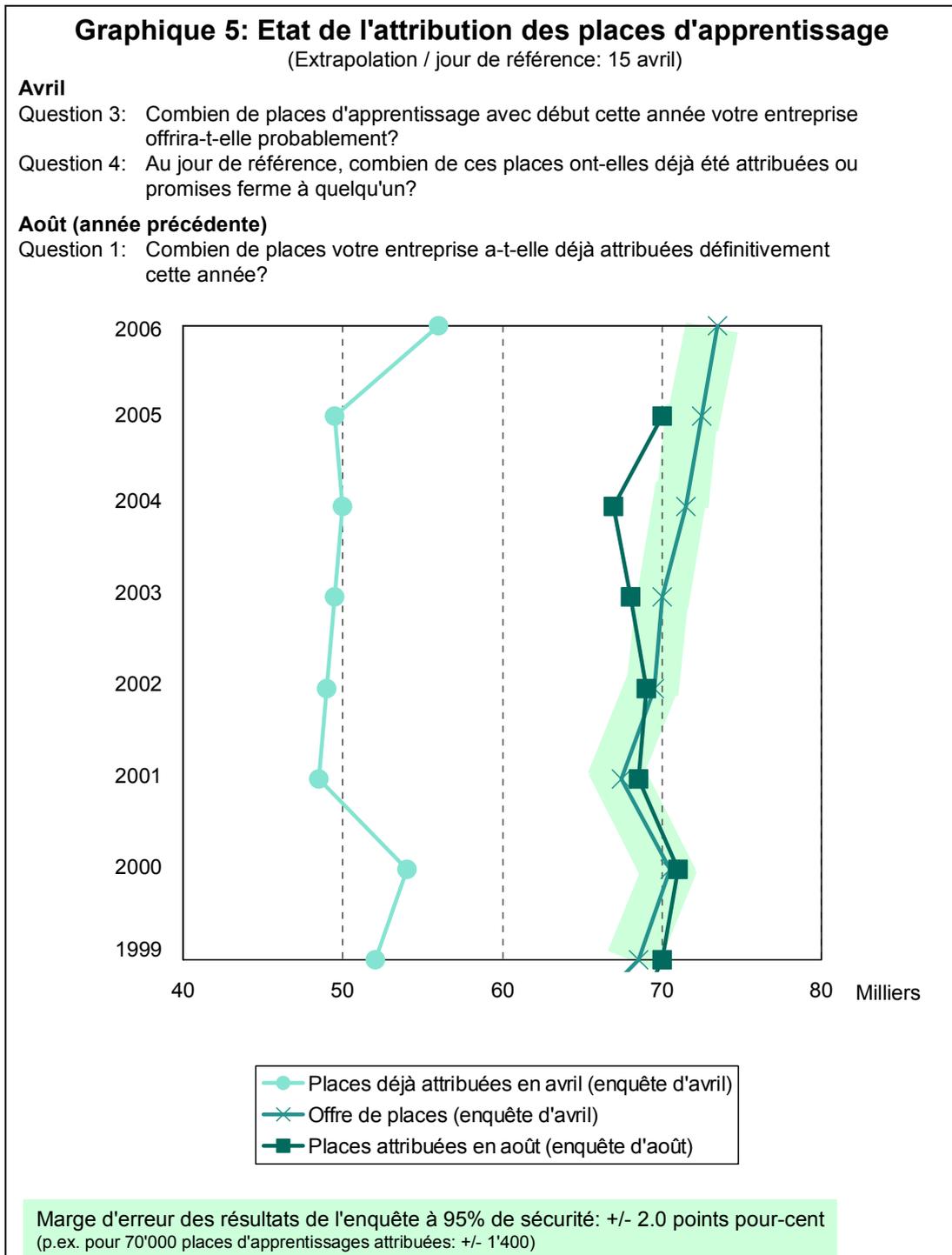
Les différents moments de l'attribution des places d'apprentissage dans les **régions** apparaissent clairement chaque année. Dans le canton du Tessin et en Suisse romande, ces places sont attribuées plus tard dans l'année. Toutefois, la proportion généralement accrue des places d'apprentissage attribuées en 2006 est imputable à une attribution plus précoce dans les trois régions linguistiques, comme le montre le tableau 4 ci-dessous:

Question 4:	TOTAL	Suisse alémanique				Suisse romande	Tessin
Places d'apprentissage déjà attribuées / promises au jour de référence <small>Base: total des places d'apprentissage probablement offertes</small>		Total	Suisse orientale	Nord-ouest de la Suisse	Suisse centrale		
- 15 avril 2006	77%	81%	80%	82%	80%	62%	36%
- 15 avril 2005	72%	78%	79%	77%	76%	56%	29%
- 15 avril 2004	70%	75%	77%	70%	76%	56%	25%
- 15 avril 2003	70%	76%	75%	77%	79%	55%	27%
- 15 avril 2002	71%	75%	75%	75%	75%	57%	30%
- 15 avril 2001	72%	78%	77%	80%	77%	51%	24%

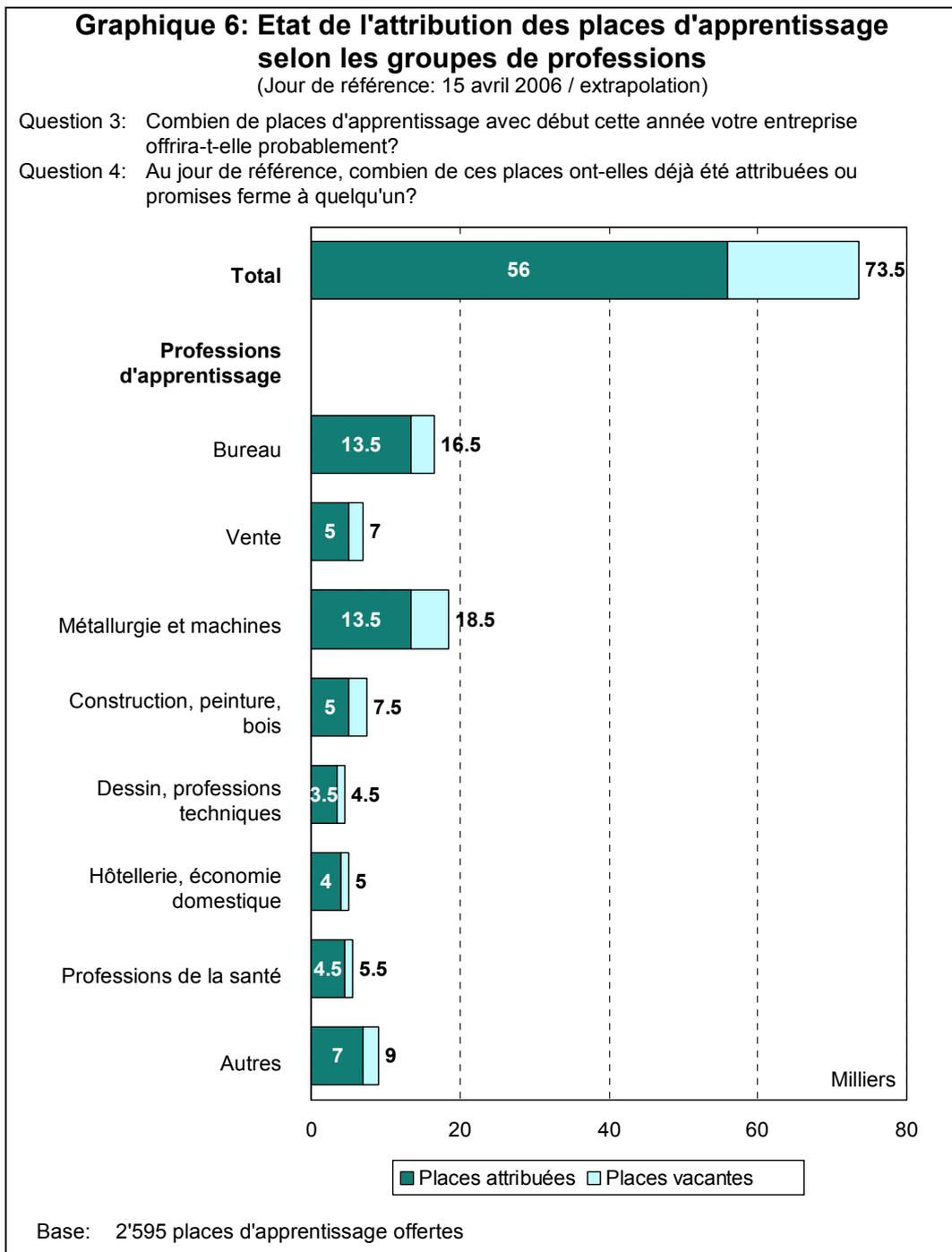
L'attribution des places d'apprentissage a le plus fortement progressé dans les **professions** du bureau, de la santé et techniques. Dans les groupes de professions de la vente, de la construction et de la métallurgie / machines, les places sont encore proportionnellement moins nombreuses à être attribuées définitivement, avec 70%, resp. 73% (graphique 4).



En 2006, après extrapolation, environ 56'000 **places d'apprentissage sont attribuées**, alors qu'environ 17'500 sont encore vacantes (graphique 5). Ainsi donc, cette année, le nombre de places d'apprentissage définitivement attribuées à la mi-avril est plus élevé que jamais. On constate donc cette année que le processus d'attribution des places d'apprentissage est déjà fort avancé au jour de référence.

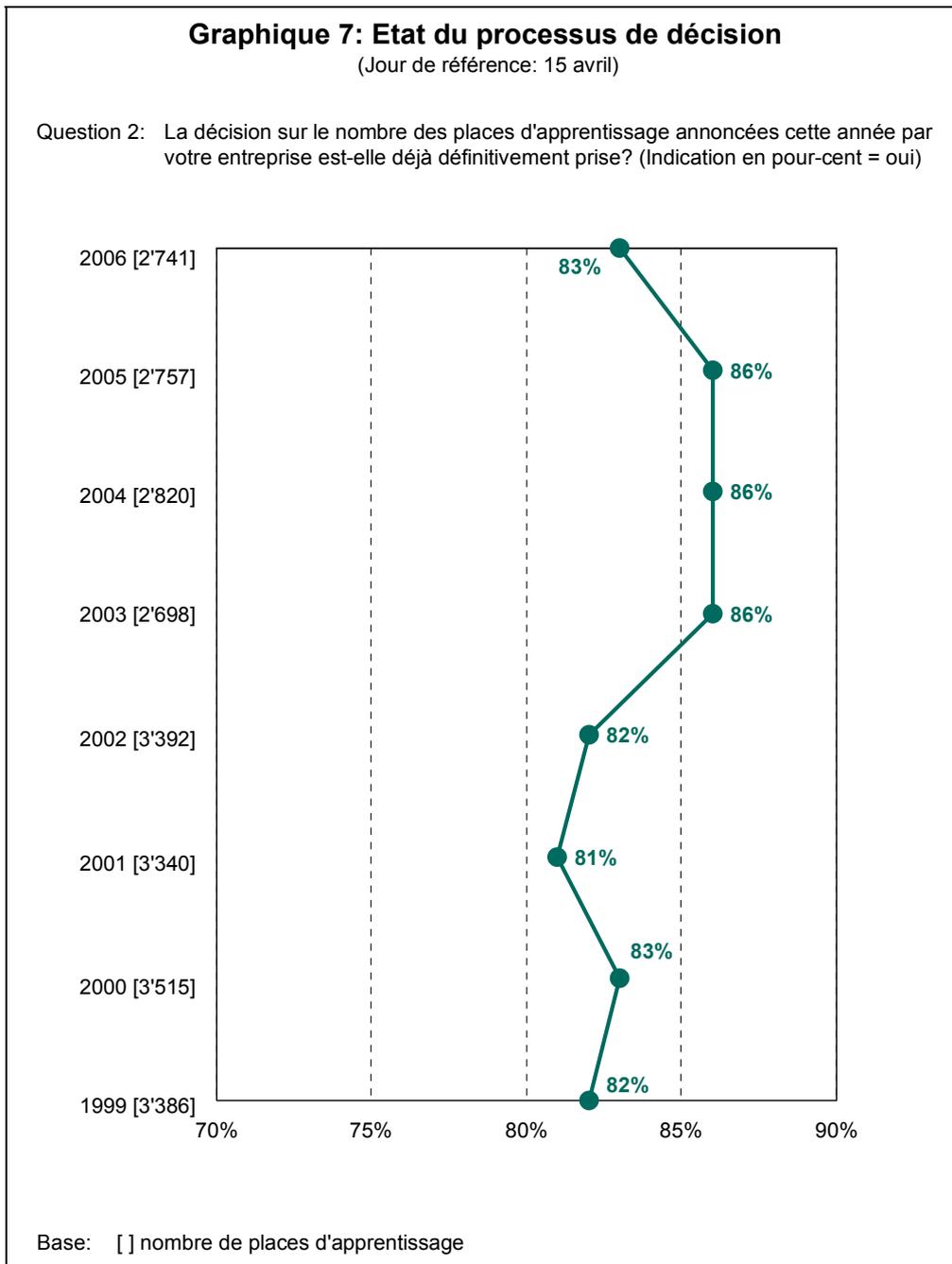


Le graphique 6 montre le nombre extrapolé des places d'apprentissage par rapport au total des places offertes par **groupes de professions**. On constate ainsi d'une part que le groupe des professions de la métallurgie et des machines est celui qui offre le plus grand nombre de places d'apprentissage (18'500 places), suivi par le groupe des professions du bureau (16'500). D'autre part, ce graphique révèle pour chaque groupe de professions le nombre de places encore disponibles.



1.3 Etat de la décision relative à l'offre

Alors que la part des professions d'apprentissage pour lesquelles la **décision sur le nombre des places annoncées tombait définitivement** à la mi-avril déjà se situait à 86% ces trois dernières années, elle se fixe sensiblement plus bas en 2006, avec 83%. La diminution de cette part donne une indication sur le fait que l'offre de places d'apprentissage de la part des entreprises pourrait encore considérablement changer au cours de l'été 2006 (graphique 7).



Les entreprises encore indécises se trouvent comme auparavant en Suisse romande et au Tessin principalement, alors que la marge de manœuvre dans les grandes entreprises de 250 employés et plus est très réduite.

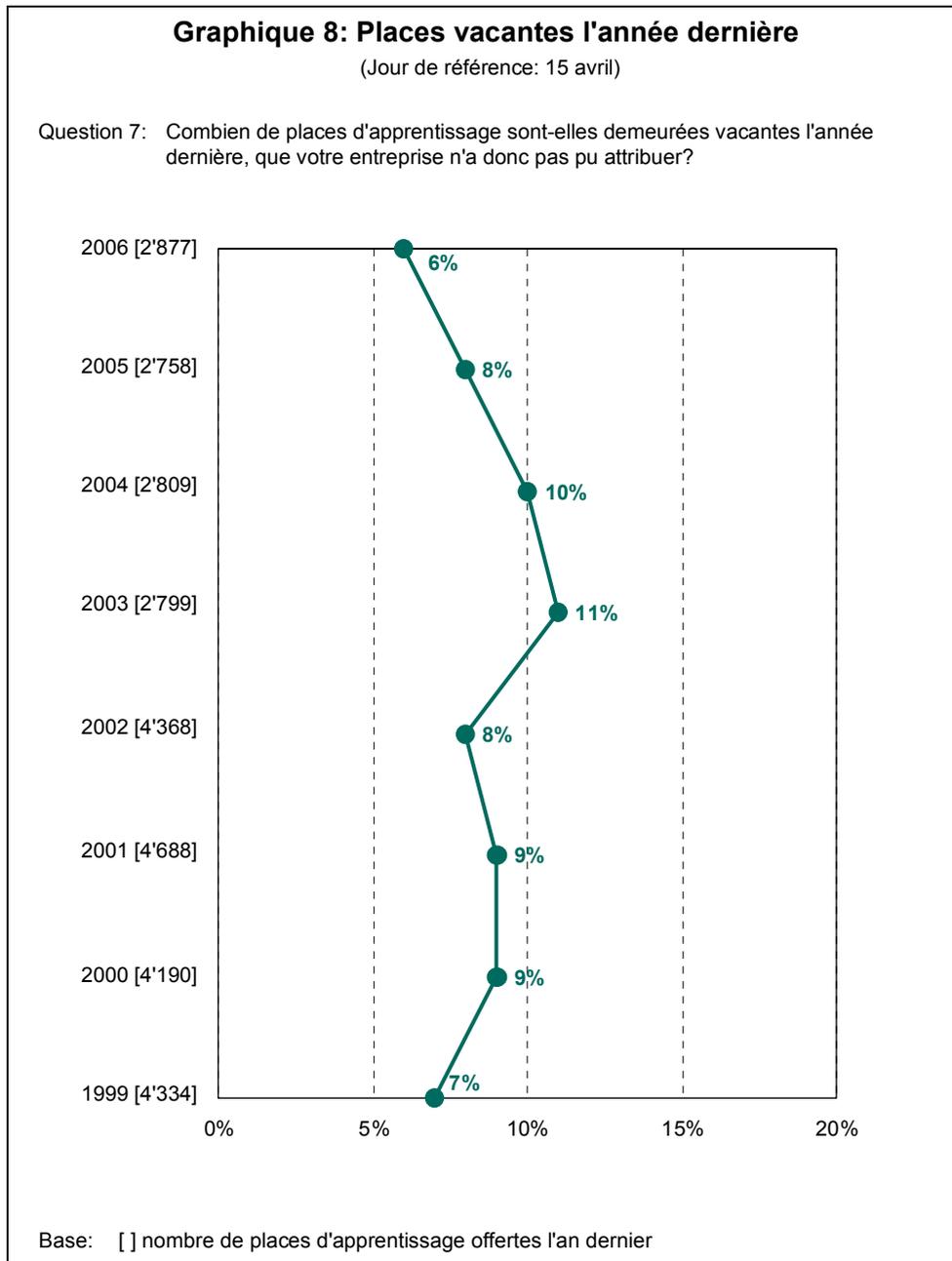
Question 2:	TOTAL	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)		Siège de l'entreprise		
		- 249 employés	250 + employés	SA	SR	TI
La décision sur le nombre de places d'apprentissage annoncées est définitive Base: nombre de places d'apprentissage offertes						
- 15 avril 2006	83%	83%	90%	86%	76%	66%
- 15 avril 2005	86%	85%	92%	89%	75%	71%
- 15 avril 2004	86%	85%	89%	89%	76%	64%
- 15 avril 2003	86%	85%	91%	88%	81%	74%
- 15 avril 2002	82%	82%	91%	85%	76%	73%
- 15 avril 2001	81%	80%	89%	83%	75%	65%

Le processus de décision sur le nombre de places d'apprentissage offertes est le plus avancé dans les professions de la santé et du bureau. Les entreprises les moins décidées sont celles de l'hôtellerie.

Question 2:	TOTAL	Professions d'apprentissage							
		Bureau	Vente	Métallurgie et machines	Construction, peinture, bois	Dessin, prof. techniques	Hôtellerie, écon. domestique	Professions de la santé	Autres
La décision sur le nombre de places d'apprentissage annoncées est définitive Base: nombre de places d'apprentissage offertes									
- 15 avril 2006	83%	87%	81%	82%	81%	85%	79%	88%	83%
- 15 avril 2005	86%	92%	86%	84%	78%	87%	80%	93%	86%
- 15 avril 2004	86%	89%	83%	85%	82%	90%	86%	90%	85%
- 15 avril 2003	86%	91%	84%	85%	81%	91%	79%	93%	85%
- 15 avril 2002	82%	88%	86%	79%	75%	82%	84%	87%	83%
- 15 avril 2001	81%	85%	83%	80%	77%	84%	74%	89%	82%

1.4 Places d'apprentissage demeurées vacantes l'an dernier

Selon les informations transmises par les entreprises interrogées, 6% des places d'apprentissage annoncées **l'an dernier** sont demeurées **vacantes**. Après les 11% de places demeurées vacantes en 2002, cette proportion diminue continuellement (graphique 8).



La construction, l'industrie de la métallurgie et des machines et les autres **professions** surtout ont dû l'an dernier déplorer le plus grand nombre de places demeurées vacantes. Dans les professions du bureau en revanche, presque toutes les places d'apprentissage ont pu être pourvues. Comparativement à la situation de 2004, les secteurs de la métallurgie et des machines, de la construction et des professions techniques surtout présentent ainsi en 2005 sensiblement moins de places demeurées vacantes (tableau 7).

Tableau 7: places d'apprentissage demeurées vacantes l'an dernier									
Question 7:	TOTAL	Professions d'apprentissage							
Base: places d'apprentissage annoncées l'an dernier		Bureau	Vente	Métallurgie et machines	Construction, peinture, bois	Dessin, prof. techniques	Hôtellerie, écon. domestique	Professions de la santé ⁴	Autres
Places d'appr. demeurées vacantes en 2005	6%	1%	4%	9%	10%	2%	6%	2%	9%
Places d'appr. demeurées vacantes en 2004	8%	1%	7%	12%	19%	5%	6%	1%	8%
Places d'appr. demeurées vacantes en 2003	10%	3%	4%	15%	17%	4%	8%	10%	9%
Places d'appr. demeurées vacantes en 2002	11%	4%	11%	11%	22%	8%	11%	5%	14%
Places d'appr. demeurées vacantes en 2001	8%	2%	7%	9%	19%	8%	10%	7%	8%
Places d'appr. demeurées vacantes en 2000	9%	2%	7%	9%	14%	8%	10%	21%	8%

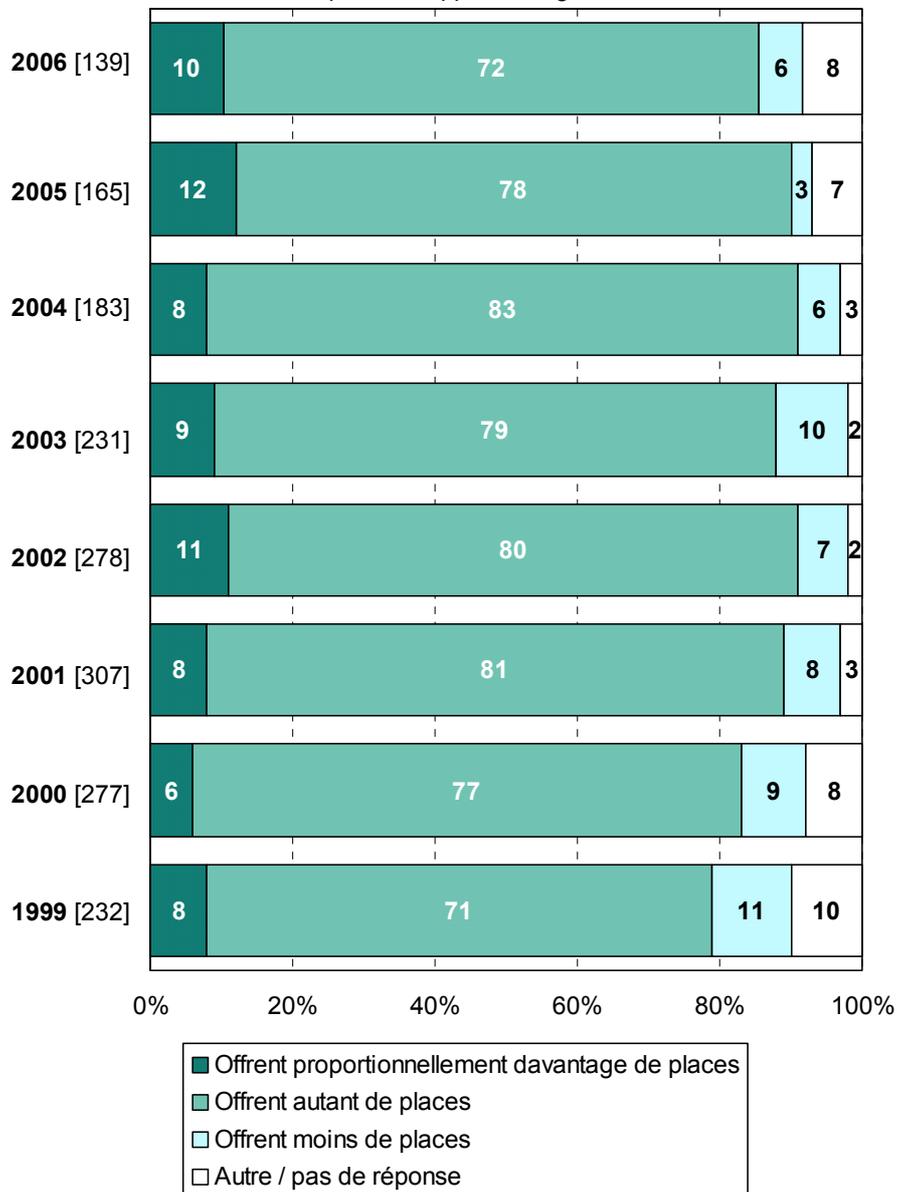
72% des entreprises dont certaines places d'apprentissage sont demeurées vacantes en 2005 ne se sont pas laissées déconcerter par cet insuccès et indiquent qu'elles offriront cette année autant de places que l'an dernier. 10% d'entre elles affirment même en offrir davantage l'automne prochain pour combler éventuellement le déficit de l'an passé. 6% des entreprises qui ont vu l'an dernier certaines de leurs places d'apprentissage demeurer vacantes ont tiré les conséquences de l'insuccès de leur recherche d'apprentis et offrent cette année moins de places d'apprentissage (graphique 9).

⁴ Les professions de la santé doivent toujours être considérées avec réserve. Leurs résultats sont toujours très dépendants de la structure de l'échantillon. En 2001, cette structure englobait de nombreuses écoles destinées aux professions de la santé. Les classes non occupées étaient pour cette raison déclarées comme places d'apprentissage vacantes, ce qui pouvait provoquer une augmentation correspondante des places d'apprentissage vacantes pour l'année 2000.

Graphique 9: Effet des places d'apprentissage vacantes sur l'offre de places d'apprentissage

(Jour de référence: 15 avril 2006)

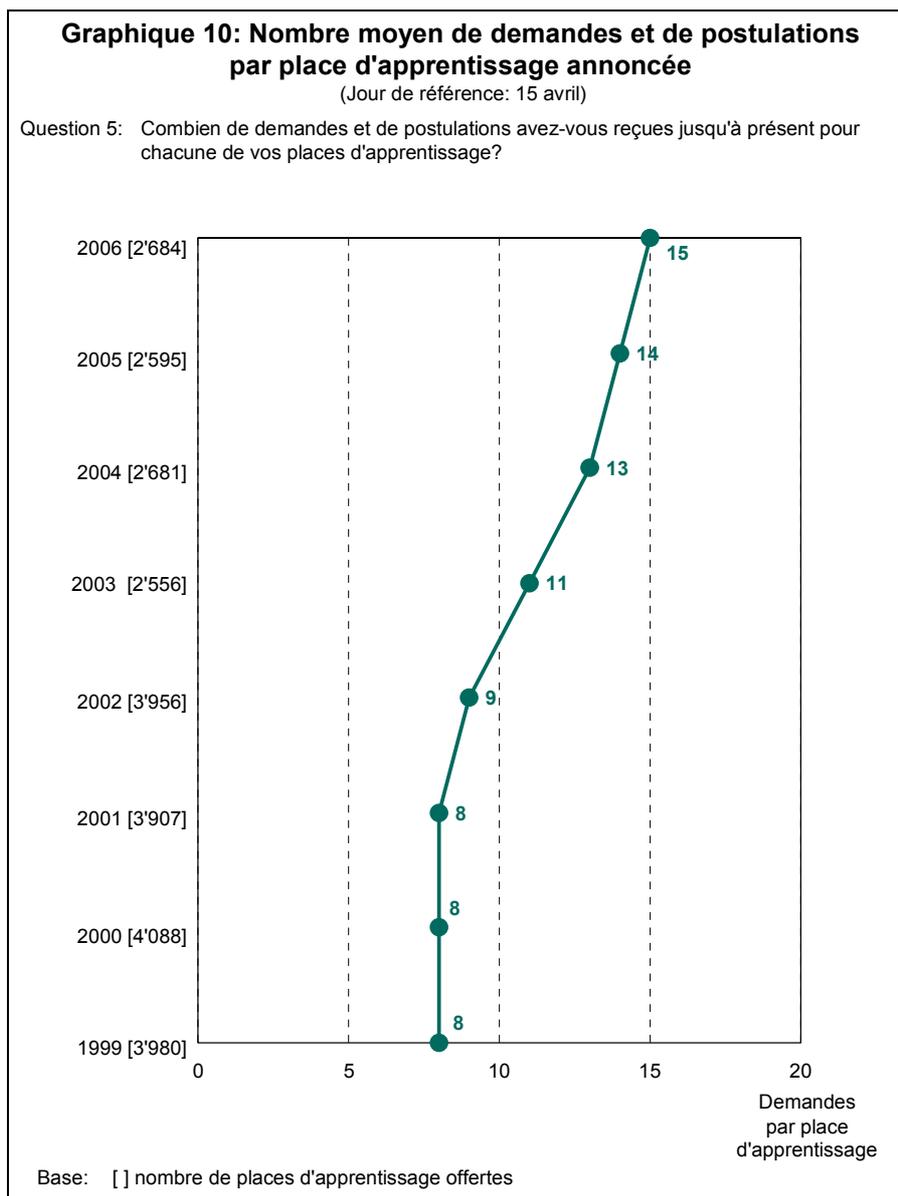
Question 7.1: Quel effet les places d'apprentissage demeurées vacantes l'an dernier ont-elles eu sur votre offre de places d'apprentissage de cette année?



Base: professions d'apprentissage dont les places n'ont pas toutes pu être pourvues l'an dernier

1.5 Pression de la demande sur les entreprises

La **pression de la demande** s'est à nouveau renforcée. Jusqu'à la mi-avril 2006, 15 intéressés/ées en moyenne se sont déjà annoncés auprès des entreprises pour chaque place d'apprentissage offerte. Le nombre de demandes par place augmente continuellement depuis 2001 (graphique 10).



L'augmentation des demandes de cette année est imputable aux entreprises du Tessin, où les demandes ont passé de 5 à 6 par place d'apprentissage. La demande demeure néanmoins inférieure à la moyenne dans les entreprises avec siège en Suisse romande et au Tessin. En raison du démarrage plus tardif de l'attribution des places d'apprentissage dans ces régions, ce nombre devrait augmenter au cours de l'été (tableau 8).

Question 5:	TOTAL	Siège de l'entreprise		
Demandes et postulations reçues en moyenne par place d'apprentissage offerte <small>Base: total des places d'apprentissage probablement offertes</small>		SA	SR	TI
- 15 avril 2006	15	15	12	6
- 15 avril 2005	14	15	12	5
- 15 avril 2004	13	15	10	5
- 15 avril 2003	11	12	8	4
- 15 avril 2002	9	10	7	3
- 15 avril 2001	8	9	7	2

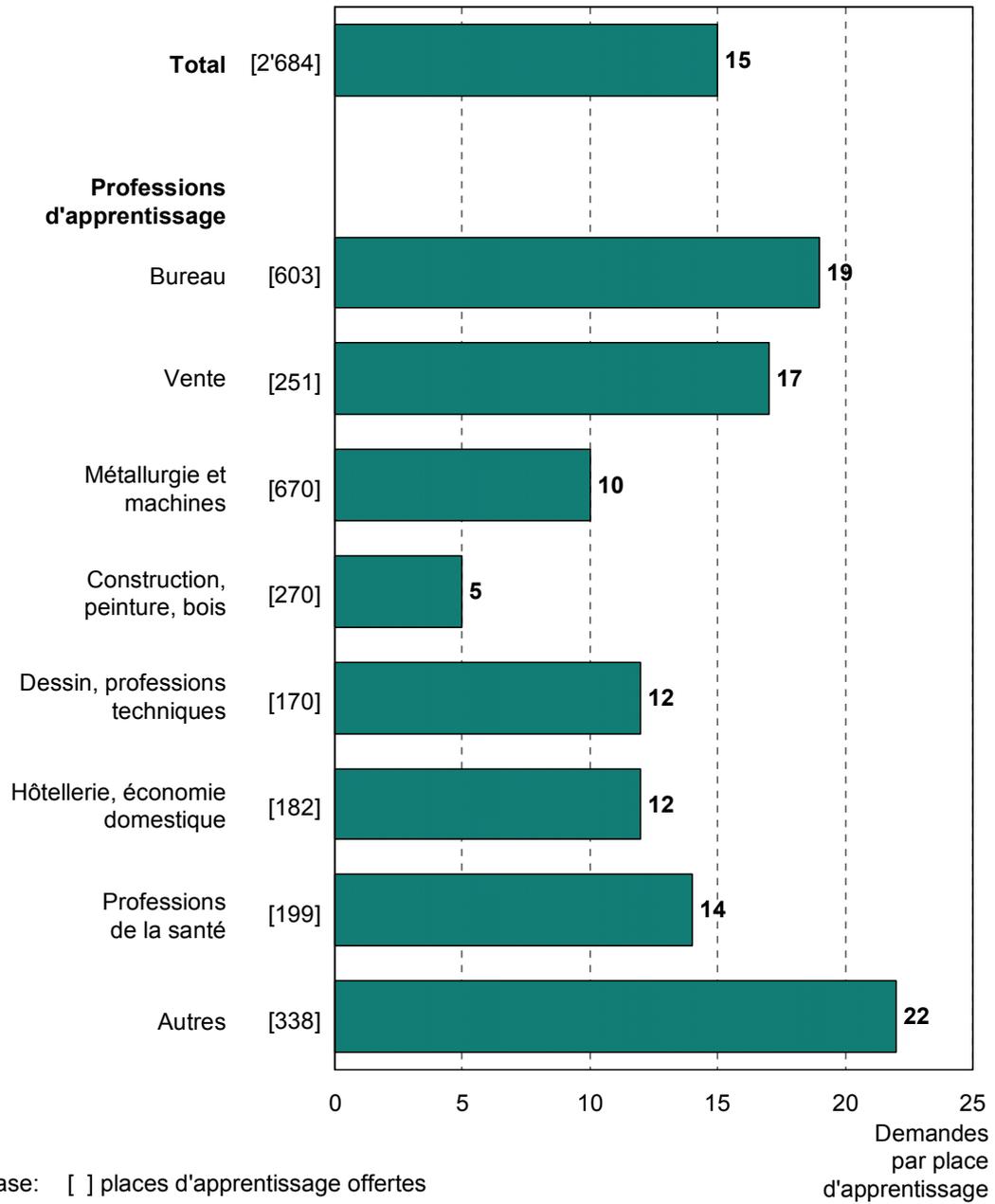
Dans les différents **groupes de professions**, il existe une corrélation entre la demande et les places d'apprentissage demeurées vacantes l'année dernière, dans la mesure où les groupes qui ont eu le plus de places vacantes sont ceux qui ont enregistré le moins de demandes. Ainsi donc, ce sont les professions de la construction qui ont reçu le moins de demandes (8 par place d'apprentissage) et qui ont eu en 2005 la plus grande proportion de places demeurées vacantes (10%). C'est l'inverse pour les professions du bureau, dans lesquelles les places demeurées vacantes ont été les moins nombreuses l'an dernier (1%), mais qui ont reçu le plus de demandes (19 par place d'apprentissage offerte). Le groupe des «autres professions», dans lequel de nombreuses places d'apprentissage sont demeurées vacantes l'an dernier, constitue une exception dans ce domaine. En 2006 pourtant, le nombre moyen de postulations par place est très élevé (tableau 9 et graphique 11).

Question 5:	Total	Groupes de professions							
Demandes et postulations reçues en moyenne par place d'apprentissage offerte <small>Base: total des places d'apprentissage probablement offertes</small>		Bureau	Vente	Métallurgie et machines	Construction, peinture, bois	Dessin, prof. techniques	Hôtellerie, écon. domestique	Professions de la santé	Autres
- 15 avril 2006	15	19	17	10	8	12	12	14	22
- 15 avril 2005	14	21	12	10	7	14	11	21	17
- 15 avril 2004	13	22	15	11	6	15	10	8	16
- 15 avril 2003	11	19	13	9	5	14	6	6	12
- 15 avril 2002	9	18	8	8	5	8	5	3	8
- 15 avril 2001	8	17	7	6	4	7	5	4	9
- places vacantes en 2005 <small>(voir tableau 7)</small>	6%	1%	4%	9%	10%	2%	6%	2%	9%

Graphique 11: Nombre moyen de demandes et de postulations par place d'apprentissage annoncée

(Jour de référence: 15 avril 2006)

Question 5: Combien de demandes et de postulations avez-vous reçues jusqu'à présent pour chacune de vos places d'apprentissage?



1.6 Qualification des postulants/tes aux places d'apprentissage

Pour la première fois dans le «Baromètre des places d'apprentissage» de 2006, l'enquête a porté sur les exigences des entreprises relatives au **diplôme de fin de scolarité obligatoire**, imposées aux postulants/tes aux places d'apprentissage. La distinction a été opérée entre un «diplôme supérieur» et un «diplôme de base». Le «diplôme supérieur» signifie que le/la jeune a dû suivre au minimum une école secondaire («niveau moyen») ou plus élevée. Dans une seconde phase, on a en outre déterminé si les entreprises attendent de leurs futurs apprentis qu'ils aient accompli en plus une année préparatoire complémentaire sous forme d'une école ou d'une solution transitoire.

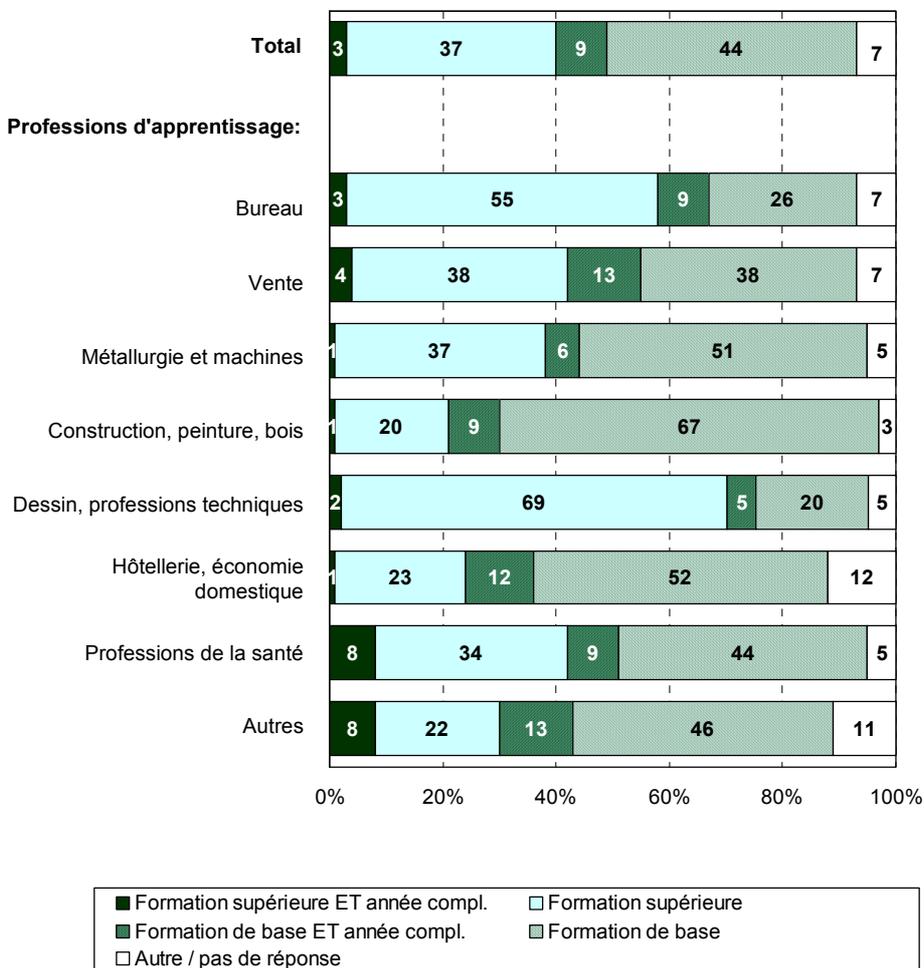
Le graphique 12 montre que, pour plus de la moitié de toutes les professions d'apprentissage, les entreprises se satisfont de jeunes disposant d'un diplôme de base. 12% désirent une année préparatoire complémentaire.

Parmi les différents **groupes de professions**, ce sont surtout les professions techniques qui exigent une scolarité obligatoire de niveau supérieur, alors que seul un diplôme de base est demandé le plus souvent dans celles de la construction. L'année complémentaire est souhaitée surtout dans les groupes de professions de la vente, de la santé et pour les «autres professions». Les places d'apprentissage dans la métallurgie et les machines et dans les professions de la construction sont accessibles en règle générale sans année préparatoire complémentaire.

Graphique 12: Qualification des postulants/tes aux places d'apprentissage

(Jour de référence: 15 avril 2006)

Entreprises: Formation demandée aux postulants/tes aux places d'apprentissage. (Question 8)



Base: 2'741 places d'apprentissage offertes

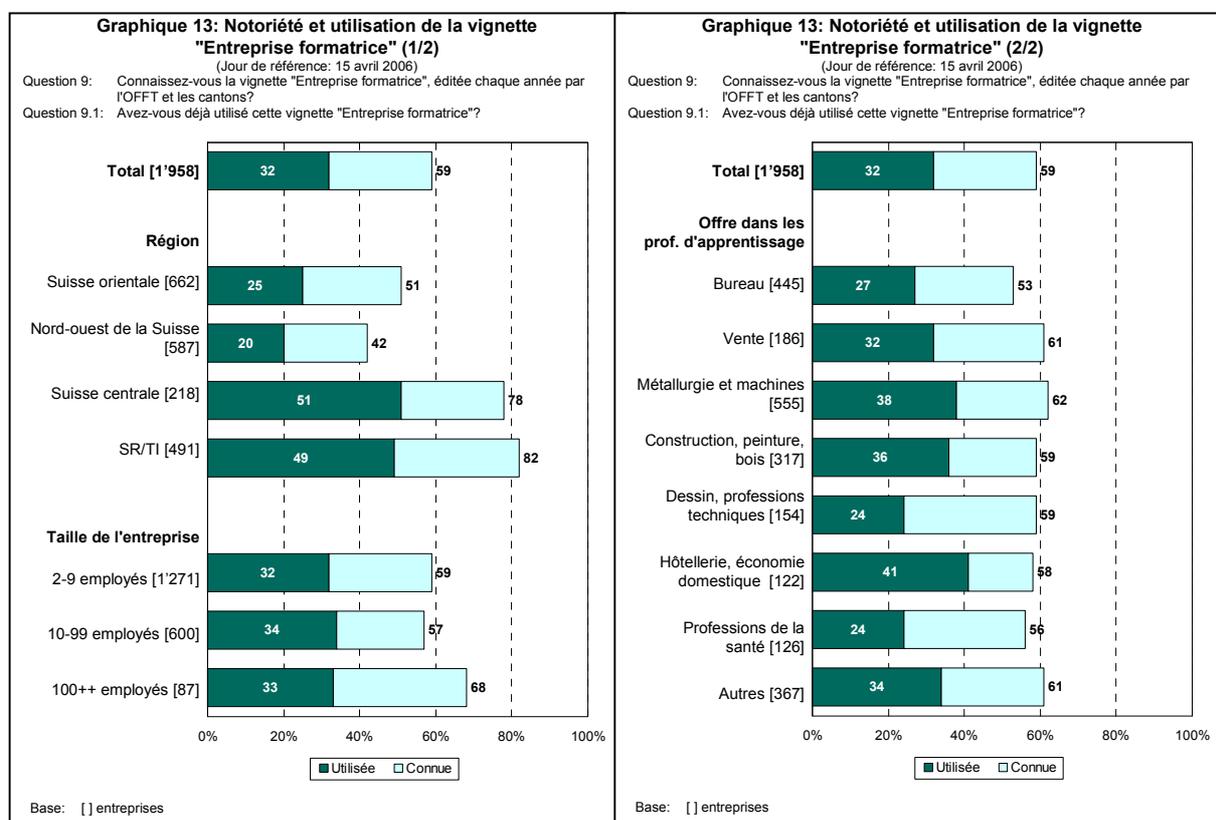
Du point de vue **régional**, ce sont les entreprises de Suisse alémanique surtout qui demandent un diplôme supérieur de scolarité obligatoire (48%). Comparativement, les proportions sont sensiblement inférieures en Suisse romande (16%) et au Tessin (10%). L'exigence d'une année complémentaire se situe à 12% environ, indépendamment des régions.

De plus, ce sont les entreprises des **régions urbaines** qui demandent le plus souvent un diplôme supérieur de scolarité obligatoire aux postulants/tes à leurs places d'apprentissage (ville: 43%, campagne: 34%). Il en va de même pour les **entreprises de 100 employés au moins** (45%, entreprises de 10-99 employés: 37%, entreprises de 2-9 employés: 42%).

1.7 Vignette «Entreprise formatrice»

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie édite chaque année, en collaboration avec les cantons, une vignette destinée aux entreprises formatrices pour reconnaître leur engagement en faveur de la formation professionnelle. Dans le Baromètre des places d'apprentissage 2006, quelques questions ont été pour la première fois posées aux entreprises, pour déterminer la notoriété, l'utilisation et les buts d'utilisation de cette vignette.

Le graphique 13 donne une vue d'ensemble de la part des entreprises qui ont déjà **entendu** parler de la vignette «Entreprise formatrice» (barres vert clair) et montre simultanément le nombre d'entreprise qui font (ont fait) **usage** de cette vignette.

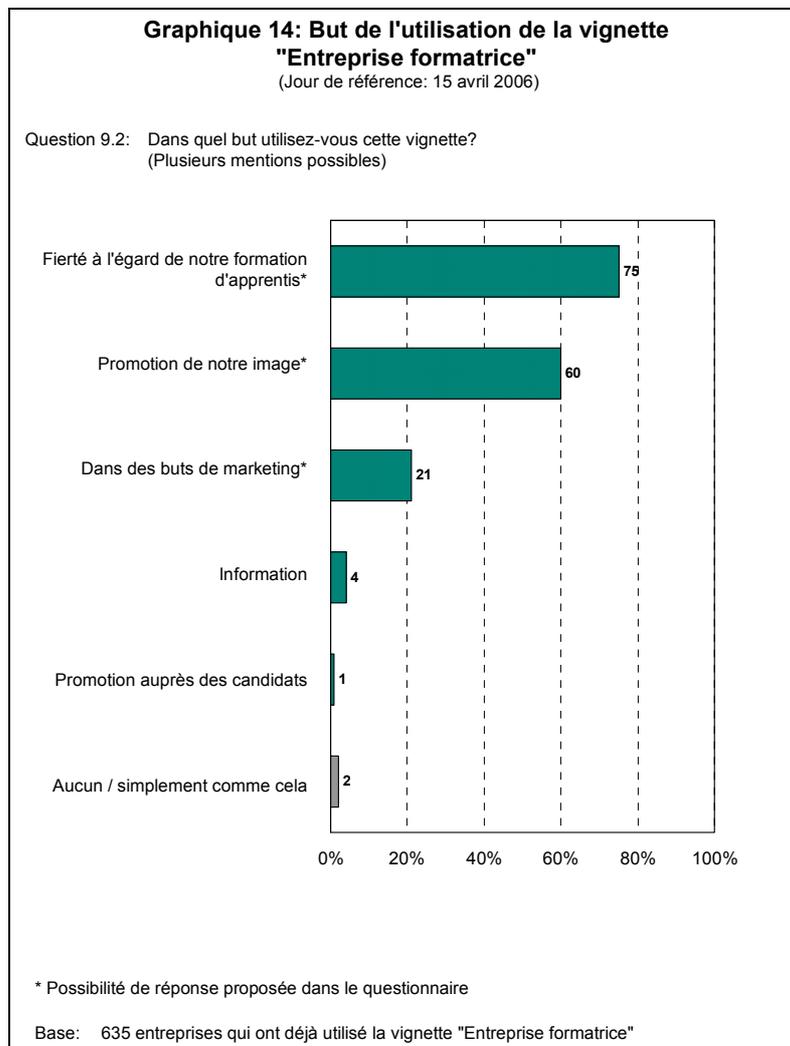


Dans les **régions** de Suisse centrale, de Suisse romande et du Tessin, la vignette «Entreprise formatrice» jouit d'une notoriété et d'une faveur d'utilisation supérieures à la moyenne. Avec une part de notoriété de 89%, le canton du Tessin surpasse nettement les valeurs de toutes les autres régions CDIP. C'est dans la région du Nord-ouest de la Suisse que cette vignette est la moins connue et la moins utilisée.

Les responsables de la formation dans les **entreprises de plus de 100 employés** ont plus souvent entendu parler de la vignette que ceux des entreprises petites et moyennes. La fréquence d'utilisation pourtant est presque identique dans les entreprises de toutes les tailles.

Pour ce qui concerne les **groupes de professions** offertes, les entreprises se distinguent dans la mesure où celles du secteur du bureau ont le moins souvent entendu parler de la vignette. La divergence entre notoriété et utilisation de la vignette est la plus prononcée dans les entreprises offrant des apprentissages techniques (dessinateur/trice): bien que la notoriété soit relativement élevée avec 59%, les entreprises utilisatrices de la vignette ne sont que 24% à peine.

Le **but principal de l'utilisation** de la vignette «Entreprise formatrice» réside dans la fierté de former des apprentis (graphique 14).



2. Enquête auprès des jeunes

2.1 Les jeunes face au choix d'une profession

Les **personnes cibles** de la présente enquête réalisée auprès des jeunes sont des jeunes gens et des jeunes filles âgés de 14 à 20 ans qui se trouvent face au choix d'une profession (niveau secondaire II). Devant le choix d'une profession signifie que ces jeunes sont confrontés à la décision de leur orientation pour la suite de leur formation. Ils peuvent être soit à la fin de leur scolarité obligatoire, soit arriver au terme d'une année de transition, soit sortir d'une école de perfectionnement ou d'un apprentissage interrompu.

Avec environ 137'000⁵ jeunes en valeur extrapolée, les **jeunes placés face au choix d'une profession** sont plus nombreux en avril 2006 qu'en 2005 (129'500). Cette augmentation peut être attribuée d'une part au nombre plus élevé de jeunes en 9^e année de scolarité obligatoire, qui selon les pronostics de l'Office fédéral de la statistique⁶ devraient encore augmenter jusqu'en 2008. D'autre part, cet accroissement est dû également au nouvel allongement survenu en automne 2005 de la «file d'attente»⁷ des jeunes qui, l'an dernier, alors qu'ils étaient déjà placés face au choix d'une profession, ont opté pour une année de transition ou n'ont pas trouvé de place d'apprentissage à leur convenance, et qui cette année s'intéressent (à nouveau) à une telle place.

Le graphique 15 donne une vue d'ensemble de la situation scolaire ou professionnelle actuelle des jeunes au moment de l'enquête. En raison des modifications survenues dans les conditions cadres de la formation, il a été procédé pour la première fois en 2006 à une nouvelle catégorisation des formations, ce qui restreint dans certains domaines les possibilités de comparaison avec les années précédentes.⁸

⁵ Les détails relatifs à l'extrapolation figurent au chapitre 2.3.7 de l'introduction au présent rapport de résultats.

⁶ Voir les perspectives de formation dans: Ecoliers, écolières et diplômés du niveau secondaire II: scénarios 2005-2014, ISBN: 3-303-15366-3.

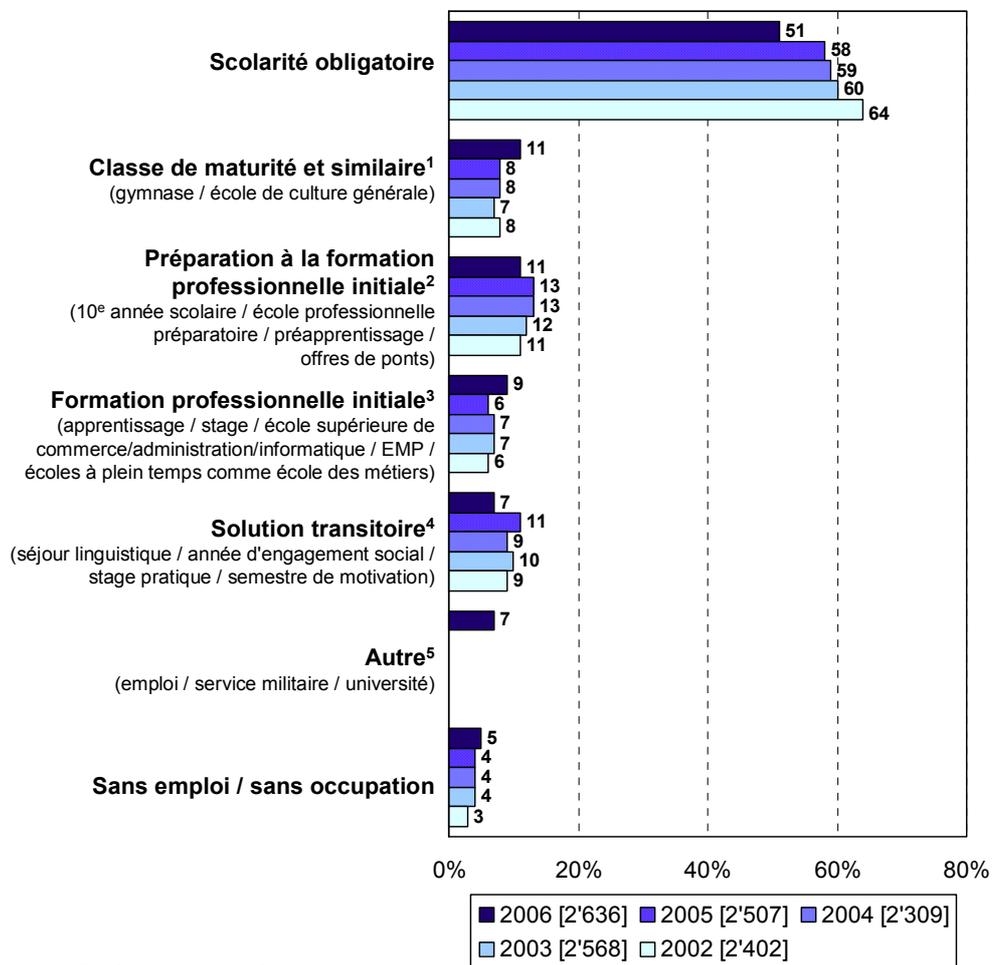
⁷ La file d'attente est établie à chaque fois lors de l'enquête d'août du Baromètre des places d'apprentissage et elle a constamment augmenté ces dernières années. Il faut considérer ici qu'il ne s'agit pas seulement des jeunes qui n'ont pas trouvé de place d'apprentissage, mais aussi de ceux qui l'an dernier encore ne souhaitaient pas du tout se tourner vers cette formation.

⁸ Les modifications des définitions sont décrites dans le graphique 15.

Graphique 15: Jeunes face au choix d'une profession

(Jour de référence: 15 avril)

Question 30: Puis-je tout d'abord vous demander ce que vous faites actuellement? Allez-vous encore à l'école, êtes-vous dans une année de transition ou faites-vous autre chose?



Modifications de définitions:

- | | | | |
|---|-----------------------|-----------------------|---|
| 1 | Ecole de maturité: | dès 2006 | sans école sup. de commerce/administration, école de culture générale incluse |
| 2 | Préparation à la FPI: | dès 2006 jusqu'à 2005 | préapprentissage inclus
10 ^e année scolaire + école de culture générale |
| 3 | Form. prof. initiale: | dès 2006 | écoles sup. de commerce/administration/informatique / EMP incluses |
| 4 | Solution transitoire: | jusqu'à 2005 | apprentissage seulement |
| 5 | Autre: | dès 2006 jusqu'à 2005 | préapprentissage / emploi
pas de catégorie séparée |

Comme toujours, plus de la moitié des jeunes interrogés (51%) se trouvaient en avril en cours de scolarité obligatoire. Des parts de 11% d'entre eux fréquentent actuellement une école de maturité (et similaire) ou suivent une préparation à la formation professionnelle initiale, comme par exemple une 10^e année scolaire ou un préapprentissage.

Il se trouve aussi toujours des jeunes qui suivent actuellement un apprentissage mais qui sont à nouveau placés devant le choix d'une profession cet été, soit parce qu'ils interrompent cet apprentissage, soit parce qu'ils commencent une seconde formation. Avec 9%, cette part est un peu plus élevée que l'an dernier. Cette catégorie ne réunissait cependant jusqu'ici que des personnes qui avaient déjà commencé un apprentissage (part des personnes en cours d'apprentissage en 2006: 5%).

De grosses **différences régionales** apparaissent dans la situation momentanée des jeunes interrogés. Ainsi, un nombre sensiblement plus élevé de jeunes de Suisse alémanique suivent leur scolarité obligatoire, alors qu'en Suisse romande et au Tessin on en trouve sensiblement plus dans les classes de maturité. Les jeunes suisses romands et tessinois placés face au choix d'une profession proviennent plus souvent du segment de la formation professionnelle initiale (apprentissage, stage, école supérieure de commerce) ou sont actuellement au chômage. Les jeunes Suisses alémaniques vivent plus souvent que la moyenne une année de transition (stage pratique surtout).

Tableau 10: situation momentanée des jeunes face au choix d'une profession

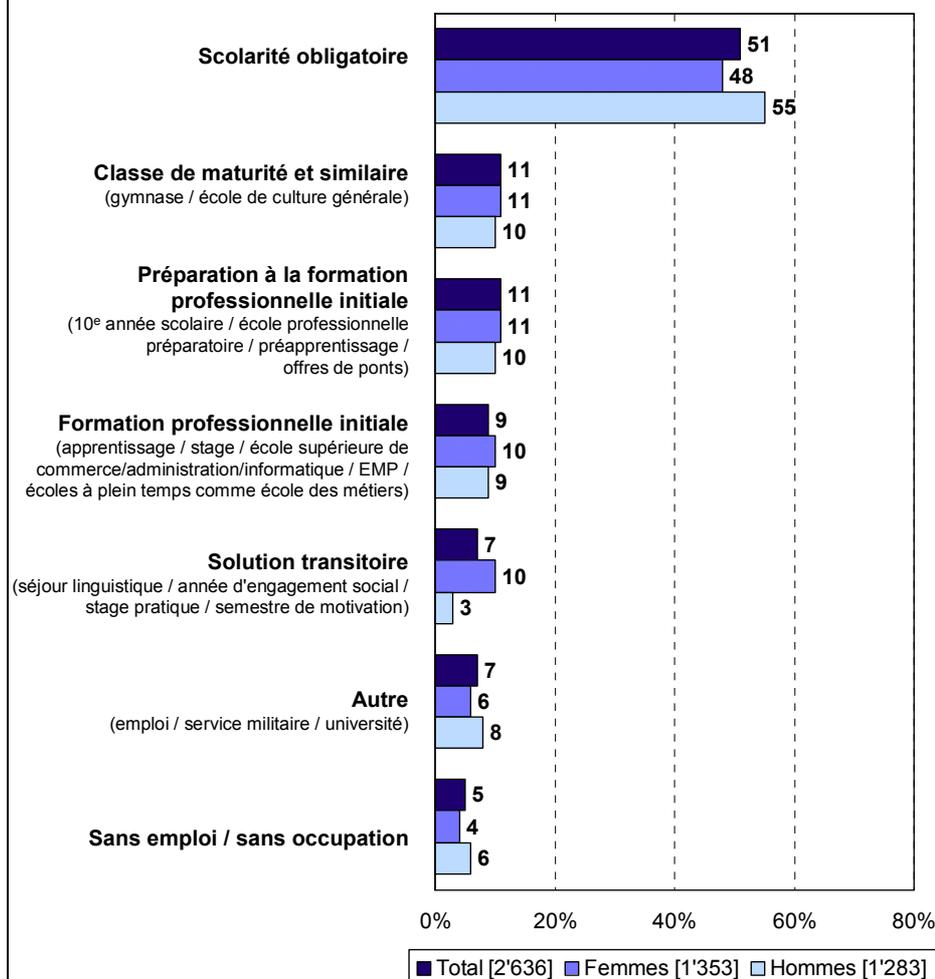
Question 30: Situation momentanée	Total	Suisse alémanique	Suisse romande / Tessin
Base = jeunes face au choix d'une profession	2'636	1'895	741
	%	%	%
Scolarité obligatoire	51	55	41
Ecole de maturité	11	8	18
Préparation à la forma- tion professionnelle initiale	11	11	15
Formation profession- nelle initiale	9	7	15
Solution transitoire	7	8	4
Autre (emploi / service militaire / université)	7	7	7
Au chômage	4	4	7

Comme l'année dernière, davantage de jeunes **hommes** (55%) que de jeunes **femmes** (48%) se trouvent confrontés au choix d'une profession au terme de leur scolarité obligatoire. Les **femmes** placées face au choix d'une profession adoptent plus souvent une solution transitoire telle que séjour linguistique ou stage pratique (solutions transitoires, femmes: 10%, hommes: 3%) (graphique 16).

Graphique 16: Jeunes face au choix d'une profession

(selon les sexes / jour de référence: 15 avril 2006)

Question 30: Puis-je tout d'abord vous demander ce que vous faites actuellement? Allez-vous encore à l'école, êtes-vous dans une année de transition ou faites-vous autre chose?



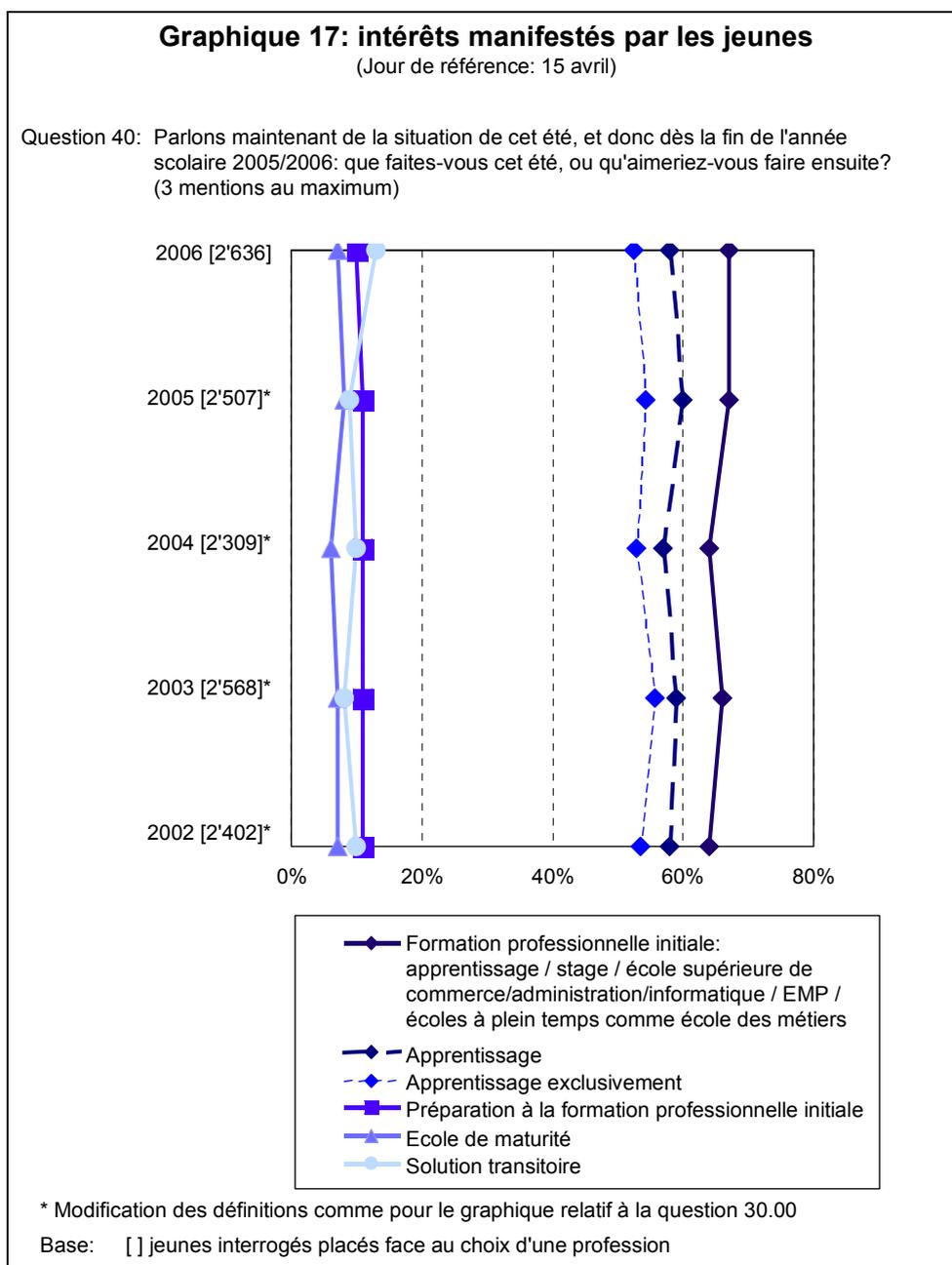
Base: [] jeunes interrogés placés face au choix d'une profession, toute la Suisse

Si l'on analyse les jeunes interrogés selon leur **nationalité**, on constate cette année encore que moins de jeunes étrangers (5%) que de jeunes Suisses (12%) se trouvent confrontés au choix d'une profession au sortir de classes de maturité, mais qu'en revanche une proportion un peu plus grande d'entre eux est issue d'une formation professionnelle initiale (10^e année scolaire surtout; total des formations professionnelles initiales: jeunes étrangers: 15%, jeunes Suisses: 10%). Au moment de l'enquête, les jeunes étrangers au chômage ou sans occupation sont plus nombreux (9%) que les jeunes Suisses (4%).

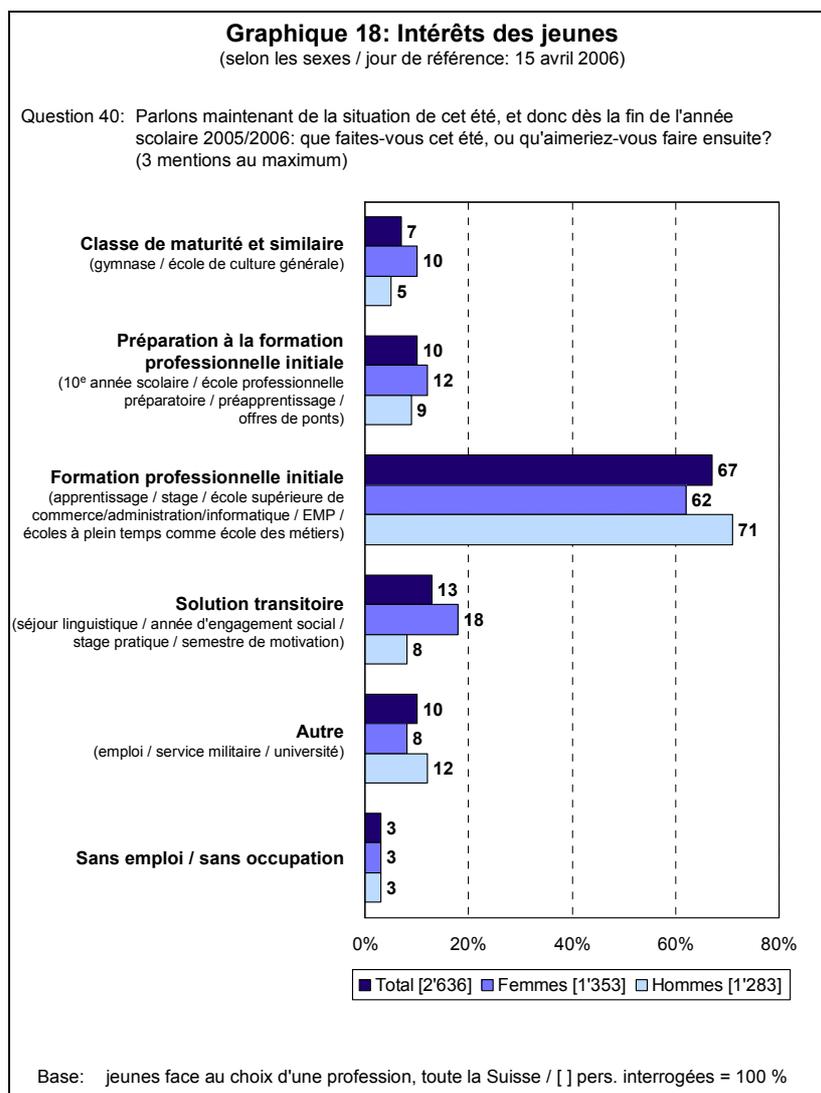
2.2 Intérêts des jeunes envers la formation scolaire et professionnelle

2.2.1 Souhaits de formation en général

D'une année à l'autre, les **désirs de formation des jeunes interrogés** ne présentent que de très faibles modifications. L'intérêt des jeunes à accomplir un apprentissage a tourné autour de 60% ces dernières années et se situe concrètement à 58% en 2006 (graphique 17).



Les désirs de formation demeurent diversement **spécifiques aux sexes**: les jeunes femmes s'intéressent moins souvent à une formation professionnelle initiale (apprentissage y compris), et davantage aux solutions transitoires sous forme de séjours linguistiques, d'années de formation ménagère et de stages. La part des jeunes femmes intéressées à une école de maturité est sensiblement plus élevée que celle des jeunes hommes confrontés au choix d'une profession (graphique 18).



Comme il ressort du tableau 11 ci-dessous, les désirs de formation dépendent fortement aussi de **l'état actuel de la formation** des jeunes. Alors que les jeunes en cours de préparation à la formation professionnelle initiale désirent logiquement entrer dans cette voie de formation (85%), elle n'attire que 19% des jeunes des écoles de maturité. Quant aux solutions transitoires et autres activités sous forme d'emploi, de service militaire ou d'université, elles attirent surtout les jeunes qui suivent aujourd'hui une formation professionnelle initiale ou fréquentent une école de maturité.

Tableau 11: intérêts des jeunes face au choix d'une profession

Question 40: désir de formation	Etat actuel de la formation					
	TOTAL	Scolarité obligatoire	Ecole de maturité	Préparation à la formation prof. initiale	Formation prof. initiale	Solutions transitoires
Base: jeunes face au choix d'une profession	2'636	1'352	280	277	243	176
Ecole de maturité	7%	7%	12%	7%	7%	6%
Préparation à la formation professionnelle initiale	10%	17%	3%	4%	3%	3%
Formation prof. initiale	67%	75%	19%	85%	50%	78%
- Apprentissage	58%	70%	9%	77%	31%	70%
Solutions transitoires	13%	8%	38%	8%	30%	12%
Autre (emploi / service militaire / université)	10%	1%	39%	3%	18%	8%
Rien / ne sait pas	1%	1%	3%	0%	3%	0%

Les désirs de formation dépendent également de manière prépondérante de **l'état actuel de la formation** des jeunes. Plus le niveau scolaire est bas, plus souvent la formation professionnelle initiale ou la préparation à cette formation sont indiquées comme désir de formation. Les jeunes en scolarité obligatoire à exigences élevées s'intéressent plus fréquemment à une école de maturité, une solution transitoire ou un autre solution (y.c. l'université).

Tableau 12: intérêts des jeunes face au choix d'une profession

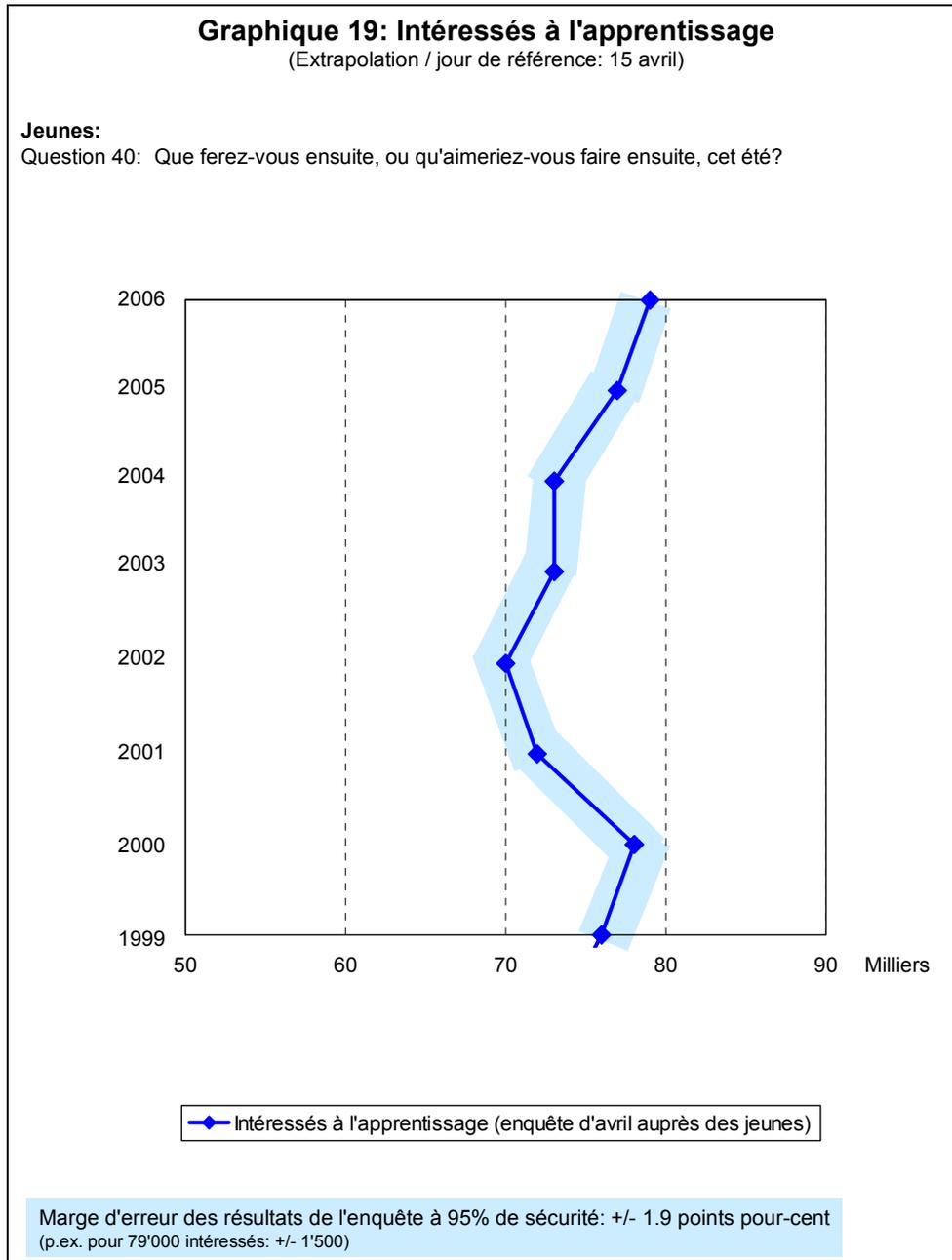
Question 40: désir de formation	Scolarité obligatoire avec...					
	Exigences de base		Exigences moyennes		Exigences élevées	
Base: jeunes face au choix d'une profession	737		1391		457	
Base: femmes	356		732		242	
Base: hommes	381		659		215	
	%		%		%	
Ecole de maturité	2		8		14	
	1	2	12	4	16	12
Préparation à la formation professionnelle initiale	13		10		6	
	14	11	12	7	6	6
Formation prof. initiale	77		69		48	
	73	81	64	74	46	50
- Apprentissage	71		61		36	
	68	75	55	66	34	39
Solutions transitoires	11		12		21	
	19	4	15	8	27	14
Autre (emploi / service militaire / université)	4		9		20	
	3	6	7	10	15	27
Rien / ne sait pas	1		1		2	
	1	1	1	1	2	3

Grisé clair: jeunes femmes

Grisé foncé: jeunes hommes

2.2.2 L'apprentissage en tant que souhait de formation

58% des jeunes interrogés **s'intéressent à l'apprentissage d'une profession**. Après extrapolation, cela signifie qu'en 2006 79'000 jeunes (2005: 77'000) s'intéressent à cette formation. Parmi eux, 71'000 considèrent l'apprentissage comme le seul choix qui s'offre à eux, alors que 8'000 prennent en considération différentes options. Pour 6'000 de ces jeunes, l'apprentissage d'une profession revêt la 1^{re} priorité.



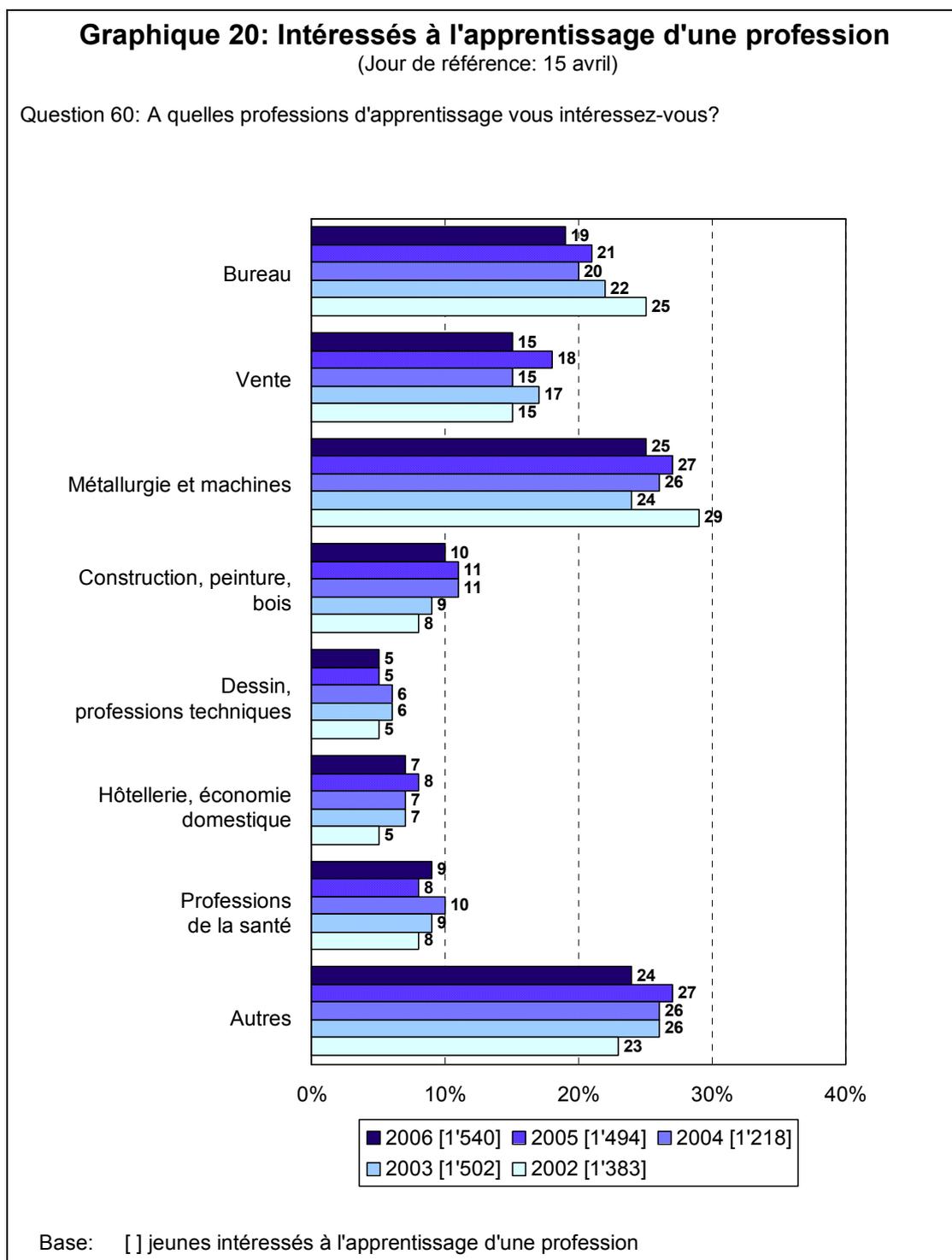
Le choix de cet intérêt est influencé par les **différences régionales de formation scolaire**, qui font qu'en Suisse romande et au Tessin, où les jeunes sortant des classes de maturité sont un peu plus nombreux, l'intérêt à l'apprentissage est le moins prononcé. Comparativement à l'an dernier, les valeurs de 2006 demeurent constantes. Seule la région de la Suisse centrale présente un intérêt moins marqué à l'apprentissage, alors qu'au Tessin – surtout chez les femmes – cet intérêt s'est à nouveau légèrement accru (tableau 13).

Question 40: intérêt envers l'apprentissage	TOTAL		SA						SR		TI			
			Total	Suisse orientale		Nord-ouest de la Suisse		Suisse centrale						
Base: jeunes face au choix d'une profession	%		%		%		%		%		%			
- 15 avril 2006	58		63		65		62		60		48		31	
	54	63	60	67	61	69	59	65	55	67	41	56	26	35
- 15 avril 2005	60		64		68		59		72		49		29	
	52	67	58	72	62	76	52	67	67	77	39	58	16	43
- 15 avril 2004	57		58		62		52		63		58		39	
	51	64	51	65	57	68	46	60	53	73	51	64	35	43
- 15 avril 2003	59		60		60		59		62		54		34	
	52	65	55	66	55	67	54	64	55	69	48	67	19	47
- 15 avril 2002	58		60		62		57		61		53		36	
	50	65	51	69	52	77	50	65	53	70	49	57	26	44
- 15 avril 2001	60		63		65		58		69		54		35	
- 15 avril 2000	65		68		75		61		68		60		40	
- 15 avril 1999	66		67		72		65		59		65		45	
- 15 avril 1998	65		69		71		67		69		54		49	

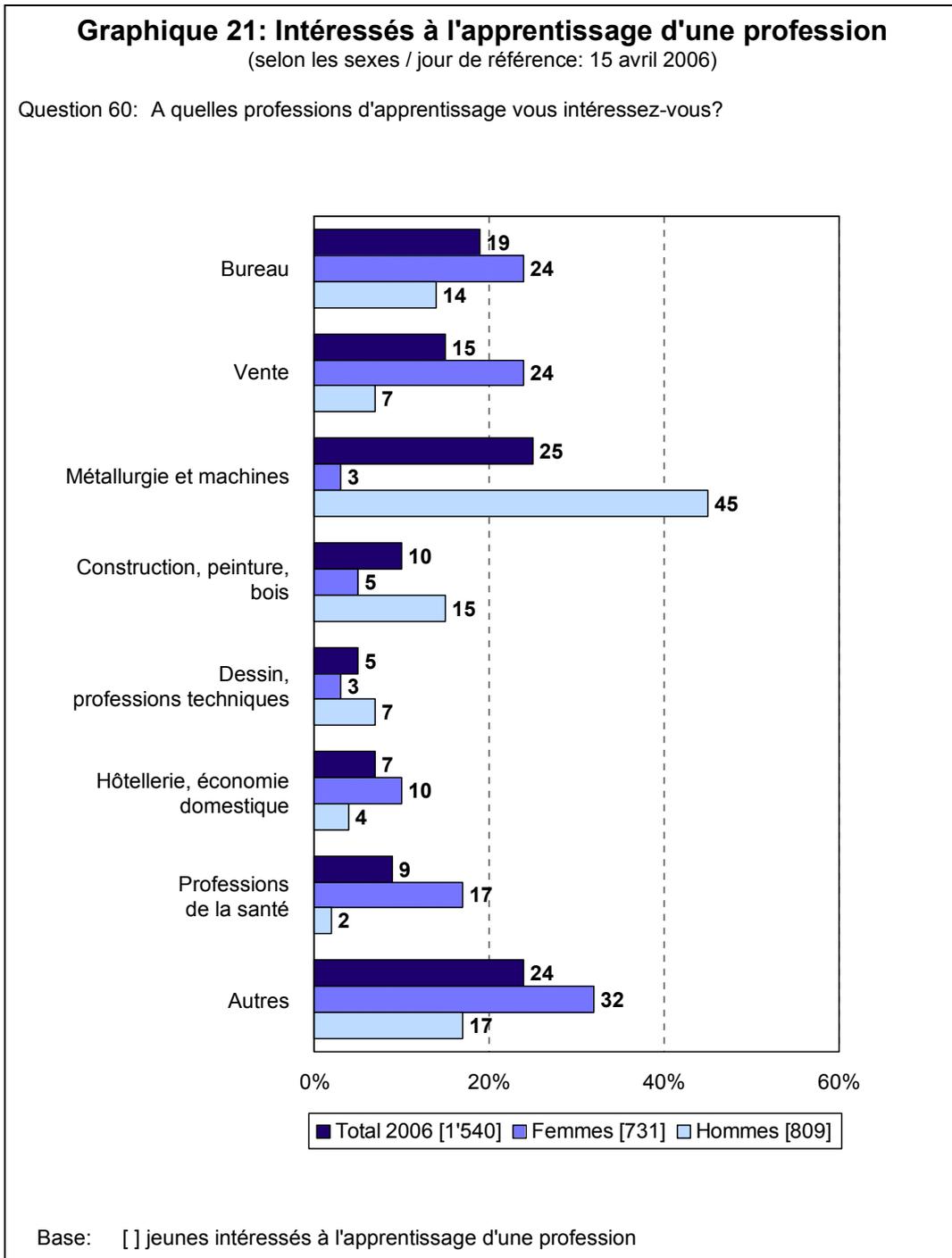
Grisé clair: jeunes femmes
Grisé foncé: jeunes hommes

De grandes différences relatives aux **nationalités** apparaissent également dans l'intérêt témoigné à l'apprentissage. Avec 65% de jeunes étrangers contre 57% de jeunes Suisses, la différence est à peu près semblable à celle de l'an dernier (2004: jeunes étrangers: 67%, jeunes Suisses: 58%).

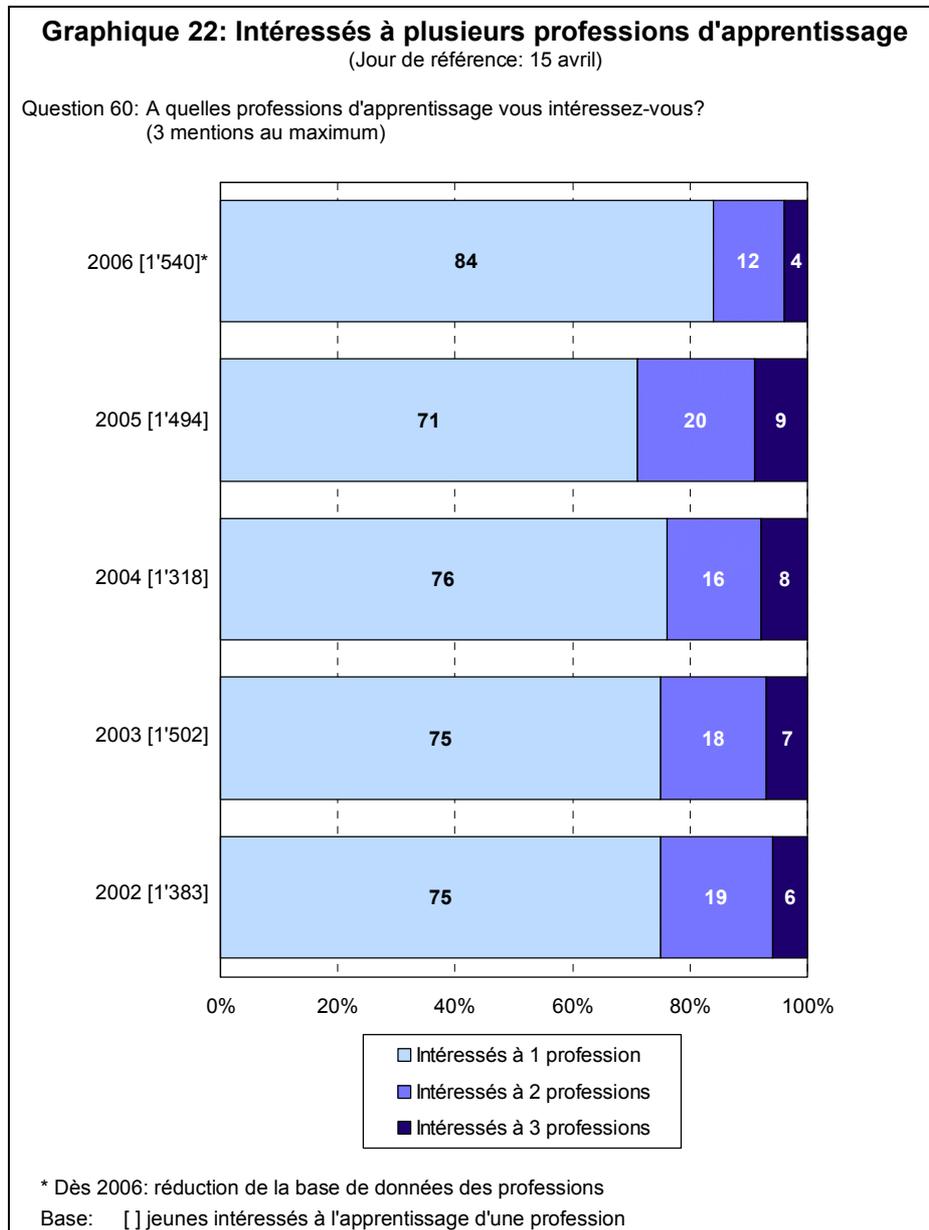
Au premier rang des **professions d'apprentissage souhaitées**, on trouve à nouveau celles de l'industrie de la métallurgie et des machines, ainsi que celles du bureau. Comparativement à 2005, l'intérêt envers les professions de la vente a de nouveau légèrement diminué et revient au niveau de 2004. Le groupe des «autres professions» est également en recul.



L'intérêt aux différents groupes de professions diffère sensiblement entre les **jeunes femmes et les jeunes hommes**. Cette différence est la plus nette dans les professions de la métallurgie et des machines (graphique 21).



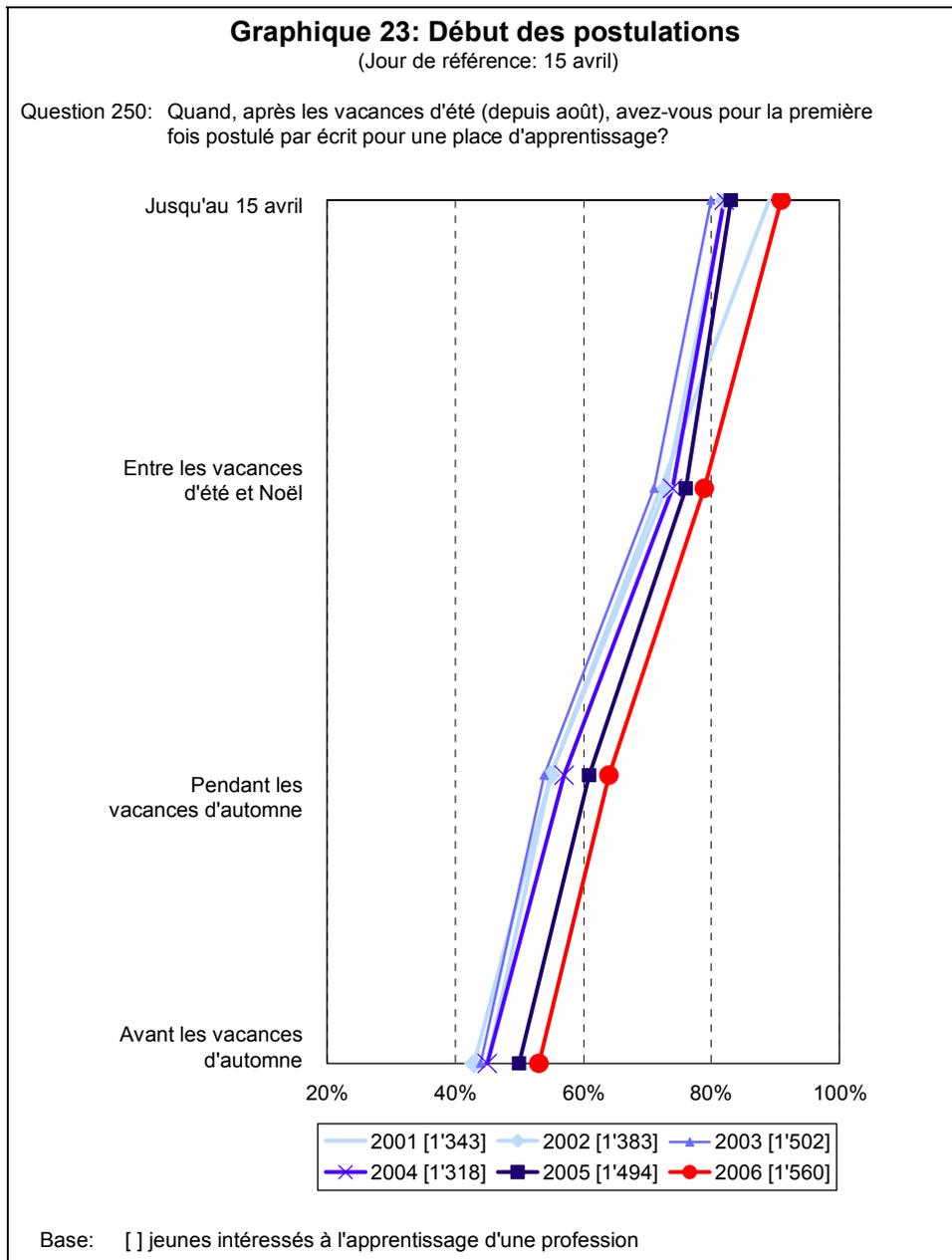
Ces dernières années, un peu plus des trois quarts des jeunes intéressés à l'apprentissage déclaraient n'avoir **qu'une seule profession de prédilection**. L'augmentation de cette part, mesurée cette année à 84%, devrait dépendre surtout du fait qu'en 2006, nous avons utilisé une base de données des professions d'apprentissage optimisée et mise à jour qui, comparativement à la version de 2005, contient sensiblement moins de professions.⁹



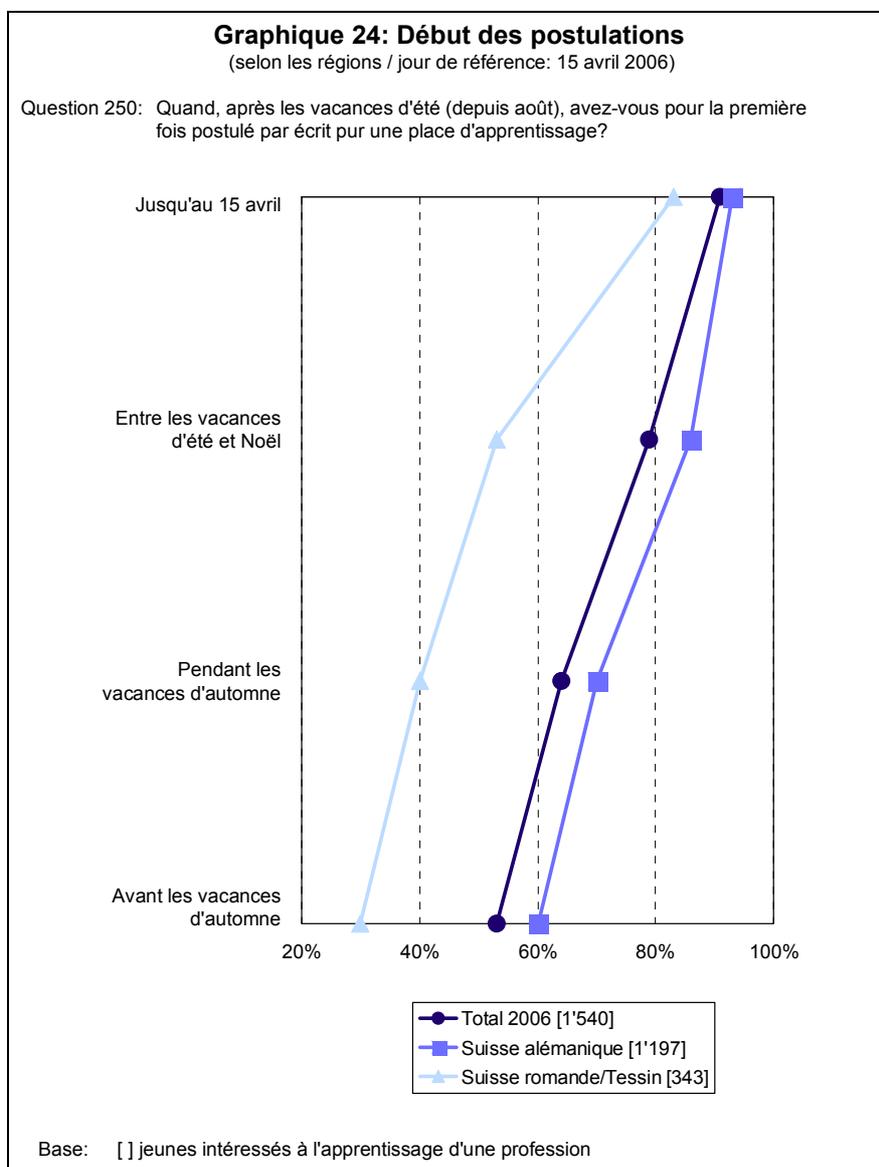
⁹ Des informations détaillées à ce sujet figurent au chapitre 3 de l'introduction au présent rapport de résultats.

2.3 Déroulement actuel des postulations

La part des jeunes qui ont présenté une **postulation concrète jusqu'au 15 avril** a sensiblement augmenté cette année. Lors de l'enquête de l'an dernier, 83% seulement des jeunes intéressés à une place d'apprentissage avaient postulé jusqu'au jour de référence, alors qu'ils sont 91% cette année. La plus forte augmentation en 2006 par rapport aux années précédentes s'est produite entre Noël et le jour de référence (mi-avril) (graphique 9).



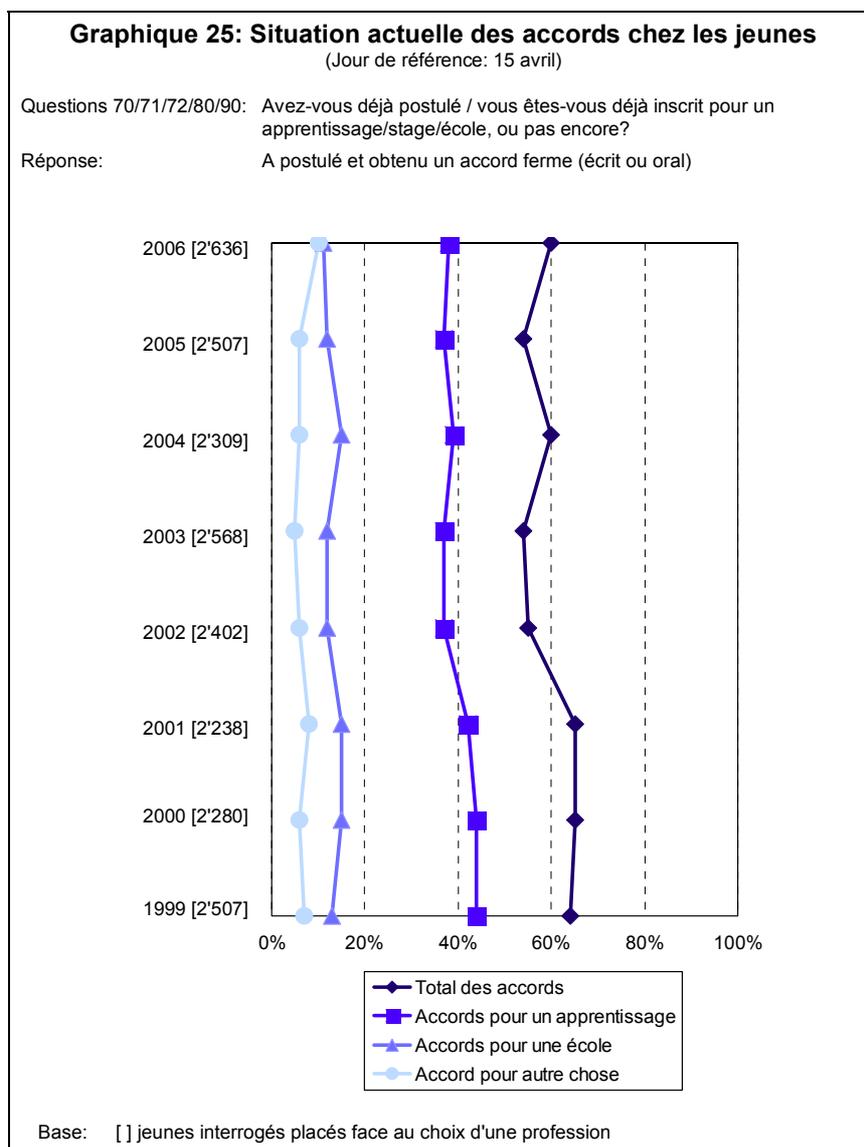
En Suisse alémanique, la recherche des places d'apprentissage commence traditionnellement plus tôt qu'en Suisse romande et au Tessin. Le graphique 24 montre également, en plus des **différences régionales** sensibles, que les activités de postulations en Suisse romande et au Tessin ne s'accroissent véritablement qu'après Noël.



Concrètement, en Suisse romande, seuls 84% des jeunes intéressés à un apprentissage, et même 71% seulement d'entre eux au Tessin, ont déjà postulé jusqu'à la mi-avril pour une place d'apprentissage. Dans le canton du Tessin, 12% seulement de ces jeunes ont postulé avant les vacances d'automne.

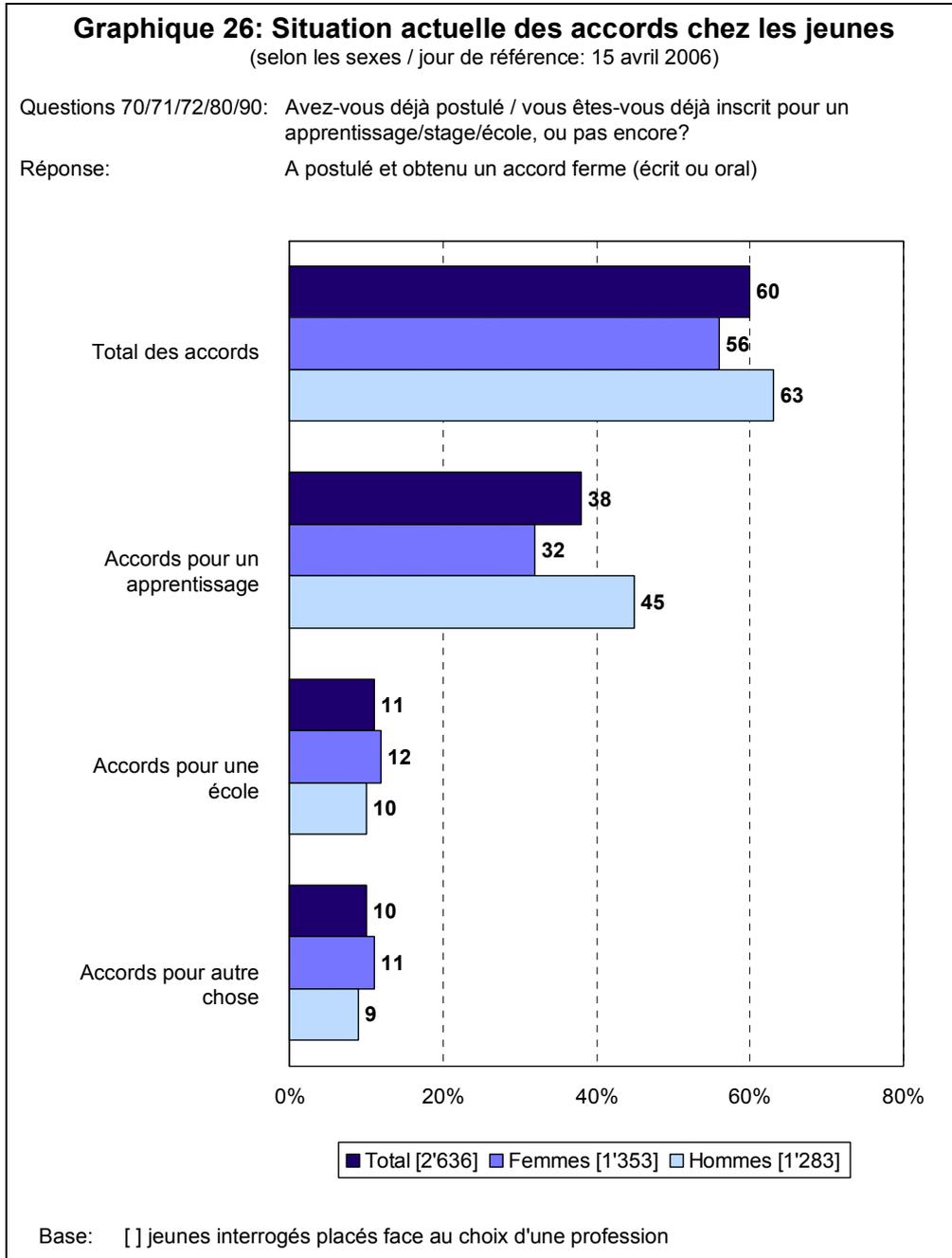
2.4 Etat actuel des accords

Parmi les jeunes face au choix d'une profession en 2006, 60% disposent au jour de référence d'un **accord pour la poursuite de leur formation**. Cette valeur est en augmentation par rapport à 2005 et correspond à nouveau à la valeur de 2004.



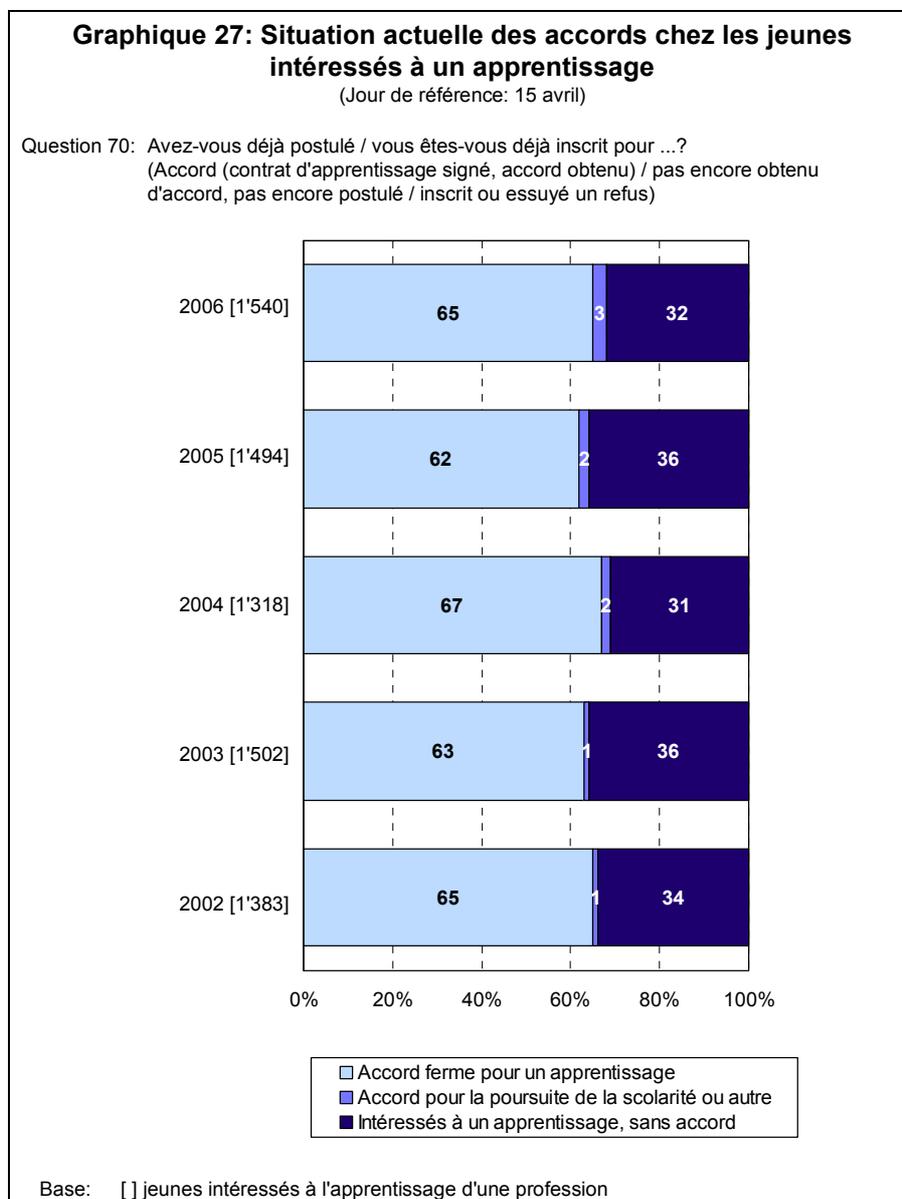
Après extrapolation sur les 137'000 jeunes face au choix d'une profession, 52'000 jeunes ont obtenu un **accord pour une place d'apprentissage**, et donc sensiblement plus que lors des années précédentes (2005: 48'000; 2004: 49'000, 2003: 46'000, 2002: 45'500). En 2006, 15'000 jeunes ont un accord pour une école (2005: 15'500, 2004: 19'500, 2003: 15'500) et 13'500 disposent d'un accord pour une autre solution (2005: 7'500, 2004: 8'000; 2003: 6'500).

Considéré **selon les sexes**, proportionnellement davantage d'hommes que de femmes ont déjà obtenu un accord pour la poursuite de leur formation, alors que ces valeurs étaient encore identiques en 2005 (graphique 26).



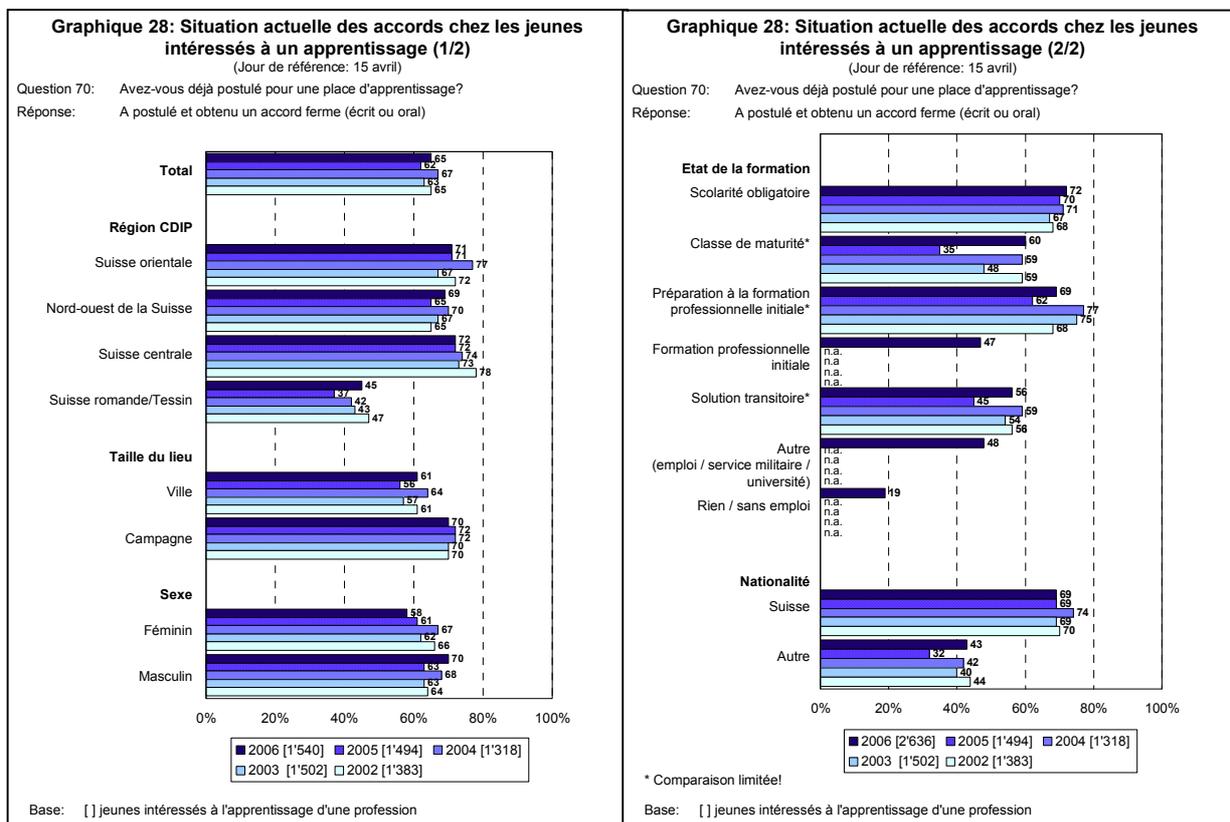
Après extrapolation sur les 70'000 femmes et 67'000 hommes environ placés face au choix d'une profession, 22'000 femmes et 30'000 hommes environ disposent d'une place d'apprentissage, 8'000 femmes et 7'000 hommes d'une place en école et 7'500 femmes et 6'000 homme d'un accord pour une autre solution.

Parmi les jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession, deux tiers ont obtenu **l'assurance d'une place d'apprentissage** jusqu'à la mi-avril 2006. Cette proportion ne diffère pas de manière importante des résultats de l'an dernier (graphique 27).



3% des jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession n'avaient pas encore trouvé de place à la mi-avril 2006, mais disposaient d'un accord pour un école ou une solution transitoire. Les 32% qui restent parmi les jeunes intéressés à une place d'apprentissage (26'500 après extrapolation, 2005: 27'500) n'ont encore aucune solution définitive. Comme l'an dernier, 94% de ces jeunes (25'000, 2005: 26'000) s'intéressent exclusivement ou en première priorité à l'apprentissage d'une profession.

L'étude des **caractéristiques sociodémographiques** chez les jeunes disposant d'un accord écrit ou oral pour une place d'apprentissage révèle en 2006, comparativement à l'année précédente, une augmentation sensible pour les jeunes de Suisse romande et du canton du Tessin, pour les jeunes résidant dans des zones urbaines, pour les jeunes hommes et pour les jeunes étrangers.

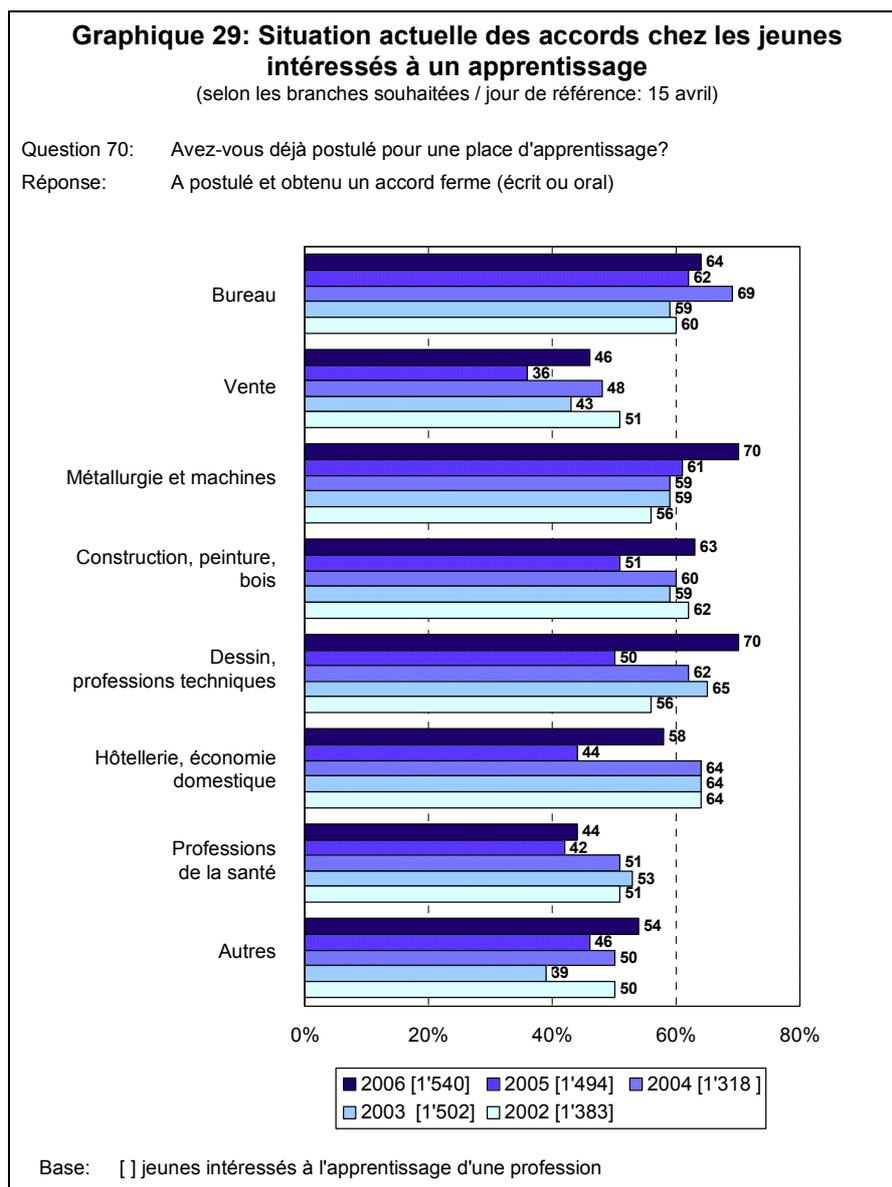


15% de tous les jeunes interrogés n'ont pas encore de place d'apprentissage, bien que l'apprentissage d'une profession soit pour eux le seul désir de formation. Après que cette proportion soit montée à 18% en 2005, elle retombe dans l'enquête de cette année à la valeur de 2004 (tableau 14).

L'analyse révèle à nouveau que parmi les jeunes qui ne disposent encore d'aucun accord et pour lesquels l'apprentissage d'une profession est la seule possibilité d'avenir, le groupe des jeunes étrangers, des jeunes de Suisse romande et du Tessin et de ceux qui vivent une solution transitoire se trouve en nombre supérieur à la moyenne.

Tableau 14: encore aucun accord pour une place d'apprentissage					
Questions 60/70/100	L'apprentissage est la seule alternative				
Base: jeunes face au choix d'une profession	2006	2005	2004	2003	2002
	%	%	%	%	%
Total	15	18	15	19	16
Sexe:					
- Femmes	16	16	13	15	14
- Hommes	15	20	17	22	20
Régions CDIP:					
- Suisse orientale	13	15	12	19	14
- Nord-ouest de la Suisse	14	16	13	17	17
- Suisse centrale	12	16	14	16	9
- Suisse romande / Tessin	20	24	23	26	23
Taille du lieu:					
- Ville	16	20	15	21	18
- Campagne	14	14	14	16	15
Etat actuel de la formation:					
- Scolarité obligatoire	14	15	14	18	16
- Ecole de maturité	3	13	9	13	3
- Préparation à la formation prof. initiale	18	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
- Solution transitoire	23	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Nationalité:					
- Suisse	13	14	12	16	14
- Etrangère	30	36	31	35	33

Proportionnellement, les accords les plus nombreux se trouvent dans les **professions** de la métallurgie et des machines et dans les professions techniques, 70% des jeunes intéressés à chacun de ces groupes ayant obtenu un accord ferme. Les parts globalement en augmentation en 2006 des jeunes disposant d'un accord dans les diverses professions devraient également être imputables à la réduction des professions d'apprentissage dans la base de données¹⁰ (graphique 29).



¹⁰ Voir le chapitre 2.2 ainsi que les informations détaillées figurant au chapitre 3 de l'introduction au présent rapport de résultats.

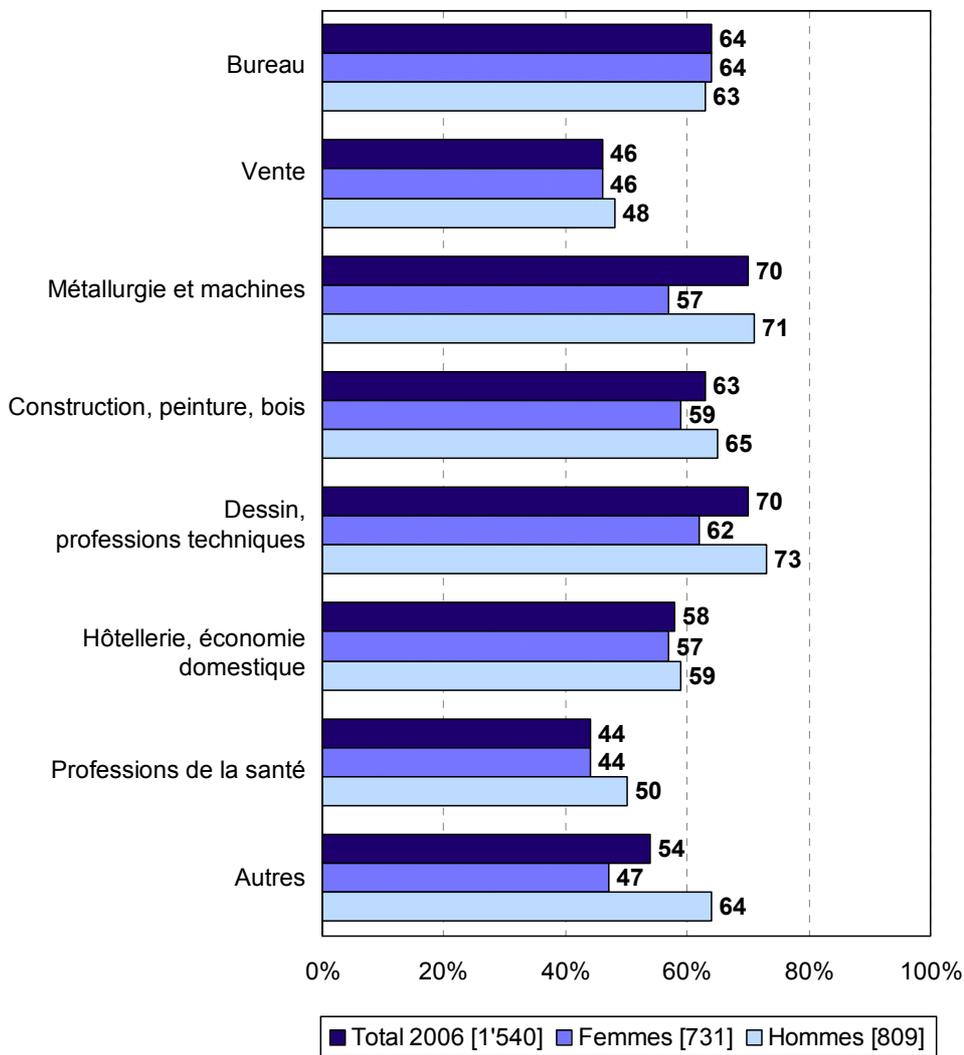
La répartition des accords pour les places d'apprentissage dans les différentes professions présente des **différences spécifiques aux sexes**, les hommes plus que les femmes disposant en général au jour de référence d'un accord pour une place d'apprentissage dans la plupart des groupes de professions.

Graphique 30: Places attribuées selon la profession désirée

(selon les sexes / jour de référence: 15 avril 2006)

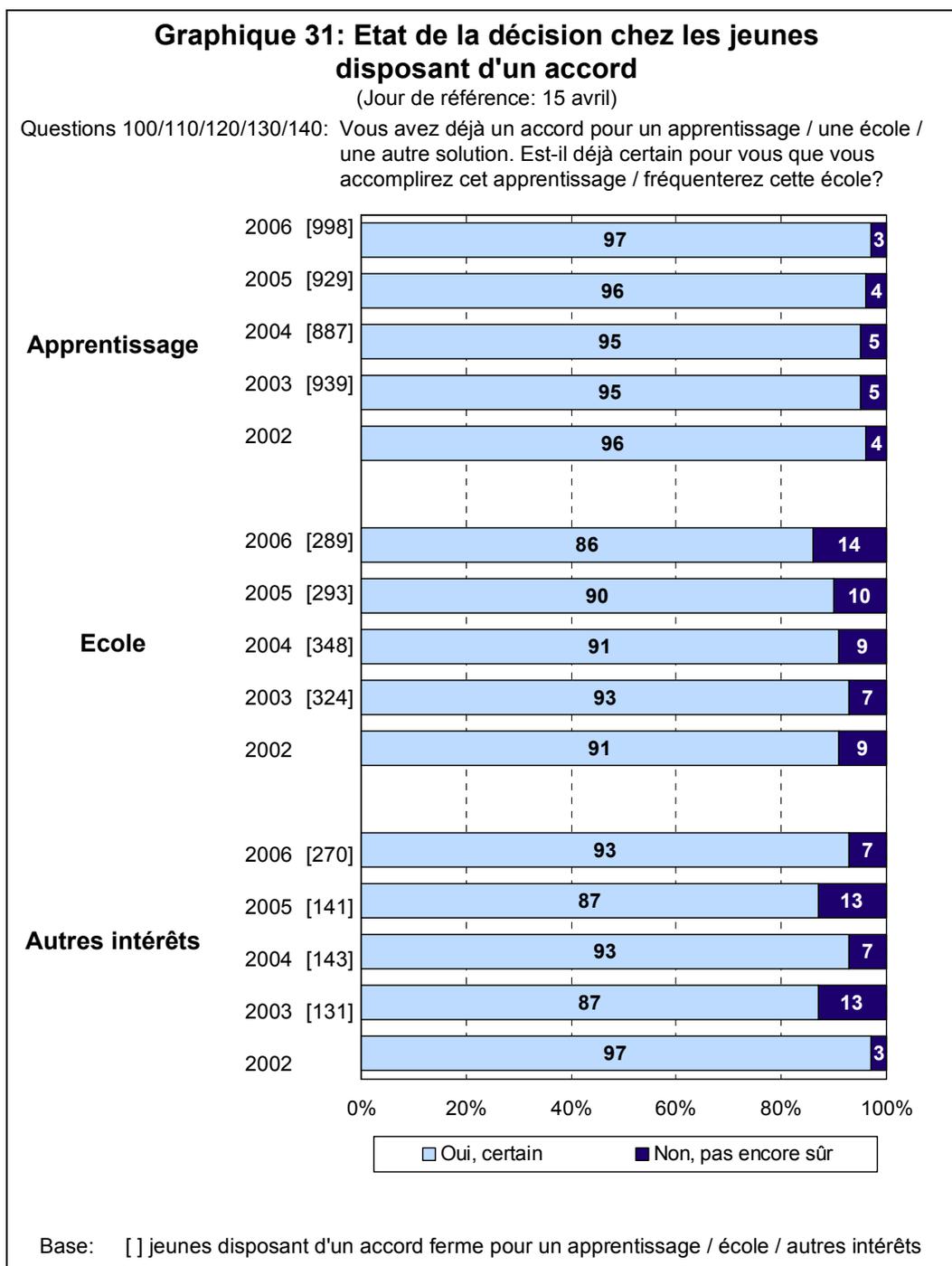
Question 70: Avez-vous déjà postulé pour une place d'apprentissage de ...?

Réponse: A postulé et obtenu un accord ferme (écrit ou oral)



Base: [] jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession

La plupart des jeunes (hommes et femmes) qui disposaient à la mi-avril d'un contrat d'apprentissage ou d'un accord verbal envisagent **d'effectuer leur apprentissage** dans les entreprises correspondantes. Seuls 3% d'entre eux sont encore indécis, soit parce qu'ils disposent de plus d'un accord, soit parce qu'ils veulent postuler d'autres places encore, ou bien parce qu'ils désirent attendre une décision qui doit intervenir prochainement. Comme les années précédentes, la situation dans les écoles et pour les autres intérêts est encore moins avancée (graphique 31).



2.5 Qualification des postulants/tes aux places d'apprentissage

Pour en apprendre davantage sur la situation des jeunes intéressés à une place d'apprentissage, ils ont été interrogés, comme dans l'enquête auprès des entreprises (voir chapitre 1.6), sur leur **qualification lors de leur scolarité obligatoire et après l'avoir terminée**.

Deux tiers au total des postulants/tes aux places d'apprentissage disposent d'une «formation supérieure» acquise lors de leur scolarité obligatoire (école secondaire ou plus élevée). En détail, il s'agit ici de 11% sortant d'un pré-gymnase et de 55% issus de l'école secondaire. Les 34% de jeunes ayant suivi une scolarité élémentaire se composent de 32% d'élèves de collèges et de 2% d'élèves d'ateliers écoles / classes spéciales.

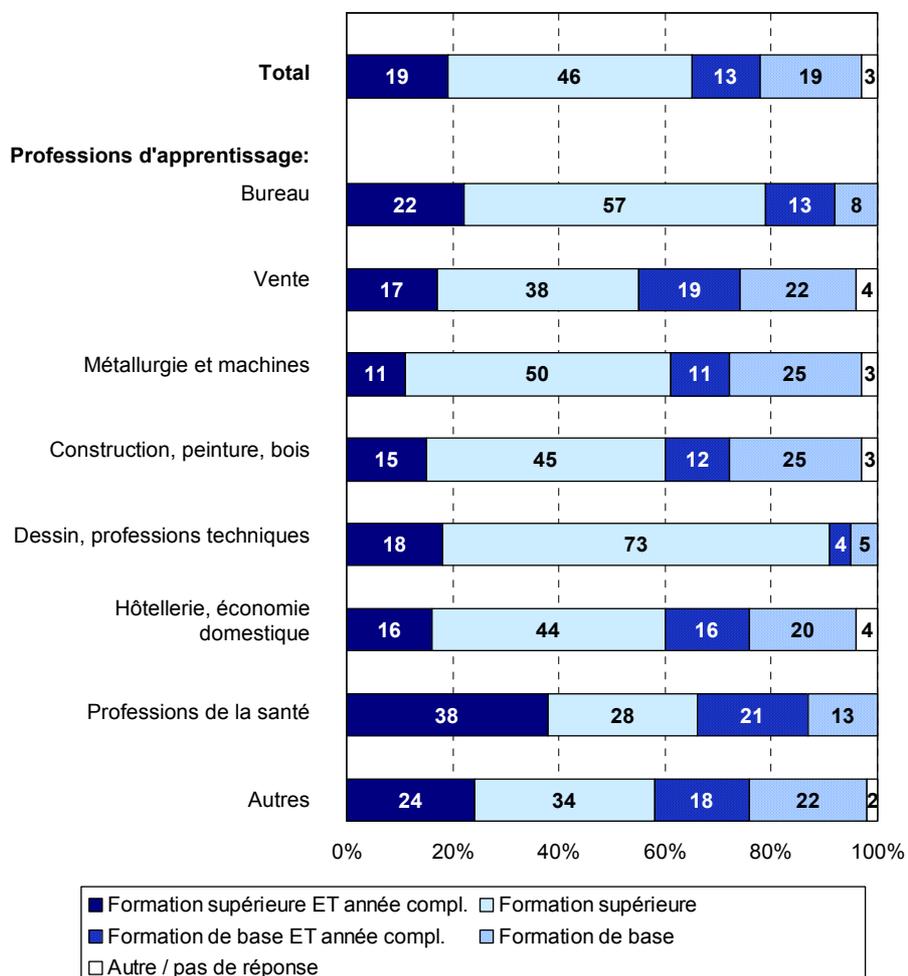
Parmi les jeunes intéressés à une place d'apprentissage issus de la scolarité obligatoire avec formation supérieure, 29% (correspondant à 19% du total de ces jeunes) ont achevé une année complémentaire préparatoire (école, solution transitoire, etc.). Le segment de ceux disposant d'une formation de base se répartit en 41% de jeunes ayant accompli une année supplémentaire (correspondant à 13% du total des intéressés à une place d'apprentissage), et 59% qui disposent d'une formation de base seulement (correspondant à 19% du total des intéressés à une place d'apprentissage).

La **distinction selon les groupes de professions** montre que les postulants/tes à un apprentissage disposant d'une formation supérieure, avec 91%, se trouvent dans une proportion supérieure à la moyenne dans les professions techniques, alors que près de la moitié de ceux qui s'intéressent aux professions de la vente disposent d'une formation de base acquise au cours de leur scolarité obligatoire. La plus grande part des intéressés/ées ayant accompli une année supplémentaire se recrutent dans les professions de la santé. L'entrée directe en apprentissage attire le plus souvent les intéressés/ées à l'industrie de la métallurgie et des machines et aux professions techniques (graphique 32).

Graphique 32: Qualification des postulants/tes à l'apprentissage

(Jour de référence: 15 avril 2006)

Jeunes: Diplômes de scolarité obligatoire des jeunes interrogés (questions 30/31)
Année complémentaire des jeunes interrogés (questions 30/32)



Base: 1'540 jeunes intéressés à un apprentissage

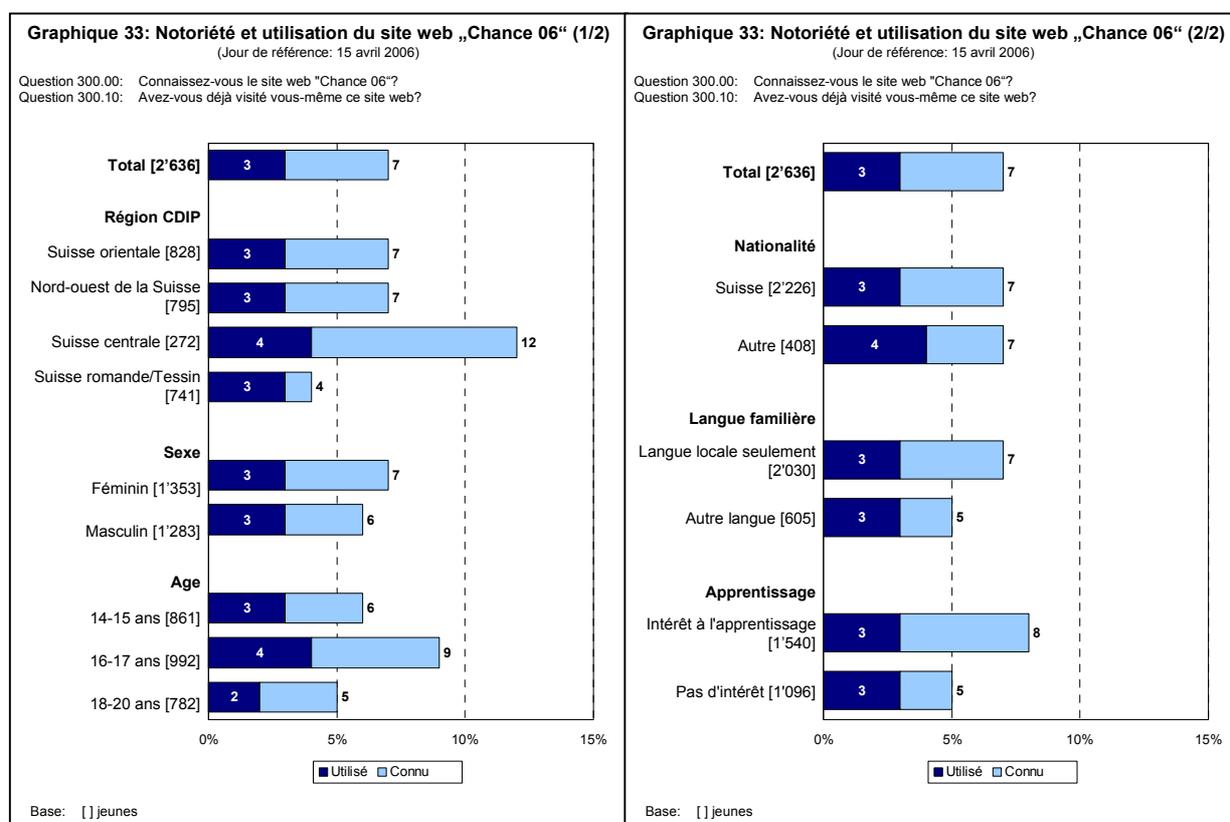
Sur le plan **régional**, les jeunes disposant d'une formation de base acquise lors de leur scolarité obligatoire et intéressés à une place d'apprentissage sont plus nombreux en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin (Suisse alémanique: 36%, Suisse romande / Tessin: 23%). L'accomplissement d'une année supplémentaire se révèle indépendant de la région. En outre, la part des jeunes intéressés à l'apprentissage disposant d'une formation scolaire obligatoire de base sont plus nombreux dans les **régions rurales** (37%) que dans les **régions urbaines** (30%).

Pour ce qui concerne le **sexe**, la différence se révèle surtout par le fait que les jeunes femmes intéressées à l'apprentissage ont sensiblement plus souvent accompli une année supplémentaire que leurs collègues masculins (femmes: 41%, hommes: 24%).

En outre, les **jeunes étrangers** qui disposent d'une formation scolaire obligatoire de base et cherchent une place d'apprentissage (41%) et ceux qui ont accompli une année supplémentaire (39%) sont plus nombreux que la moyenne.

2.6 Campagne «Chance 06»

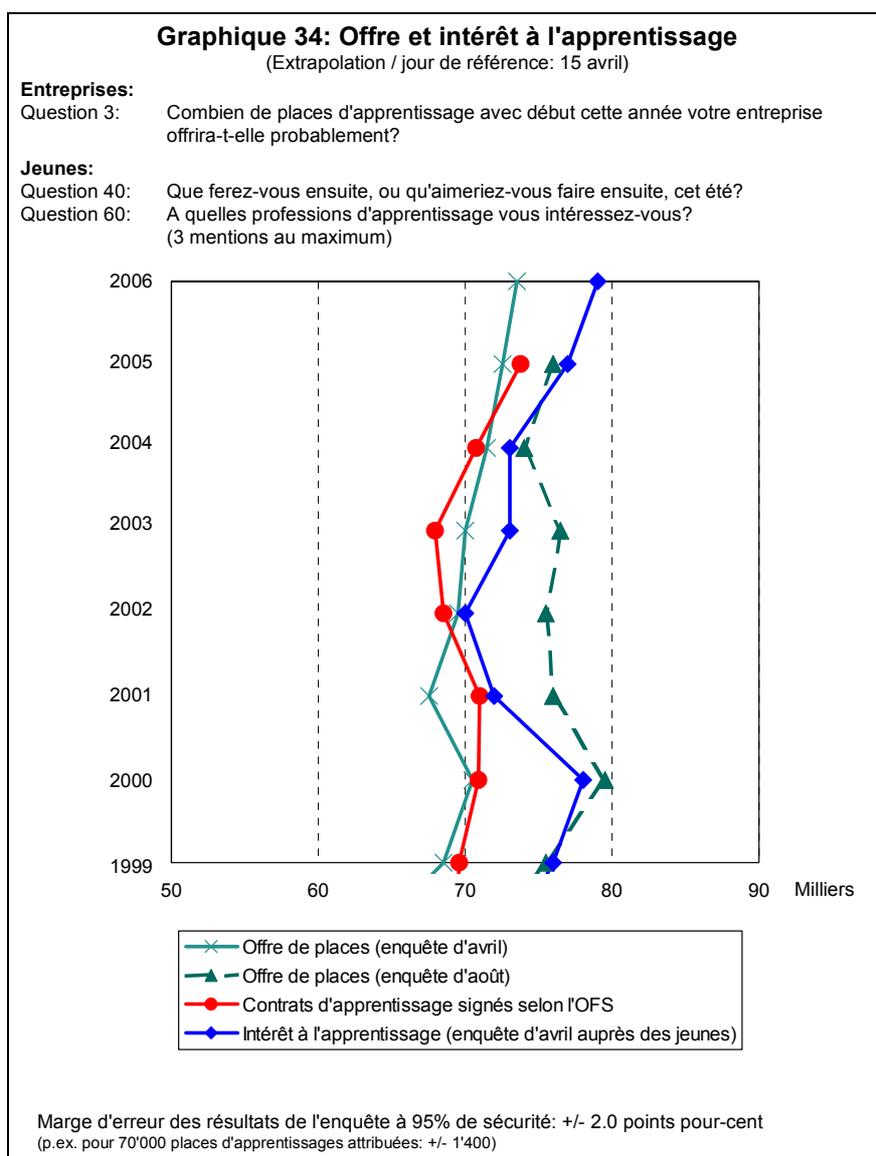
La campagne «Chance 06» consiste en une plate-forme Internet de la Confédération, des cantons et de différentes organisations du monde du travail. Elle offre aux intéressés la possibilité de s'informer sur les différentes voies conduisant vers leur avenir professionnel. Le graphique 33 montre que tant la **notoriété que l'utilisation de ce site web** se situent globalement à un niveau très bas chez les jeunes placés face au choix d'une profession d'une part, puisque seuls 7% de jeunes au total le connaissent et 3% l'utilisent, et chez les jeunes intéressés à un apprentissage d'autre part, dont 8% le connaissent et 3% l'utilisent. Les valeurs de notoriété les plus élevées sont le fait de la Suisse centrale et les plus basses de la Suisse romande et surtout du Tessin (1%).



3. Comparaison entre entreprises et jeunes

3.1 Comparaison entre offre et intérêt aux places d'apprentissage

Les extrapolations du côté des entreprises, qui constituent l'offre de places d'apprentissage, de même que du côté des jeunes qui composent la demande pour ces mêmes places, révèlent qu'en avril 2006 comme dans les années précédentes, il existe un excédent de demande par rapport à l'offre (graphique 34).



Après que la différence entre la demande et l'offre ait atteint jusqu'à 10'000 places d'apprentissage dans les années 1998 à 2000, elle s'est réduite jusqu'à atteindre 500 places dans les années 2001 à 2004. Depuis lors, la demande excède à nouveau sensiblement l'offre. En 2006, cette différence se situe à 5'500 places d'apprentissage.

Concrètement, l'offre des entreprises se montait à 73'500 places d'apprentissage en avril 2006. Ce chiffre correspond à une augmentation d'environ 1% par rapport à 2005 (72'500). Chez les jeunes, 79'000 personnes ont manifesté leur intérêt à une place d'apprentissage. En comparaison avec les 77'000 jeunes de l'année 2005, l'augmentation est donc de 2% environ. En avril 2006, 71'000 jeunes s'intéressaient exclusivement à un apprentissage et 8'000 prenaient en considération différentes options. Pour 6'000 de ces jeunes, l'accomplissement d'un apprentissage revêt la 1^{re} priorité.

L'expérience de l'offre et de la demande de ces dernières années montre qu'entre les vagues d'avril et d'août de l'enquête, l'offre de places d'apprentissage peu encore progresser de 8'500 unités au maximum, si bien que 2006 devrait se révéler une année prometteuse, malgré une situation du marché de l'apprentissage qui demeure tendue. Les résultats de cette année devraient cependant être comparables à ceux de 2005.

Par rapport à 2005, l'état du processus de décision sur le nombre définitif de places d'apprentissage est encore moins avancé en 2006. 17% des entreprises (2005: 14%) veulent éventuellement encore adapter leur offre, ce qui confirme notre prévision d'une augmentation de l'offre d'ici à août 2006.

La comparaison de l'offre et de la demande au niveau des groupes de professions doit être considérée avec la réserve que de nombreux jeunes ont déclaré s'intéresser à plusieurs professions (et entrent donc ainsi dans plusieurs groupes de professions). Le graphique 35 montre que tout spécialement dans les secteurs de la vente et des «autres professions», la demande de places d'apprentissage dépasse sensiblement l'offre. L'analyse de la catégorie des «autres professions» révèle que dans les professions de l'horlogerie / bijouterie, les professions artistiques (graphiste, décorateur/trice, photographe, etc.) surtout, les intéressés/ées sont beaucoup plus nombreux/ses que les places offertes. D'autres groupes de branches présentent un excédent de la demande; c'est le cas des jardiniers-paysagistes, de l'économie agricole et forestière, de la fabrication textile et des soins corporels.

Graphique 35: Offre et intérêt à l'apprentissage

(Groupes de professions / extrapolation / jour de référence: 15 avril)

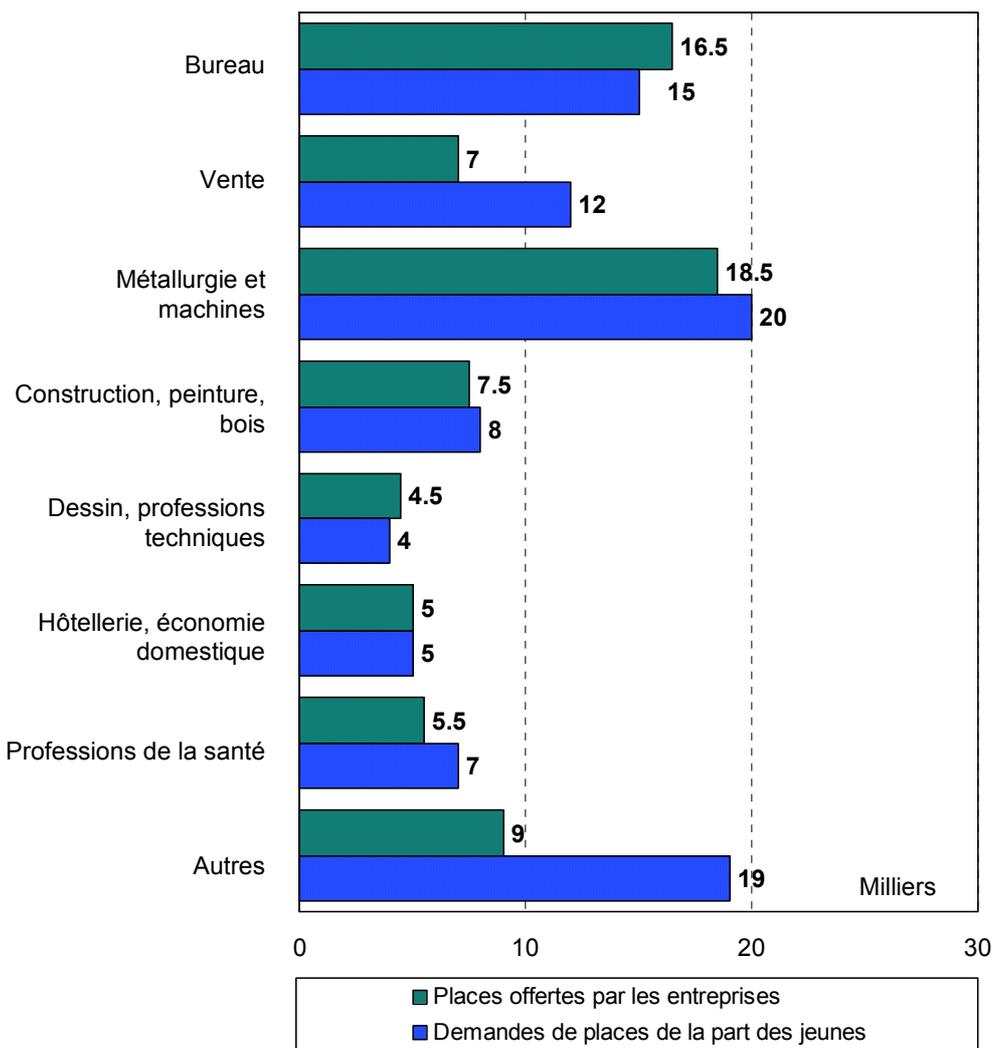
Entreprises:

Question 3: Combien de places d'apprentissage avec début cette année votre entreprise offrira-t-elle probablement?

Jeunes:

Question 40: Que ferez-vous ensuite, ou qu'aimeriez-vous faire ensuite, cet été?

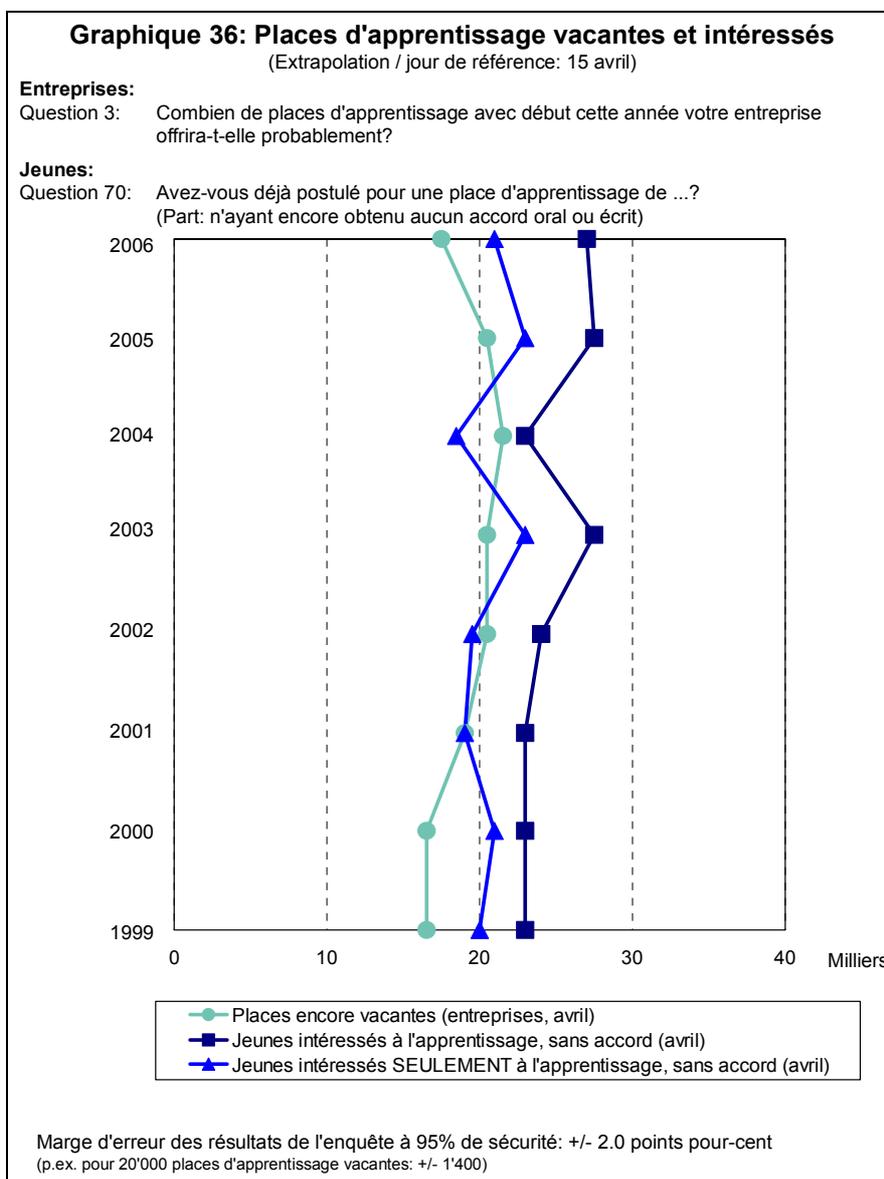
Question 60: A quelles professions d'apprentissage vous intéressez-vous? (3 mentions au maximum)



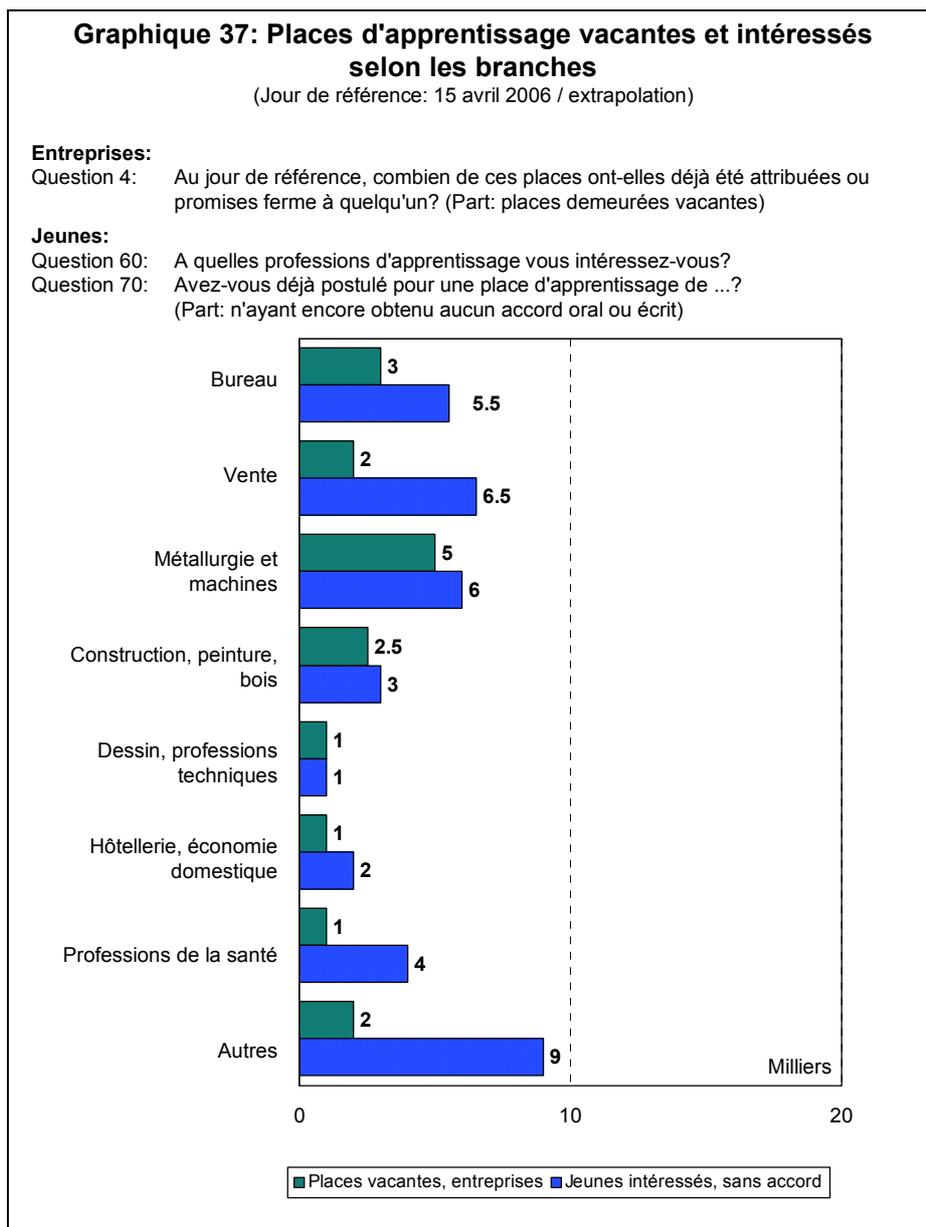
3.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage

Du côté de l'offre, 77% des **places d'apprentissage offertes** par les entreprises sont déjà attribuées ou promises ferme à des candidats au jour de référence de l'enquête, ce qui représente 56'000 places après extrapolation. Du côté de la demande, 65% des jeunes intéressés à une place d'apprentissage (52'000 jeunes environ) déclarent disposer déjà d'un accord écrit ou oral pour une telle place.

Ainsi donc, à la mi-avril 2006, 27'000 jeunes intéressés à une place d'apprentissage n'ont encore obtenu aucun accord, alors qu'actuellement 17'500 places seulement demeurent vacantes dans les entreprises. Toutefois, de nombreux jeunes déclarent avoir des intérêts multiples, si bien que le nombre des intéressés/ées cette année exclusivement à l'apprentissage (qui ne peuvent donc rien imaginer d'autre pour le moment) et qui n'ont encore obtenu aucun accord pour une place d'apprentissage se monte à 21'000 (graphique 36).

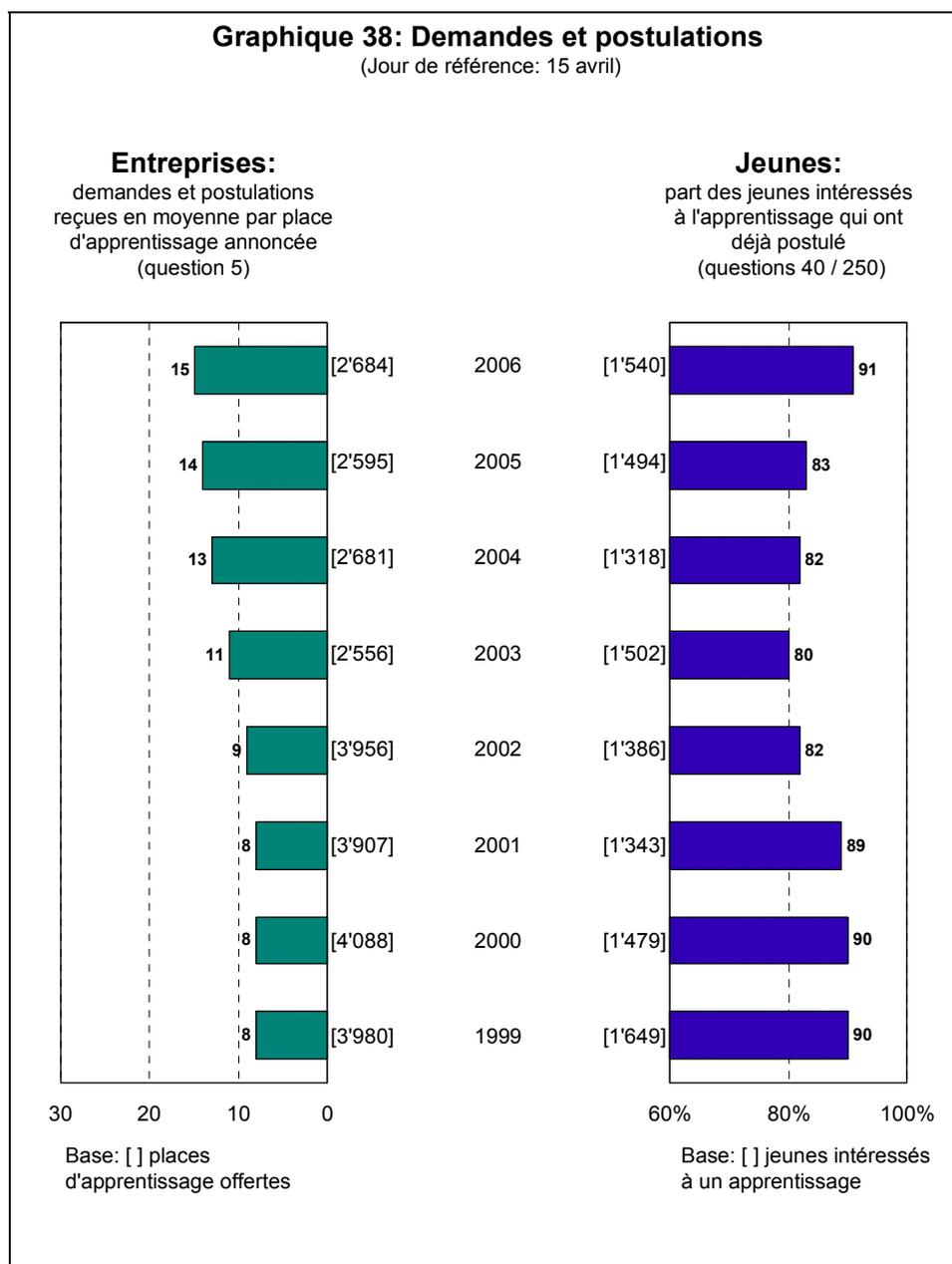


La répartition selon les différents **groupes de professions** montre qu'outre la catégorie des «autres professions», ce sont principalement les professions de la santé et de la vente qui présentent une demande supérieure à la moyenne de la part des intéressés/ées, par rapport à l'offre des entreprises. Dans la catégorie des «autres professions», ce sont à nouveau les professions de l'industrie horlogère, les professions artistiques ainsi que celles du secteur des soins corporels dans lesquelles le nombre de places d'apprentissage offertes est sensiblement inférieur à celui des intéressés/ées dépourvus d'accord (graphique 37).

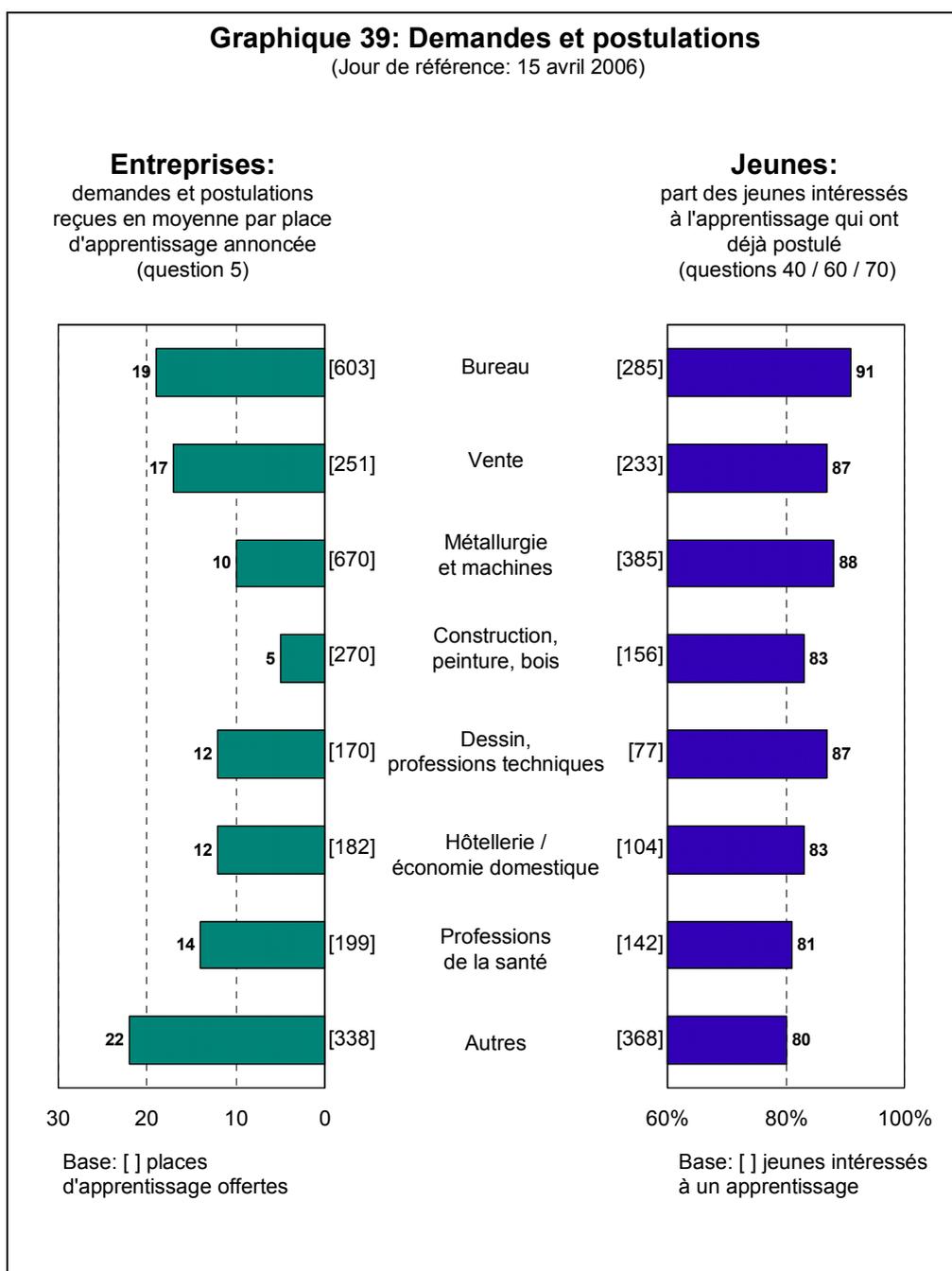


3.3 Demandes et postulation pour les places d'apprentissage

La pression de la demande sur les entreprises s'est encore durcie, puisqu'en 2006, en moyenne, 15 intéressés/ées se sont manifestés pour chaque place d'apprentissage annoncée. Ce résultat est conforme aux indications fournies par les jeunes, dans la mesure où en 2006, par rapport aux années précédentes, les jeunes ont été plus nombreux à postuler pour une place d'apprentissage jusqu'au jour de référence déjà (graphique 38).



L'analyse selon les **groupes de professions** montre la relation entre le nombre des postulations que les entreprises ont reçues et la proportion des jeunes qui ont déjà postulé au jour de référence: dans les professions du bureau, pour lesquelles les entreprises ont reçu le plus de postulations par place d'apprentissage offerte, la part des jeunes intéressés à une place d'apprentissage qui ont déjà postulé est également la plus élevée. Dans les professions de la construction au contraire, les entreprises déclarent avoir reçu moins de postulations par place d'apprentissage offerte et la part des jeunes qui ont déjà postulé est inférieure à la moyenne (graphique 39).



3.4 Qualification des postulants/tes aux places d'apprentissage

L'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage ne correspondent pas toujours, ni sur le plan quantitatif, ni sur le plan qualitatif. C'est ainsi que d'une part des jeunes ne trouvent pas de place d'apprentissage, et d'autre part certaines entreprises ne peuvent pas pourvoir toutes leurs places. L'une des raisons à cette situation pourrait résider dans les différences de qualification des postulants/tes à ces places d'apprentissage.¹¹

Le graphique 40 présente les résultats du côté des entreprises et de celui des jeunes. Fondamentalement, il révèle que la part des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage qui disposent d'une formation scolaire obligatoire de niveau supérieur est sensiblement plus grande que celle demandée par les entreprises (jeunes: 65%, entreprises: 40%). Il en va de même de l'accomplissement de l'année supplémentaire. Là aussi, les entreprises la demandent pour 12% exactement des professions d'apprentissage, alors que 32% des jeunes qui s'intéressent à ces professions pour l'été à venir ont accompli une telle formation.

Pour ce qui concerne les **groupes de professions** examinés, les exigences des entreprises correspondent aux intérêts des jeunes interrogés dans la mesure où, pour les professions techniques, les exigences des entreprises relatives au niveau de la scolarité obligatoire accomplie sont les plus élevées, alors que justement les jeunes qui s'intéressent à ces professions disposent pour la plupart d'une formation scolaire supérieure.

De même, pour les professions de la santé et les «autres professions», les entreprises estiment souvent nécessaire l'année supplémentaire, alors que les jeunes intéressés/ées à ces deux groupes de professions l'ont accomplie dans une proportion supérieure à la moyenne. Au contraire, les places d'apprentissage dans l'industrie de la métallurgie et des machines et dans les professions techniques sont plus souvent que la moyenne ouvertes aux jeunes sortant directement de leur scolarité obligatoire. La part des intéressés/ées à ces deux groupes de professions qui désirent entrer directement en apprentissage à la fin de leur scolarité obligatoire est d'un niveau correspondant.

Pour ce qui concerne la provenance des jeunes, respectivement le siège des entreprises, il se révèle que dans les régions urbaines non seulement davantage de jeunes intéressés à une place d'apprentissage ont accompli une scolarité obligatoire de niveau supérieur, mais encore qu'ils sont davantage demandés par les entreprises.

¹¹ Les détails sur la teneur exacte des questions figurent aux chapitres 1.6 et 2.6 du présent rapport de résultats.

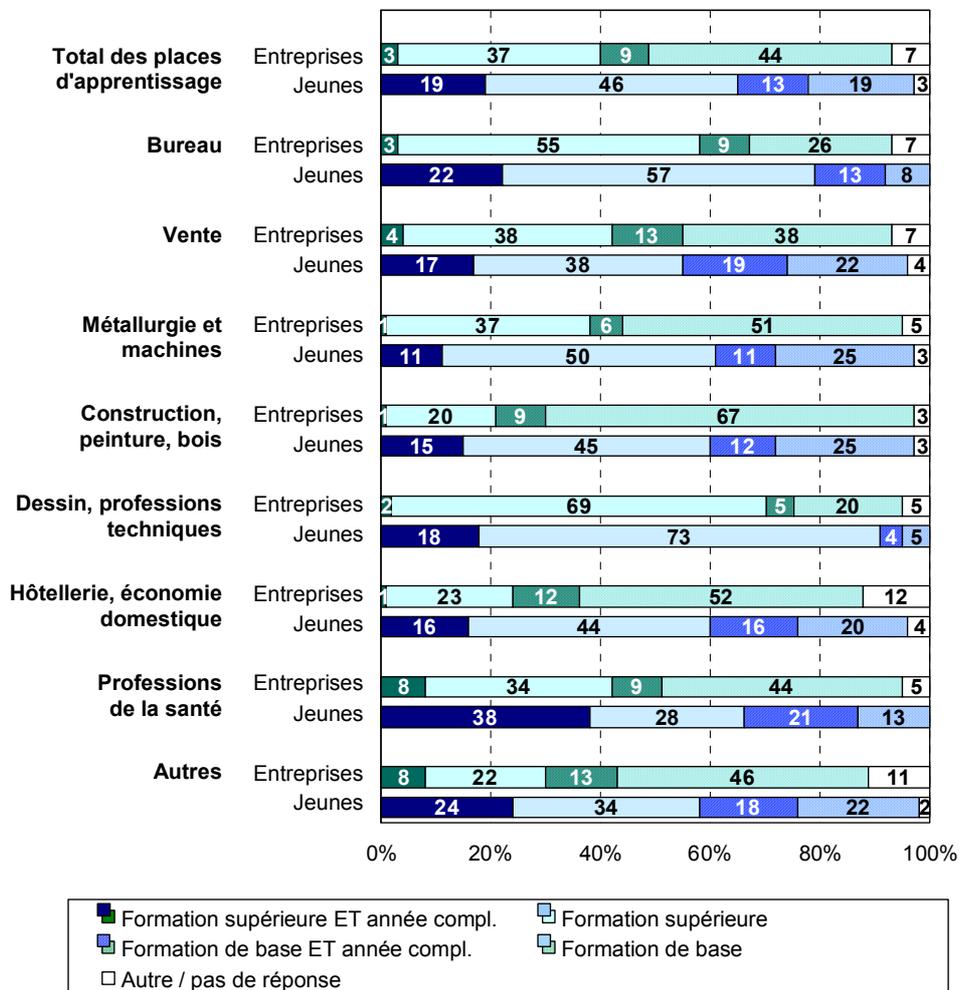
Graphique 40: Qualification des postulant/tes aux places d'apprentissage

(Jour de référence: 15 avril 2006)

Entreprises: Formation demandée aux postulants/tes aux places d'apprentissage. (Question 8)

Jeunes: Scolarité obligatoire des jeunes interrogés. (Questions 30/31)

Année complémentaire des jeunes interrogés. (Questions 30/32)



Base: 2'684 places d'apprentissage offertes, 1'540 jeunes intéressés à un apprentissage

3.5 Campagne «Chance 06» et vignette «Entreprise formatrice»

La campagne nationale en faveur des places d'apprentissage «Chance 06» est une initiative de l'Office fédéral pour la formation professionnelle et la technologie, avec la collaboration de différentes organisations du monde du travail. En plus d'une plate-forme d'information sur Internet, cette campagne comporte d'autres mesures destinées à attirer l'attention sur l'importance de la formation professionnelle. En fait partie par exemple la publicité destinée à faire connaître la vignette «Entreprise formatrice».

Alors que du côté des entreprises, 59% des personnes interrogées connaissent la vignette «Entreprise formatrice» et 32% l'utilisent, seuls 7% exactement de tous les jeunes placés face au choix d'une profession ont entendu parler de l'offre du site web «Chance 06» et 3% seulement en ont fait usage en rendant visite à ce site.

Parmi les entreprises de la **région** de la Suisse centrale et surtout en Suisse romande et au Tessin, la vignette jouit d'une notoriété particulièrement élevée et atteint un taux d'utilisation supérieur à la moyenne. Il en va de même pour les jeunes de la région de la Suisse centrale, qui en nombre supérieur à la moyenne ont entendu parler du site web «Chance 06» et l'ont déjà visité (graphique 41).

Graphique 41: Notoriété et utilisation de la campagne „Chance 06“

(Jour de référence: 15 avril 2006)

Entreprises:

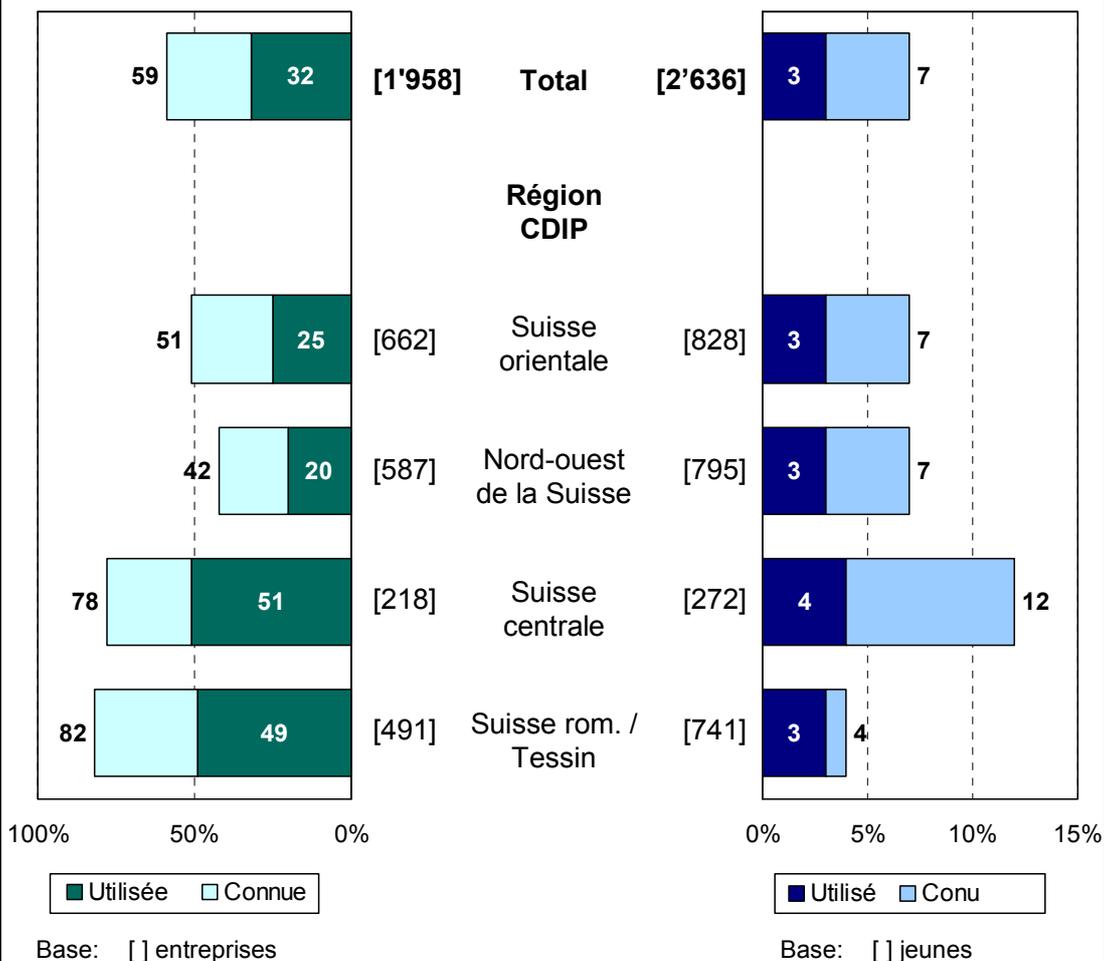
Question 9: Connaissez-vous la vignette "Entreprise formatrice", éditée chaque année par l'OFFT et les cantons?

Question 9.1: Avez-vous déjà utilisé cette vignette "Entreprise formatrice"?

Jeunes:

Question 300.00: Connaissez-vous le site web "Chance 06"?

Question 300.10: Avez-vous déjà visité vous-même ce site web?

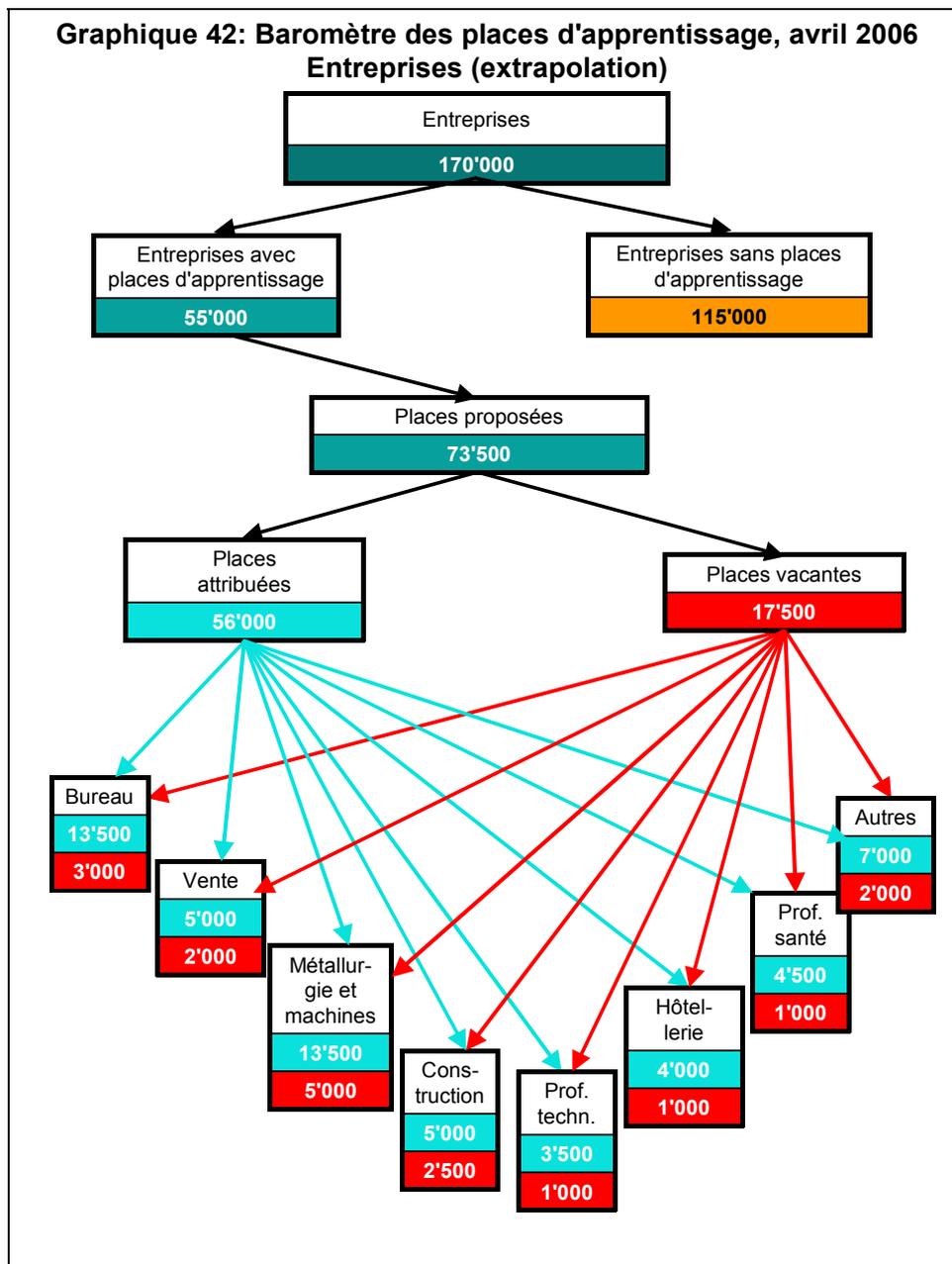


VUE D'ENSEMBLE 2006

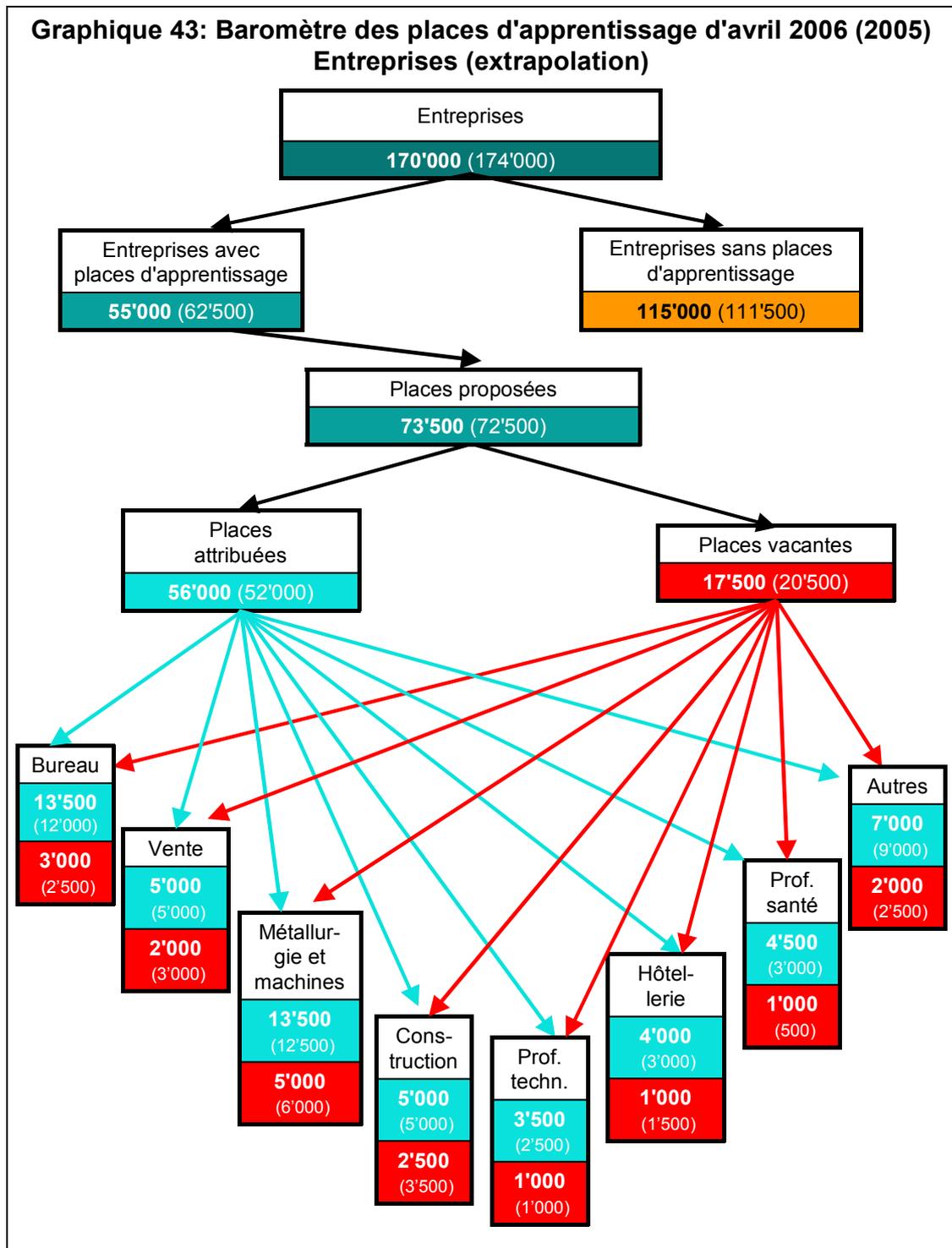
Vue d'ensemble 2006

1. Vue d'ensemble des entreprises

Le graphique 42 ci-dessous représente la situation des entreprises en Suisse à mi-avril 2006. Combien d'entre elles offrent-elles des places d'apprentissage, lesquelles sont-elles déjà attribuées et dans quels groupes de professions? Les chiffres sont basés sur l'extrapolation tirée de l'enquête réalisée auprès des entreprises.

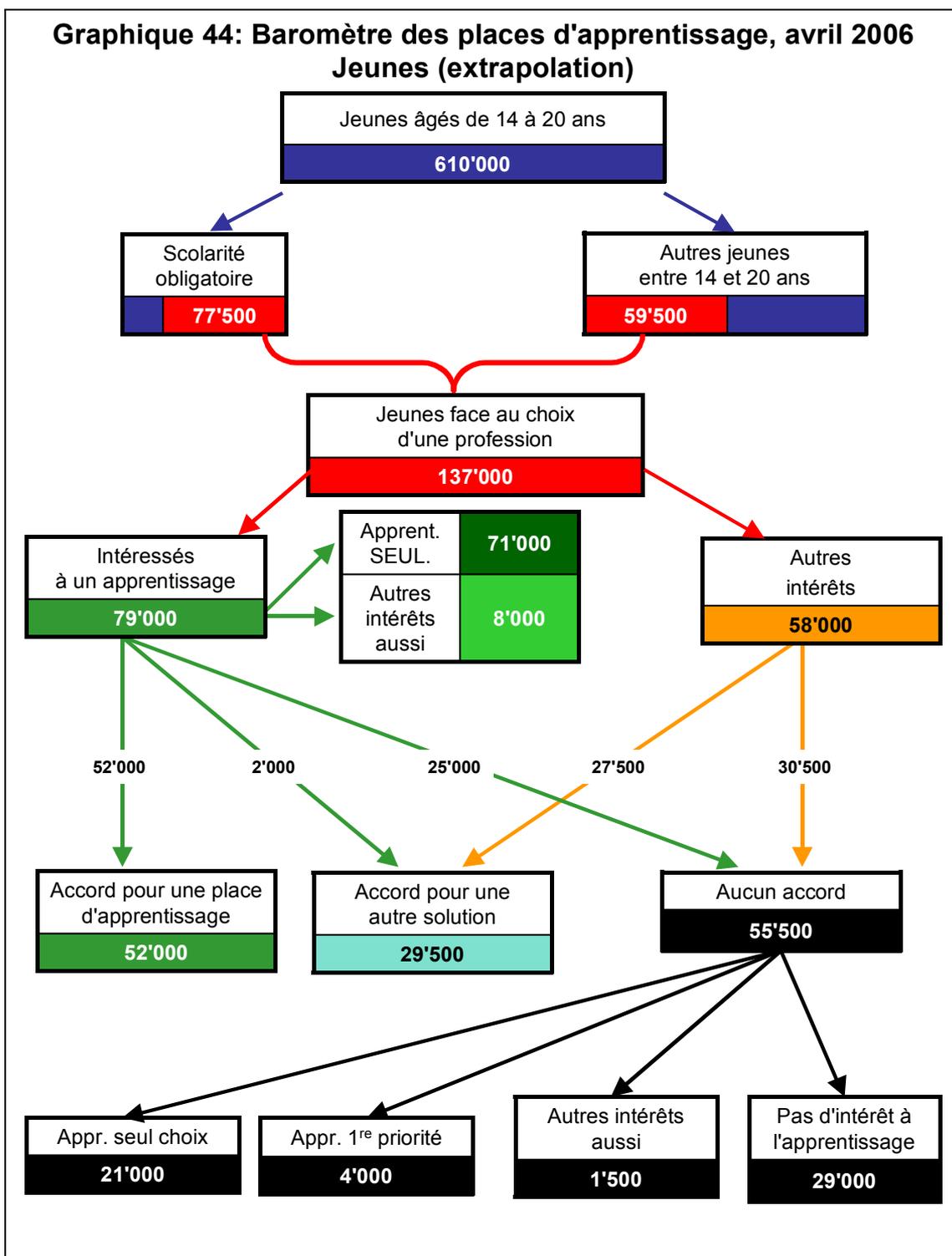


La comparaison avec la même vue d'ensemble de l'année 2005 montre que seuls des changements mineurs se sont produits dans le secteur des entreprises, au niveau des places d'apprentissage offertes. Le nombre des places attribuées présente une légère croissance en 2006 (graphique 43).

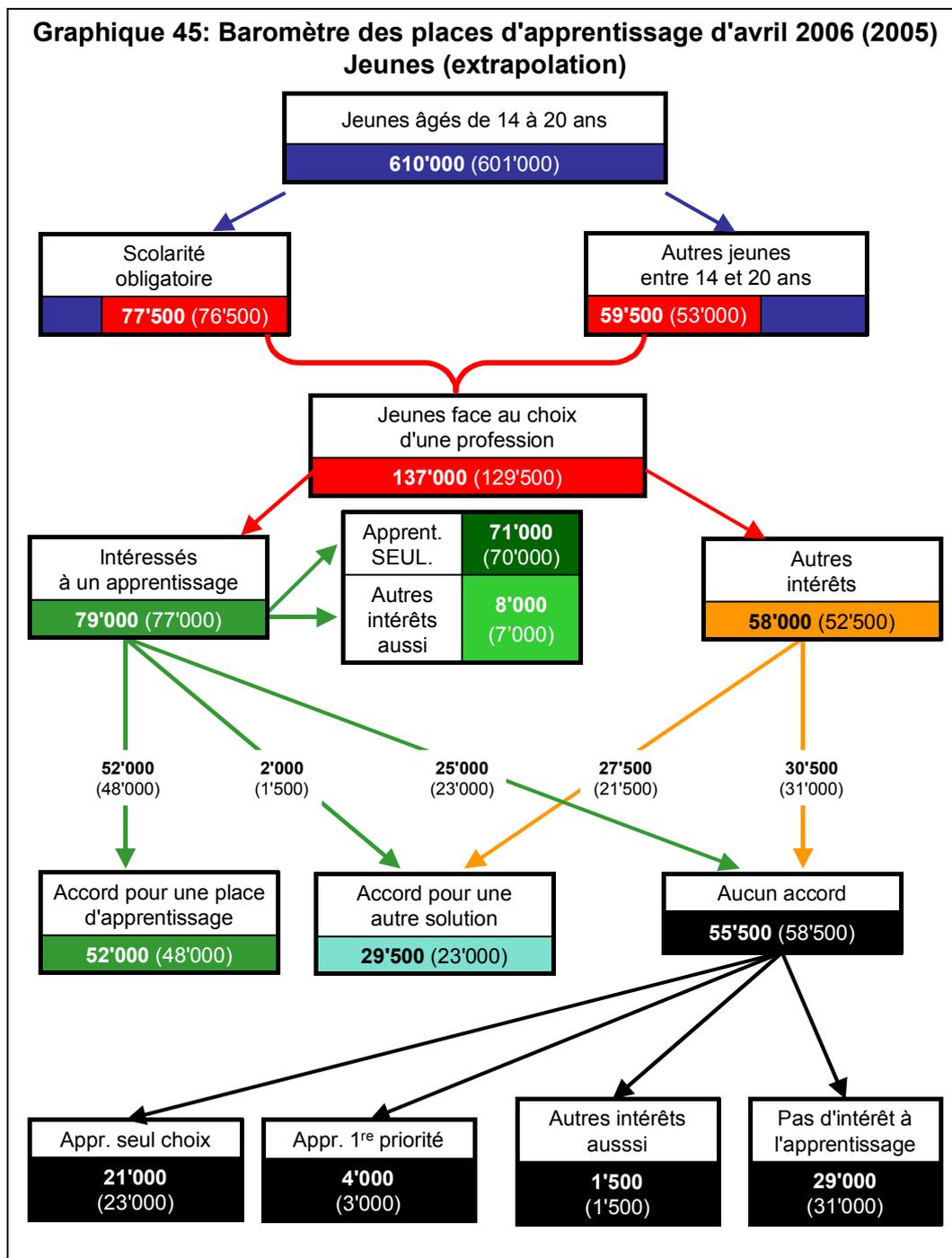


2. Vue d'ensemble des jeunes

Le graphique 44 ci-dessous représente la situation des jeunes placés devant le choix d'une profession à la mi-avril 2006. D'où viennent-ils, à quoi s'intéressent-ils, ont-ils obtenu des accords? Les chiffres sont basés sur l'extrapolation tirée de l'enquête réalisée auprès des jeunes.



La comparaison avec la même vue d'ensemble de l'année 2005 montre que seuls des changements mineurs se sont produits dans le secteur des jeunes, au niveau des intéressés/ées aux places d'apprentissage. Le nombre des jeunes disposant d'un accord pour une place d'apprentissage présente une légère croissance en 2006 (graphique 45).



ANNEXE:

PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE

Annexe: professions d'apprentissage

Dans les résultats du «Baromètre des places d'apprentissage», les professions à choix sont réparties en 8 groupes. Le tableau présente les professions rassemblées dans ces différents groupes. Pour des raisons de simplification, les professions sont indiquées à la forme masculine seulement.

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
Bureau	ASSISTANT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE
	PRATICIEN D'EXPLOITATION
	EMPLOYÉ DE COMMERCE
	EMPLOYÉ DE COMMERCE PROFIL B (FORMATION DE BASE)
	EMPLOYÉ DE COMMERCE PROFIL E (FORMATION ÉLARGIE)
	EMPLOYÉ DE COMMERCE PROFIL M (MATURITÉ PROFESSIONNELLE)
	GESTIONNAIRE EN LOGISTIQUE
Professions de la vente	ASSISTANT DU COMMERCE DE DÉTAIL AFP
	ASSISTANT EN PHARMACIE
	DROGUISTE
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL CFC
Industrie de la métallurgie et des machines	ARMURIER
	AUTOMATICIEN
	CARROSSIER-PEINTRE CFC
	CARROSSIER-TÔLIER CFC
	CISELEUR
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION
	CONSTRUCTEUR MÉTALLIQUE
	COUTELIER
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR MÉTAL
	ÉLECTRICIEN DE MONTAGE
	ÉLECTRICIEN DE RÉSEAU
	ÉLECTRICIEN-ÉLECTRONICIEN EN VÉHICULES
	ÉLECTRONICIEN
	ÉLECTROPLASTE
	ÉLECTROPRATICIEN (ZH)
	FERBLANTIER
	FERBLANTIER-INSTALLATEUR SANITAIRE
	FONDEUR D'ÉTAIN (ZH)
	FORGERON
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS EN VERRE (BS)
	GRAVEUR
	INFORMATICIEN CFC
	MARÉCHAL-FORGERON
	MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES
	MÉCANICIEN DEUX-ROUES
	MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES
	MÉCANICIEN D'APPAREILS À MOTEUR
	MÉCANICIEN EN MACHINES AGRICOLES
	MÉCANICIEN EN MACHINES DE CHANTIER

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	MÉCAPRATICIEN
	MÉDIAMATICIEN
	MONTEUR EN CHAUFFAGE
	MONTEUR SANITAIRE
	MONTEUR-ÉLECTRICIEN
	MONTEUR-FRIGORISTE
	MOULEUR DE FONDERIE
	ÉLECTRONICIEN MULTIMÉDIA
	PEINTRE EN AUTOMOBILES
	POLYMÉCANICIEN
	PRATICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	RECYCLEUR
	RÉPARATEUR D'AUTOMOBILES
	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	SERRURIER SUR VÉHICULES
	STORISTE
	TECHNOLOGUE DE FONDERIE
	TÉLÉMATICIEN
	TÔLIER EN CARROSSERIE
	ZINGUEUR/EUSE
Construction	AIDE-MENUISIER AFP
	BOISSELIER
	CALORIFUGEUR-TÔLIER
	CARRELEUR
	CHARPENTIER
	CHARRON
	CONSTRUCTEUR DE SKIS (LU)
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX
	CONSTRUCTEUR DE FAÇADES
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES
	CONSTRUCTEUR DE TOITURES PLATES
	CONSTRUCTEUR DE VOIES (CHAMP PROFESSIONNEL)
	CONSTRUCTEUR D'ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS
	COUVREUR
	DOREUR-APPRÊTEUR
	ÉTANCHEUR
	FOREUR
	MAÇON
	MENUISIER/ÉBÉNISTE
	MODELEUR DE FONDERIE
	MONTEUR DE FAÇADES
	MONTEUR D'ÉCHAFAUDAGES
	OPÉRATEUR DE SCIAGE D'ÉDIFICE
	PAVEUR
	PEINTRE EN BÂTIMENT
	PEINTRE EN PUBLICITÉ ET DÉCORATION
	PLÂTRIER
	PLÂTRIER-PEINTRE
	POÉLIER-FUMISTE
	POSEUR DE REVÊTEMENTS DE SOLS

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT
	SCIEUR
	TONNELIER
	TOURNEUR SUR BOIS
	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC
Dessin, professions techniques	CONSTRUCTEUR
	DESSINATEUR D'INTÉRIEURS
	DESSINATEUR EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
	DESSINATEUR EN BÂTIMENT
	DESSINATEUR EN GÉNIE CIVIL
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE
	DESSINATEUR-ÉLECTRICIEN
	DESSINATEUR-PAYSAGISTE
	GÉOMATICIEN
	LABORANT EN BIOLOGIE
	LABORANT EN CHIMIE
	LABORANT EN PHYSIQUE
	LABORANT EN TEXTILE
	LABORISTE
TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC	
Hôtellerie et économie domestique	AIDE FAMILIALE
	CUISINIER
	CUISINIER EN DIÉTÉTIQUE
	EMPLOYÉ EN CUISINE AFP
	EMPLOYÉ EN HÔTELLERIE AFP
	EMPLOYÉ EN RESTAURATION AFP
	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	SPÉCIALISTE EN HÔTELLERIE CFC
SPÉCIALISTE EN RESTAURATION CFC	
Professions de la santé	AIDE SOIGNANT CRS
	ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF CFC
	ASSISTANT EN TECHNIQUE OPÉRATOIRE DIPL. CRS
	ASSISTANTE EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
	ASSISTANT DENTAIRE
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CRS
	DIÉTÉTICIEN DIPL. CRS
	HYGIÉNISTE DENTAIRE DIPL. CRS
	INFIRMIER DIPLÔMÉ CRS
	INFIRMIER DIPLÔMÉ NIVEAU I CRS
	INFIRMIER DIPLÔMÉ NIVEAU II CRS
	INFIRMIER DE SANTÉ PUBLIQUE DIPL. CRS
	LABORANTIN MÉDICAL DIPL. CRS
	MASSEUR MÉDICAL
OPTICIEN	
ORTHOPTISTE DIPLÔMÉ CRS	
TECHNICIEN EN RADIOLOGIE MÉDICALE DIPL. CRS	
Autres professions	AGENT DE TRAIN
	AGENT DU MOUVEMENT FERROVIAIRE
	AGENT TECHNIQUE DE LA CHAUSSURE
	AGENT TECHNIQUE DES MATIÈRES SYNTH.
	AGRICULTEUR (CERTIFICAT DE CAPACITÉ)

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	AGRICULTEUR AVEC SPÉCIALISATION EN AGRICULTURE
	AIDE-SOIGNANT EN GÉRIATRIE
	ASSISTANT DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC
	ASSISTANT MÉDICAL
	AUTRE MÉTIER
	AVICULTEUR
	BIJOUTIER
	BISEAUTEUR DE VERRES CONCAVES (NW)
	BOTTIER-ORTHOPÉDISTE
	BOUCHER-CHARCUTIER
	BOULANGER-PÂTISSIER
	CARTOGRAPHE
	CAVALIER DE COURSE
	CAVISTE
	CÉRAMISTE
	CÉRAMISTE INDUSTRIEL
	COIFFEUR CFC
	CONCEPTEUR EN MULTIMÉDIA
	CONDUCTEUR D'APPAREILS DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE
	CONDUCTEUR DE CAMION
	CONDUCTEUR DE MACHINES À ENVELOPPES
	CONFISEUR-PÂTISSIER-GLACIER
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERRÉES
	CORDIER
	CORDONNIER
	COURTEPOINTIÈRE
	CRÉATEUR DE TEXTILES
	CRÉATEUR DE VÊTEMENTS
	CRÉATEUR EN TISSAGE
	DÉCORATEUR D'INTÉRIEURS
	DÉCORATEUR-ÉTALAGISTE
	ÉCUYER
	ÉDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE
	EMPLOYÉ DE BUREAU FERROVIAIRE
	EMPLOYÉ DE REMONTÉES MÉCANIQUES AFP
	EMPLOYÉ DE REMONTÉES MÉCANIQUES CFC
	EMPLOYÉ DE TRANSPORTS AÉRIENS
	EMPLOYÉ EN INDUSTRIE LAITIÈRE AFP
	ENNOBLISSEUR DE TEXTILES
	ESTHÉTICIENNE
	FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMÉS
	FACTEUR DE PIANOS
	FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN CUIVRE
	FACTEUR D'ORGUES
	FLEURISTE
	FLEXOGRAPHE
	FORESTIER-BÛCHERON
	FROMAGER
	GAINIER

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	GARDE-FRONTIÈRE
	GARNISSEUR DE MEUBLES
	GARNISSEUR EN CARROSSERIE
	GRAPHISTE
	GRAVEUR EN HÉLIOGRAVURE ÉLECTRONIQUE
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DU RHABILLAG
	HORLOGER-PRATICIEN
	HORTICULTEUR (PAYSAGISME/PLANTES VIVAC./PÉPINIÈRE/FLORICULT.)
	JARDINIER-MARAÎCHER
	LAITIER
	LIBRAIRE
	LUTHIER
	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	MARBRIER
	MATELOT DE NAVIGATION FLUVIALE (BS)
	MÉCANICIEN DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	MÉCANICIEN-BOÎTIER
	MEUNIER
	MICROMÉCANICIEN
	MODELEUR-CÉRAMISTE
	MODÉLISTE EN CHAUSSURES
	MOULEUR DE CATELLES
	NETTOYEUR DE BÂTIMENTS
	NETTOYEUR DE TEXTILES
	OPÉRATEUR DE MÉDIAS IMPRIMÉS CFC
	OPÉRATEUR EN CHIMIE
	OPTICIEN EN INSTRUMENTS
	ORFÈVRE EN ARGENTERIE
	ORTHOPÉDISTE
	OUVRIER SUR PIERRE
	PALEFRENIER
	PAPETIER
	PEINTRE EN DÉCORS DE THÉÂTRE
	PEINTRE SUR CÉRAMIQUE
	PEINTRE SUR VERRE
	PHOTOGRAPHE
	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE
	POLISSEUR
	POLYGRAPHE
	POTIER
	RAMONEUR
	RÉALISATEUR PUBLICITAIRE CFC
	RELIEUR
	RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE À VENT
	REPROGRAPHE
	SCULPTEUR SUR BOIS
	SCULPTEUR SUR PIERRE
	SECOURISTE-SAUVETEUR
	SECRÉTAIRE D'EXPLOITATION FERROVIAIRE

BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	SELLIER
	SÉRIGRAPHE
	SERTISSEUR EN JOAILLERIE
	SOCIOLOGUE
	SPÉCIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC
	SPORTIF PROFESSIONNEL
	TAILLEUR DE PIERRE
	TECHNICIEN POUR DENTISTE
	TECHNO-IMPRIMEUR
	TECHNOLOGUE EN EMBALLAGE
	TECHNOLOGUE EN DENRÉES ALIMENTAIRES
	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIÈRE
	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER
	ANIMALIER
	VANNIER
	VERRIER (NW)
	VITICULTEUR
	VITRIER